

**Mare Nostrum**

Société Anonyme au capital de 757 496,80 euros  
Siège social : 9 avenue de Constantine - 38100 GRENOBLE  
479 802 365 RCS GRENOBLE

---

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023**

## SOMMAIRE

<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2024 .....</b>	<b>4</b>
<b>INFORMATIONS ECONOMIQUES .....</b>	<b>4</b>
PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE.....	4
SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE.....	5
EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	6
PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE.....	7
EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR .....	9
ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES.....	9
<b>INFORMATIONS FINANCIERES.....</b>	<b>9</b>
ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES FRANÇAISES .....	9
ACTIVITE DES SOCIETES DU GROUPE .....	10
FINANCEMENT DE LA SOCIETE.....	10
RESULTATS - AFFECTATION.....	10
FILIALES ET PARTICIPATIONS .....	13
<b>INFORMATIONS JURIDIQUES .....</b>	<b>13</b>
INFORMATIONS RELATIVES AUX TITRES DE LA SOCIETE- AUTOCONTROLE .....	13
REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE.....	14
PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL.....	15
OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS .....	15
ALIENATION D' ACTIONS (PARTICIPATIONS RECIPROQUES).....	15
INFORMATIONS RELATIVES AUX DIRIGEANTS .....	15
<b>CONVENTIONS REGLEMENTEES .....</b>	<b>16</b>
<i>Annexe - Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....</i>	<i>16</i>
<b>RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....</b>	<b>17</b>
PRINCIPES DE GOUVERNANCE.....	17
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE.....	19
CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF AVEC UNE AUTRE SOCIETE DONT NOTRE SOCIETE POSSEDE PLUS DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL.....	29
DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL ET UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE.....	29
DESCRIPTION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES.....	31
<b>SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ..</b>	<b>32</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES FRANÇAISES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 .....</b>	<b>33</b>
<b>COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE Mare Nostrum SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 .....</b>	<b>78</b>
<b>VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES .....</b>	<b>124</b>
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023 .....	124
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023.....	125
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES .....	126

## **DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023**

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Grenoble, le 30 juillet 2024

Nicolas CUYNAT  
Président Directeur Général

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

### INFORMATIONS ECONOMIQUES

#### PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

L'activité Travail Temporaire s'élève sur 2023 à 144 M€ contre 147,8 M€ l'an passé (-2,6%) notamment lié à un net ralentissement dans le secteur du bâtiment. Il s'agit cependant d'une tendance générale puisque le marché du Travail Temporaire affiche également un retrait plus marqué sur le dernier trimestre (hors mois de décembre) de - 8,9% (Source : Prism'emploi) par rapport à 2022.

La division Formation voit son chiffre d'affaires annuel s'établir à 10,4 M€ contre 9,2 M€ en 2022, soit une croissance de + 13% portée par une bonne dynamique commerciale qui devrait se confirmer sur le début d'année 2024.

A fin décembre 2023, l'activité Portage Salarial est relativement stable avec un chiffre d'affaires de 8,8 M€ contre 8,9 M€ en 2022.

Tandis que l'activité Recrutement s'établit sur 2023 à 1,8 M€ contre 2,3 M€ l'an passé en raison d'une moindre performance des cabinets en Ile-de-France mais en partie compensée par les performances du Sud.

Sur l'année 2023, l'activité Prestations de services RH & Autres affiche une belle progression (+15 %) et s'élève, pour sa part, à 4,6 M€ contre 4 M€ l'an dernier.

Face à cette contraction du marché, Mare Nostrum a défini en 2023 un plan "Horizon 2025" et engagé des négociations avec ses principaux partenaires financiers.

#### **Prise de participations**

En date du 28 décembre 2023 :

- ✓ Un minoritaire a procédé à la cession de 1.611 parts sociales émises par la société NRH75 au profit de la Société Mare Nostrum moyennant le prix de 45.294,31 € et avec effet au 30 novembre 2023. La société Mare Nostrum détient désormais 100 % du capital de cette dernière.
- ✓ Un minoritaire a procédé à la cession de 2.400 actions émises par la société NRH69 au profit de la société Mare Nostrum moyennant le prix total de 2.400 € et avec effet au 30 novembre 2023. La société Mare Nostrum détient désormais 100 % du capital de cette dernière.

- ✓ Un minoritaire a procédé à la cession de 1.578 parts sociales émises par la société NRH31 au profit de la Société MARE NOSTRUM, moyennant le prix de 1.578 € et avec effet au 30 novembre 2023. La société Mare Nostrum détient désormais 100 % du capital de cette dernière.

En date du 22 mai 2023, la société Mare Nostrum a procédé à l'acquisition de 4.400 actions émises par la société ELP06, moyennant le prix de 4.400 euros. La société Mare Nostrum détient désormais 94 % du capital de cette dernière.

En date du 22 septembre 2023, la société FINANCIERE SAIN VIAL a procédé à la cession de 1.050 des actions émises par la société INALVEA, au profit de la société MARE NOSTRUM, moyennant le prix total de 945.000 €. La société Mare Nostrum détient désormais 80 % du capital de cette dernière.

### **Augmentations de capital**

En date du 15 juin 2023, la société Mare Nostrum a souscrit 168.651 parts nouvelles de la société 2i100 (anciennement AC040) au pair. Le capital a ensuite été réduit pour cause de pertes. Il ressort de ces opérations que la société Mare Nostrum détient désormais 83,48 % du capital de cette dernière.

En date du 15 juin 2023, la société Mare Nostrum a souscrit 295.155 parts nouvelles de la société T100 au pair. Le capital a ensuite été réduit pour cause de pertes. Il ressort de ces opérations que la société Mare Nostrum détient désormais 97,68 % du capital de cette dernière.

En date du 15 juin 2023, la société Mare Nostrum a souscrit 178.000 actions nouvelles de la société T110 au pair. Le capital a ensuite été réduit pour cause de pertes. Il ressort de ces opérations que la société Mare Nostrum détient désormais 99,77 % du capital de cette dernière.

En date du 30 juin 2023, le capital de la société ALTITUDE FACILITIES EVENT a été réduit à zéro pour cause de perte puis augmenté. La société Mare Nostrum a souscrit 158.000 actions nouvelles de la société AFE au pair. Il ressort de ces opérations que la société Mare Nostrum détient désormais 99,87 % du capital de cette dernière.

En date du 1er juin 2023, la société Mare Nostrum a souscrit 404.797 parts nouvelles de la société E INTERIM SOLUTIONS au pair. Le capital a ensuite été réduit pour cause de pertes. Il ressort de ces opérations que la société Mare Nostrum détient désormais 97,85 % du capital de cette dernière.

## **SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

### **Analyse de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

Mare Nostrum clôture avec un chiffre d'affaires en hausse à 10 678 k€ contre 10 455 k€ pour l'exercice précédent (exercice au 31 décembre 2022).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société constaté un déficit d'exploitation de -155 k€ contre un résultat d'exploitation de 148 k€ pour l'exercice précédent, soit une dégradation de -303 k€. Cette variation s'explique notamment par une augmentation des achats de marchandises de 305 k€.

Les difficultés constatées par le groupe Mare Nostrum impactent le résultat financier et le résultat exceptionnel de l'exercice 2023 de la société :

Le résultat financier constaté au 31 décembre 2023 s'établit à -9 397 K€, soit une dégradation de - 9 730 K€ par rapport au résultat financier de l'exercice précédent qui s'établissait à 333 k€. Cette

variation s'explique notamment par des dotations aux provisions financières pour un montant global de 8 803 K€ et une baisse des revenus de titres de participation de 1 256 k€.

Le résultat exceptionnel s'établit à – 6 144 K€ an 31 décembre 2023 soit une dégradation de – 5 931 K€ par rapport à 2022 qui présentait un résultat exceptionnel de -213 k€. Cette variation provient notamment de dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles pour 5 720 k€.

Dans ces conditions, la société constate un résultat net déficitaire de – 15 665 k€ contre un bénéfice de 254 k€ pour l'exercice précédent.

#### Activités en matière de recherche et de développement

Afin de préserver ses ressources financières, la société a gelé ses activités de recherche et développement en 2023.

### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Depuis plus d'un an, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entraîné la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 24 janvier 2024. Cette procédure a notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. Elle devrait permettre au Groupe d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée. Le Tribunal de Commerce a ouvert une période d'observation de 6 mois, prorogée par décision du Tribunal de Commerce Grenoble du 2 juillet 2024, également de 6 mois, jusqu'au 22 janvier 2025. La direction du Groupe est optimiste quant à la réussite de ce processus de sauvegarde et à la création d'une base solide pour l'avenir.

A la date d'arrêté des comptes, parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » déjà initiées figurent :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent,
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...), et
- L'arrêt de certaines activités déficitaires.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Par conséquent, sous réserve de la réussite du processus de sauvegarde, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans une perspective de continuité d'exploitation.

## **PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE**

La Société exerce ses activités dans un environnement exigeant, particulièrement réglementé et en constante évolution. Ceci lui impose de veiller constamment à recenser et maîtriser les risques dont la survenance serait susceptible d'avoir un effet défavorable pour la Société, ses activités, sa situation financière, ses résultats ou le cours de son titre. Cette section présente les principaux risques auxquels la Société estime être exposée.

La Société a procédé à une revue des risques pouvant avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés ci-après. D'autres risques dont la Société n'a pas actuellement connaissance ou qu'elle ne considère pas comme significatifs à la date du présent rapport pourraient avoir un effet négatif.

Les risques les plus significatifs sont présentés par degré décroissant de criticité nette (soit après prise en compte des mesures mises en œuvre par la société afin de gérer ces risques), reposant sur l'analyse conjointe de : (i) la probabilité d'occurrence et (ii) l'ampleur estimée de l'impact négatif :

<b>Nature du risque</b>	<b>Degré de criticité du risque net</b>
Conjoncture économique	Elevé
Environnement concurrentiel	Elevé
Maîtrise du BFR	Elevé
Gestion de la croissance interne	Moyen

### **Conjoncture économique**

#### Crise du secteur du BTP et notamment du logement neuf<sup>1</sup>

Le logement neuf est entré en crise en 2023, sa production reculant de 7,8 %, hors effet prix. Seuls 286 000 logements sont sortis de terre, niveau proche de ses plus bas historiques relevés au début des années 1990, aux environs de 275 000 unités.

Cette crise procède d'une combinaison de facteurs négatifs : la dégradation de l'environnement macrofinancier, avec notamment la hausse des taux d'intérêt, l'impact sur les coûts de production de la crise des matériaux et de la mise en œuvre de la RE 2020, la non-revalorisation des aides au logement et un contexte moins favorable à se projeter sur le long terme, donc à investir.

#### Instabilité politique

Le marché du travail temporaire, auquel les entreprises ont recours pour absorber les pics d'activité, est sensible aux évolutions économiques. L'instabilité politique résultant des élections nationales et du contexte international avec les guerres en Ukraine et en Palestine sont de nature à peser sur la croissance économique nationale et donc le marché de l'intérim.

### **Environnement concurrentiel**

En France, le marché du travail temporaire est fortement concentré et dominé par des majors : Le top 4 des Groupes d'intérim comprend The Adecco Group, Manpower, Randstad et Groupe CRIT lesquels

---

<sup>1</sup> Source : Données FFB

couvraient plus de 50% de l'activité travail temporaire en France en 2021 (estimation interne ; 60% en 2020).

Cet environnement concurrentiel a pour conséquence une tension sur les prix pratiqués, d'autant que les majors servent l'ensemble des secteurs clients, sont implantés dans les principales agglomérations, et s'appuient sur un réseau et une visibilité nationaux voire internationaux.

L'intensité et la fréquence des contacts entre acteurs du Travail Temporaire, aussi bien que les annonces régulières concernant des évolutions (rapprochements, essor de nouveaux acteurs totalement digitalisés, changements de gouvernance, ...) témoignent d'une phase de concentration et de reconfiguration du secteur.

Dans ce contexte, le groupe Mare Nostrum est un acteur impliqué de façon régulière dans des discussions avec d'autres acteurs du Travail Temporaire, mettant en valeur des atouts différenciants, axés sur la proximité et la qualité, à savoir :

- Une stratégie d'implantations dans des zones géographiques et des bassins d'emploi délaissés par les *majors*
- Un accent mis sur la réactivité, l'expertise et la qualité des prestations proposées afin de préserver ses marges, notamment grâce à son savoir-faire reconnu en matière de mobilité intra-communautaire
- Un effort continu de formation et de qualification des intérimaires afin de les fidéliser en accroissant leur employabilité, et de garantir une qualité élevée de prestations
- Une clientèle majoritairement composée de PME/ETI et comptant peu de clients grands comptes hormis sur des marchés lui permettant de valoriser ses savoir-faire
- Une stratégie multimarques permettant différents niveaux de positionnement.

### **Maîtrise du BFR**

L'activité travail temporaire est prédominante dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe (85% en 2023 pour 86% en 2022). Or, cette activité est matérialisée par un poste Clients significatif et est structurellement consommatrice de besoin en fonds de roulement (BFR) : les intérimaires sont salariés et payés par l'entreprise de travail temporaire dont les factures clients sont émises en fin de mois pour être payées à 30-45 jours.

Le règlement des salaires mais également celui de l'Urssaf et des cotisations sociales nécessitent donc de mobiliser de la trésorerie. La saisonnalité de l'activité vient également impacter le BFR.

La croissance de l'activité du Groupe aura pour conséquence, à délais de règlement constants, un accroissement du poste client.

Le Groupe a mis en place un certain nombre de mesures et d'outils de gestion du BFR tel que l'affacturage, des facturations bimensuelles, la gestion interne des recouvrements clients.

### **Gestion de la croissance interne**

Mare Nostrum entend stabiliser son activité autour des activités rentables et envisage également céder des activités ou des périmètres non stratégiques afin de réduire son endettement.

## **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le société MARE NOSTRUM, société de consolidation des activités du groupe MARE NOSTRUM, constate dans ses comptes des provisions et dépréciations importantes liées aux situations de ses filiales qui se sont placées sous la protection du tribunal de commerce en sollicitant des procédures de redressement judiciaire ou de sauvegarde.

La société Mare Nostrum bénéficie elle-même d'une procédure de sauvegarde.

Le Tribunal de commerce de Grenoble a renouvelé la période d'observation pour une nouvelle période de six mois qui se terminera au plus tard le 22 janvier 2025.

Le groupe Mare Nostrum concentre ses réorganisations et ses développements sur les activités rentables afin de constituer un socle solide pour envisager son redéploiement.

## **ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES**

### **INFORMATIONS FINANCIERES**

#### **ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES FRANÇAISES**

Le chiffre d'affaires consolidé se contracte de - 3 M€ (-1,74%).

Le Travail Temporaire représente 84,9% du chiffre d'affaires, la Formation 6,1%, le portage salarial 5,2%, les plateformes RH & Autres 2,7% et le Recrutement 1,1%.

L'Excédent Brut d'Exploitation<sup>2</sup> s'élève à -7,1 M€ soit -4% du chiffre d'affaires (1,0% en 2022). Cette dégradation s'explique par une hausse des achats consommés (+1 522 K€) et charges de personnel (+668 K€).

Le Résultat d'Exploitation s'élève à -9,2 M€ contre -0,5 M€ en 2022.

Cette dégradation s'explique par une baisse des produits d'exploitation de -4,1 M€, une augmentation des charges d'exploitation qui pèse sur le résultat pour -1,3 M€ et l'amortissement des écarts d'acquisition pour -3,3 M€.

Le Résultat Financier s'élève à -0,7 M€ (vs -0,5 M€ en 2022).

Le Résultat Exceptionnel s'élève à -1,3 M€ (vs -0,1 M€ en 2022), principalement en raison des pénalités provisionnées pour règlements en retard de charges fiscales et sociales contractées antérieurement aux jugements d'ouverture des procédures collectives pour -1,2 M€. Ces échéances devraient faire l'objet de remises dans la cadre des plans proposés par les sociétés.

En conséquence, le Résultat Net s'établit à -12 M€ (vs -1,7 M€ en 2022), la Part du Groupe s'élevant à -11,7 M€ (vs -2,1 M€ en 2022).

---

<sup>2</sup> Excédent Brut d'Exploitation : Résultat d'Exploitation retraité des Autres produits & charges courants, des subventions d'exploitation, et des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises

## **ACTIVITE DES SOCIETES DU GROUPE**

Cf. Tableau en annexe.

## **FINANCEMENT DE LA SOCIETE**

Les capitaux propres et l'endettement net ont évolué comme suit :

(K€)	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres	-1 938	13 727
Endettement financier brut	19 393	28 203
Trésorerie	2 081	8 837
Endettement financier net	17 312	19 366
Gearing	N/A	141%

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 677 511 euros contre 10 454 944 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges de personnel s'élève à 947 487 euros contre 949 342 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -155 182 euros contre 147 510 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -9 396 780 euros (332 604 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -9 551 962 euros contre 480 114 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel de -6 144 265 € contre -213 060 € en 2022, conduit à un déficit de -15 664 462 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, contre un bénéfice de 253 928 euros pour l'exercice précédent.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -15 664 642 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -15 664 642 euros :

- En diminution du poste « Autres réserves » pour 545 902 euros
- Au poste « Report à nouveau », lequel sera porté de 0 euros à -15 118 740 euros.

### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous demandons de bien vouloir approuver les dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, qui se sont élevées à 2 060 euros et qui ont donné lieu à une imposition théorique à due concurrence au taux de droit commun.

### Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2023 et la ventilation de ce montant par tranche de retard :

## FRNS

## CLIENTS

	Article D. 441-6 : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441-6 : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées	977					3223				
Montant total des factures concernées HT	453 222	102 925	284 201	407 132	1 247 480	225 481	193 622	138 428	3 023 779	3 581 311
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	4,9%	1,1%	3,1%	4,4%	13,6%	X				
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	X					2,2%	1,9%	1,3%	29,2%	34,5%
,										
Nombre des factures exclues	Aucune					Aucune				
Montant total des factures exclues	0					0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Fournisseurs France : délais légaux, compris entre 30 j et 60 j date de facture en fonction de la nature de l'achat (30 j date de facture s'il s'agit de prestation de service). Fournisseurs étrangers : délai contractuel, n'excédant pas 60 j date de facture.					Délai légal : 30 jours date de facture.				

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

La Société détenait, au 31 décembre 2023, 101 filiales et sous-filiales.

### **Information sur le montant des prêts consentis par la Société**

Conformément aux dispositions de l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier, il est précisé que notre Société n'a consenti, à titre accessoire à son activité principale aucun prêt à moins de deux ans au profit de microentreprises, PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

## **INFORMATIONS JURIDIQUES**

### **Informations relatives aux titres de la Société - Autocontrôle**

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 354 611 de ses propres actions dont 24 231 actions au titre du contrat de liquidité.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2023 conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce et du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les modalités suivantes :

Titres concernés : actions ordinaires.

Code Mnémonique / Code ISIN : ALMAR / FR0013400835.

Autorisation de l'opération : Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2023.

Part maximale du capital dont l'achat a été autorisé par l'Assemblée Générale : dix pour cent (10,00%) des actions composant le capital social.

Prix maximum d'achat : dix euros (10,00€) par action, hors frais et commissions.

Objectifs par ordre de priorité :

- Favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- Attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions légales et réglementaires, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- Annuler les titres ainsi rachetés par voie de réduction de capital, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale des actionnaires, statuant en matière extraordinaire, d'une résolution spécifique portant sur cette réduction de capital,

- Attribuer les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes de la société,
- Remettre, dans la limite de cinq pour cent (5,00%) du capital social, les actions en paiement ou en échange, notamment, dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Modalité de rachat : Les achats, cessions ou transferts peuvent être effectués par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou hors marché, y compris par des transactions de blocs de titres (la part maximale du programme de rachat pouvant être effectué par voie d'acquisition ou de cession de bloc de titres pouvant atteindre la totalité du programme autorisé.

Durée du programme : 18 mois

### Répartition du capital et des droits de vote

<b>Au 31/12/2023</b>	<b>Nb d'actions</b>	<b>%</b>	<b>Nb de droits de vote</b>	<b>%</b>
AEQUOR	3 542 541	46,77%	7 085 082	52,46%
Financière Saint Vial	1 301 756	17,18%	2 603 512	19,28%
Nicolas CUYNAT	5 726	0,08%	11 452	0,08%
Didier CUYNAT	5 726	0,08%	11 452	0,08%
AL ET CO Développement	217 609	2,87%	435 218	3,22%
AZUR 4.0 4.0	273 000	3,60%	546 000	4,04%
Vignemont Tous Travaux	467 452	6,17%	934 904	6,92%
Thierry DE VIGNEMONT	5 725	0,08%	11 450	0,08%
<b>Associés Fondateurs</b>	<b>5 819 535</b>	<b>76,83%</b>	<b>11 639 070</b>	<b>86,17%</b>
Auto-détention	354 611	4,68%	0	0,00%
Salariés au nominatif	80 150	1,06%	160 300	1,19%
Public - détention au nominatif	423 004	5,58%	809 632	5,99%
Public - détention au porteur	897 668	11,85%	897 668	6,65%
<b>TOTAL</b>	<b>7 574 968</b>	<b>100,00%</b>	<b>13 506 670</b>	<b>100,00%</b>

Il est précisé que, conformément aux statuts de la Société, les actionnaires justifiant d'une détention nominative des titres MARE NOSTRUM depuis deux (2) ans bénéficient de droits de vote double.

## Participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023, et selon la définition de l'article L. 225-102 (titres qui sont l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE) ou sont frappés d'une inaccessibilité), est nulle.

## Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Le tableau ci-après, établi conformément à l'article L. 225-211 du Code de commerce, récapitule les opérations effectuées dans le cadre de ces autorisations au cours de l'exercice 2023 :

<b>OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR MARE NOSTRUM SUR SES PROPRES TITRES AU COURS DE L'EXERCICE 2023</b>	
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2022	338 290
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2023	46 249
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice 2023	0
Nombre d'actions en dation au cours de l'exercice 2023	0
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2023	29 928
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2023	354 611
Valeur (évaluée au cours d'achat) des actions détenues par la société au 31 décembre 2023	1 090 215
<b>DÉTAIL DES OPÉRATIONS EN FONCTION DE LEURS FINALITÉS</b>	
<b>Annulation d'actions</b>	
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice 2023	0
Réallocations éventuelles à d'autres objectifs	0
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2023 en dehors du contrat de liquidité	330 380
<b>Contrat de liquidité</b>	
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2023	46 249
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2023	29 928
Réallocations éventuelles à d'autres objectifs	0
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2023 dans le cadre du contrat de liquidité	24 231

## Aliénation d'actions (participations réciproques)

Sans objet.

## Informations relatives aux dirigeants

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous rappelons que les actionnaires doivent être informés des opérations visées à l'article L. 621-18-2 qui ont été réalisées au cours de l'exercice écoulé, par les personnes visées audit article.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune opération n'a été réalisée à la connaissance de la Société.

## Informations relatives aux attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions et aux attributions d'actions gratuites

Sans objet.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration ou conclues antérieurement à sa création et poursuivies au cours de l'exercice.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

Pour mémoire, votre Conseil a décidé le déclassement de l'ensemble des conventions de prestations de services conclues à l'intérieur du groupe et conclues à des conditions normales au cours de l'exercice ou poursuivies au cours dudit exercice, à l'exception des contrats de baux.

### Annexe - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

NATURE DES INDICATIONS	31.12.23	31.12.22	31.12.21	31.12.20	31.12.2019
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) capital social	757 497	757 497	757 497	757 497	757 497
b) nombre des actions ordinaires existantes	7 574 968	7 574 968	7 574 968	7 574 968	7 574 968
c) nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
a) chiffre d'affaires hors taxes	10 677 511	10 454 945	8 732 838	6 329 725	7 629 140
b) résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	-818 121	909 376	-302 279	-805 031	1 816 276
c) impôts sur les bénéfices	-31 585	13 126	-9 359	-6 000	-1 800
d) participation des salariés due au titre de l'exercice					
e) résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	-15 664 642	253 928	-765 901	-1 155 844	1 570 769
f) résultat distribué (proposition)					
<b>RESULTATS PAR ACTION</b>					
a) résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions.	-0,11	0,12	-0,04	-0,11	0,24
b) résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	-2,07	0,03	-0,10	-0,15	0,21
c) Dividende attribué à chaque action (proposition)					
<b>PERSONNEL</b>					
a) effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	19	21		22	17
b) montant de la masse salariale de l'exercice	697 332	703 479	751 267	664 521	676 874
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	250 155	245 863	252 489	220 180	207 945

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous présentons dans la présente section, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise ;

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

## **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous présentons dans la présente section, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise ;

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

### Principes de Gouvernance

La société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext tel que révisé en septembre 2021. Ce code est disponible sur le site de Middlenext ([www.middlenext.com](http://www.middlenext.com)).

La société applique les recommandations qu'il contient de la façon suivante :

<b>Recommandations du Code MiddleNext (version révisée de septembre 2021)</b>	<b>Adoptée</b>	<b>En cours de réflexion</b>	<b>Ne sera pas adoptée</b>
R1 : Déontologie des membres du Conseil	X		
R2 : Conflits d'intérêts	X		
R3 : Composition du Conseil : présence de membres indépendants	X		
R4 : Information des membres du Conseil	X		
R5 : Formation des membres du Conseil	X		
R6 : Organisation des réunions du Conseil et des comités	X		
R7 : Mise en place des Comités			X <sup>(1)</sup>
R8 : Mise en place d'un comité spécialisé sur la Responsabilité sociale/sociétale et environnementale des Entreprises (RSE)	X		
R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil	X		
R10 : Choix de chaque « membre du Conseil »	X		
R11 : Durée des mandats des membres du Conseil	X		
R12 : Rémunération de « membre du Conseil » au titre de son mandat	X		
R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil	X		
R14 : Relation avec les « actionnaires »	X		
R15 : Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise	X		
R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		
R17 : Préparation de la succession des « dirigeants »			X <sup>(2)</sup>
R18 : Cumul contrat de travail et mandat social	X		
R19 : Indemnités de départ	X		
R20 : Régimes de retraite supplémentaires	X		
R 21 : Stock-options et attribution gratuites d'actions	X		
R 22 Revue des points de vigilance	X		

(1) Compte tenu de sa taille, la Société n'a pas mis en place de comités spécialisés (audit, rémunérations, nominations, stratégiques, etc.), à l'exception du comité RSE, et n'envisage pas d'en créer à court terme. Les modalités de mise en place du comité RSE restent à fixer mais la Société s'engage d'ores et déjà dans le processus de mise en place dudit comité.

(2) La Société ne souhaite pas suivre la Recommandation R17 dans la mesure où elle estime que, compte tenu du mode d'exercice de la direction et de l'âge de ses dirigeants actuels, le sujet de leur succession n'est pas d'actualité.

### Composition du Conseil d'Administration et de la Direction Générale

Le Conseil d'Administration de la société est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf dérogation prévue par la loi. Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration.

La durée des mandats d'administrateur a été fixée à trois (3) ans, renouvelable.

Cette durée est adaptée aux spécificités de l'entreprise, en conformité avec les recommandations du code Middlenext.

Conformément à l'article 13 des statuts de la Société, nul ne peut être nommé administrateur s'il est âgé de plus de soixante-dix-huit (78) ans. D'autre part, si un administrateur en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

A la date des présentes, le Conseil compte cinq (5) membres dont deux (2) indépendants.

La Direction Générale est assurée par Monsieur Nicolas CUYNAT.

Nom, prénom, date de naissance / raison sociale	Durée et échéance du mandat	Fonctions
<b>Monsieur Nicolas CUYNAT</b>	<u>Durée</u> : 3 années Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 15 juin 2022 soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général
<b>Monsieur Thierry DE VIGNEMONT</b>	<u>Durée</u> : 3 années Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 20 juin 2023 soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.	Administrateur Directeur général Délégué

Nom, prénom, date de naissance / raison sociale	Durée et échéance du mandat	Fonctions
<b>Monsieur Didier CUYNAT</b>	<p><u>Durée</u> : 3 années</p> <p>Mandat au renouvelé par l'Assemblée Générale du 15 juin 2022 soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.</p>	Administrateur
<b>Madame Virginie BOISSIMON-SMOLDERS</b>	<p><u>Durée</u> : 3 années</p> <p>La nomination de Madame Virginie BOISSIMON-SMOLDERS a été votée au cours de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2021.</p> <p>Le mandat prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.</p> <p>Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 18 septembre 2024 de renouveler son mandat jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.</p>	Administratrice indépendante
<b>La société ONDINE (dont la représentante permanente est Madame Valérie LORENTZ-POINSOT)</b>	<p><u>Durée</u> : 3 années</p> <p>Cooptation de la société ONDINE en remplacement de Madame Valérie LORENTZ-POINSOT, démissionnaire, par décision du Conseil d'administration du 18 novembre 2022.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 20 juin 2023 soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.</p>	Administratrice indépendante

Il est précisé que Madame Florence POIVEY a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société en date du 9 juin 2023.

#### Indépendance des administrateurs

La recommandation R3 du code Middlenext prévoit de tester cinq critères qui permettent de justifier de l'indépendance des membres du Conseil, caractérisée par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale susceptible d'altérer l'indépendance de jugement. En application de ces critères, le Conseil d'Administration compte, au moment de l'établissement du présent rapport, trois membres indépendants.

### Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux à la date d'émission du présent rapport.

#### **Monsieur Nicolas CUYNAT**

AEQUOR	Président Directeur Général	
FINANCIERE SAIN VIAL	Président	
MARE NOSTRUM	Président du Conseil d'Administration / Directeur	
SCI GDS 21 <sup>3</sup>	Gérant	
SCI TER1	Gérant	
IN MARE FUNDIS AQUAS -	Président du Conseil	Liquidée
MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT	Gérant	Liquidée
COMMUNITY WEB	Gérant	Liquidée
EXPERTS SDC	Co-Gérant	
NEW GEST	Gérant	
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	Gérant	Liquidée
AC 020	Gérant	
AC 030	Gérant	
AC 050	Gérant	
AC140	Gérant	Liquidée
AC150	Gérant	
AC160	Gérant	Liquidée
AC170	Gérant	Liquidée
E-INTERIM SOLUTIONS	Gérant	
ei020	Gérant	Liquidée
2IP	Gérant	
2i090	Gérant	Liquidée
TRIDENTT SECOND ŒUVRE	Gérant	
T090	Gérant	
T100	Gérant	
NRH030	Gérant	Liquidée
AZUR 4.0	Directeur général délégué	
NRH31	Gérant	Liquidée
NRH75	Gérant	Liquidée
SCI LE MERIDIENS	Gérant	
T170	Gérant	

<sup>3</sup> Société dissoute en attente de liquidation.

**Monsieur Thierry DE VIGNEMONT**

VIGNEMONT TOUS TRAVAUX	Président	
AZUR 4.0	Président	
T190	Gérant	Liquidée
NRH010 (anciennement T130)	Gérant	

**Monsieur Didier CUYNAT**

Néant

**Madame Virginie BOISSIMON-SMOLDERS**

IPM FRANCE	Présidente
------------	------------

**Madame Valérie LORENTZ-POINSOT**

BOIRON (Suisse)	Administratrice et Présidente
BOIRON USA (USA), BOIRON (USA), BOIRON CANADA (Canada), Laboratoires BOIRON (Italie), BOIRON MEDICAMENTOS HOMEOPATICOS (Brésil)	Administratrice
UNDA (Belgique)	Représentant permanent de BOIRON au Conseil d'Administration
BOIRON (Allemagne)	Gérant
Université Jean Moulin Lyon 3	Administratrice
Editions SIMLILIA	Administratrice et Présidente-Directrice Générale
Fondation OL	Administratrice
ONDINE	Présidente
AMOEBA	Administratrice
Groupe DELPHARM	Administratrice

**Organisation et fonctionnement des organes d'administration et de direction****Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration (article 14 et suivants des statuts)**

La société est administrée par un Conseil d'Administration dont le Président, Monsieur Nicolas CUYNAT, est également Directeur Général. La réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général a en effet été considérée par le Conseil d'Administration du 18 janvier 2019 comme étant la plus adaptée au mode d'organisation de l'entreprise.

En sa qualité de Président, Monsieur Nicolas CUYNAT organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de d'exercer leur mandat.

### Missions et pouvoirs du Conseil d'Administration (article 16 de statuts et 1 du Règlement intérieur)

Conformément à son règlement intérieur adopté le 18 janvier 2019, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration reçoit une information périodique, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses comités si de tels comités étaient mis en place, sur tout événement significatif pour la conduite des affaires de la société.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre (4) fois par an sur convocation de son Président ou du tiers au moins de ses membres, huit (8) jours ouvrables avant la séance, sauf cas d'urgence, par tous moyens ou verbalement. Tous les documents nécessaires pour informer les administrateurs sur les points à l'ordre du jour sont joints à la convocation ou remis dans un délai raisonnable, préalablement à la réunion.

### Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté le 18 janvier 2019, en conformité avec la recommandation R7 du code Middlednext : il précise le rôle du Conseil, sa composition et les critères permettant d'apprécier l'indépendance de ses membres, les règles de son fonctionnement, ainsi que les conditions de préparation de ses réunions.

Le règlement intérieur rappelle en outre les droits et devoirs des administrateurs dans l'exercice de leur mandat. En conformité avec la recommandation R1 du code Middlednext (déontologie des membres du Conseil), le règlement intérieur reprend dans son article 4 les devoirs et obligations des membres du Conseil d'Administration : connaissance et respect des textes réglementaires, respect de l'intérêt social, efficacité du Conseil d'Administration, liberté de jugement, obligation de diligence, obligation de confidentialité. Le même article précise également, en conformité avec la recommandation R2 du code Middlednext que tout administrateur ou tout candidat à la nomination à un poste de membre du Conseil d'Administration doit informer complètement et immédiatement le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel qu'il pourrait avoir dans le cadre de ses fonctions d'administrateur, afin notamment de déterminer s'il doit s'abstenir des débats et/ou de voter les délibérations concernées.

### Limitations apportées aux pouvoirs du Président-Directeur Général par le Conseil d'Administration.

Dans les limites de l'objet social et des limitations prévues par la loi, le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus, sans limitation.

### Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration (article 14 et suivants des statuts)

La société est administrée par un Conseil d'Administration dont le Président, Monsieur Nicolas CUYNAT, est également Directeur Général. La réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général a en effet été considérée par le Conseil d'Administration du 18 janvier 2019 comme étant la plus adaptée au mode d'organisation de l'entreprise.

En sa qualité de Président, Monsieur Nicolas CUYNAT organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de d'exercer leur mandat.

### Missions et pouvoirs du Conseil d'Administration (article 16 de statuts et 1 du Règlement intérieur)

Conformément à son règlement intérieur adopté le 18 janvier 2019, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration reçoit une information périodique, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses comités si de tels comités étaient mis en place, sur tout événement significatif pour la conduite des affaires de la société.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre (4) fois par an sur convocation de son Président ou du tiers au moins de ses membres, huit (8) jours ouvrables avant la séance, sauf cas d'urgence, par tous moyens ou verbalement. Tous les documents nécessaires pour informer les administrateurs sur les points à l'ordre du jour sont joints à la convocation ou remis dans un délai raisonnable, préalablement à la réunion.

### Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté le 18 janvier 2019, en conformité avec la recommandation R7 du code Middlednext : il précise le rôle du Conseil, sa composition et les critères permettant d'apprécier l'indépendance de ses membres, les règles de son fonctionnement, ainsi que les conditions de préparation de ses réunions.

Le règlement intérieur rappelle en outre les droits et devoirs des administrateurs dans l'exercice de leur mandat. En conformité avec la recommandation R1 du code Middlednext (déontologie des membres du Conseil), le règlement intérieur reprend dans son article 4 les devoirs et obligations des membres du Conseil d'Administration : connaissance et respect des textes réglementaires, respect de l'intérêt social, efficacité du Conseil d'Administration, liberté de jugement, obligation de diligence, obligation de confidentialité. Le même article précise également, en conformité avec la recommandation R2 du code Middlednext que tout administrateur ou tout candidat à la nomination à un poste de membre du Conseil d'Administration doit informer complètement et immédiatement le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel qu'il pourrait avoir dans le cadre de ses fonctions d'administrateur, afin notamment de déterminer s'il doit s'abstenir des débats et/ou de voter les délibérations concernées.

### Limitations apportées aux pouvoirs du Président-Directeur Général par le Conseil d'Administration.

Dans les limites de l'objet social et des limitations prévues par la loi, le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus, sans limitation.

## Rémunération des membres du Conseil d'Administration et dirigeants

<b>Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>		
	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Nicolas Cuynat, Président Directeur Général <sup>4</sup></b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au Tableau 2)	36 000 € <sup>5</sup>	36 000 € <sup>6</sup>
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>	<b>36 000 €</b>
<b>Thierry de Vignemont, Directeur Général Délégué <sup>7</sup></b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au Tableau 2)	36 000 € <sup>8</sup>	36 000 € <sup>9</sup>
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>36 000 €</b>	<b>36 000 €</b>
<b>Olivier Bani, Directeur Général Délégué (jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023)</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au Tableau 2)	33 100 €	36 000 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>33 100 €</b>	<b>36 000 €</b>

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale tenue le 18 janvier 2019 :

- Monsieur Nicolas Cuynat : 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général

<sup>4</sup> Président de la société Financière Saint-Vial

<sup>5</sup> Au titre de l'exercice 2023, M. Nicolas Cuynat a reçu de la Société une rémunération fixe annuelle au titre de son mandat de Président d'un montant de 36 000 €. Il n'a perçu aucune rémunération variable. Par ailleurs, la convention réglementée conclue avec la société Financière Saint-Vial, dont M. Nicolas Cuynat est associé majoritaire, a donné lieu à une facturation d'un montant de 180 000 €HT.

<sup>6</sup> Au titre de l'exercice 2022, M. Nicolas Cuynat a reçu de la Société une rémunération fixe annuelle au titre de son mandat de Directeur Général d'un montant de 36 000 €. Il n'a perçu aucune rémunération variable.

<sup>7</sup> Président de la société Vignemont Tous Travaux

<sup>8</sup> Au titre de l'exercice 2023, M. Thierry de Vignemont a reçu de la Société une rémunération fixe annuelle au titre de son mandat de Directeur Général Délégué d'un montant de 36 000 €, ainsi qu'un avantage en nature de 2 483 € concernant un véhicule. Il n'a perçu aucune rémunération variable. Par ailleurs, la convention réglementée conclue avec la société Vignemont Tous Travaux, dont M. Thierry de Vignemont est associé unique, a donné lieu à une facturation d'un montant de 180 000 €HT

<sup>9</sup> Au titre de l'exercice 2022, M. Thierry de Vignemont a reçu de la Société une rémunération fixe annuelle au titre de son mandat de Directeur Général Délégué d'un montant de 36 000 €, ainsi qu'un avantage en nature de 7 712 € concernant un véhicule. Il n'a perçu aucune rémunération variable.

- Monsieur Thierry de Vignemont : 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

auxquelles peut s'ajouter pour chacun un avantage en nature dans la limite de 1 000 € par mois.

Le 2 juillet 2021, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit la rémunération de Monsieur Olivier Bani : 36 000 € annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur général Délégué ; étant rappelé que le mandat de Monsieur Olivier BANI a pris fin en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Les sociétés Financière Saint Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général, Directeur Général Délégué et Directeur Général Délégué de la Société 2iD, filiale à 95% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2018, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour chacune de ces personnes morales mandataires sociaux.

Est par ailleurs envisagée mais non encore appliquée, une rémunération variable qui serait fonction d'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs basés notamment sur les performances du Groupe, étant entendu que cette partie variable serait plafonnée à 50% de la partie fixe.

Les tableaux suivants présentent les rémunérations dues aux dirigeants mandataires sociaux au titre des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2023 et les rémunérations perçues par ces mêmes personnes au cours de ces mêmes exercices :

<b>Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de Nicolas Cuynat, Président Directeur Général <sup>10</sup></b>				
	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>Montants bruts dus</b>	<b>Montants bruts versés</b>	<b>Montants bruts dus</b>	<b>Montants bruts versés</b>
Rémunération fixe	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>36 000 €</b>	<b>36 000 €</b>	<b>36 000 €</b>	<b>36 000 €</b>

<b>Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de Thierry de Vignemont, Directeur Général Délégué <sup>11</sup></b>				
	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>Montants bruts dus</b>	<b>Montants bruts versés</b>	<b>Montants bruts dus</b>	<b>Montants bruts versés</b>
Rémunération fixe	36 000 €	36 000 €	36 000 €	36 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	2 483 €	2 483 €	7 712 €	7 712 €
<b>Total</b>	<b>38 483 €</b>	<b>38 483 €</b>	<b>43 712 €</b>	<b>43 712 €</b>

<sup>10</sup> Voir notes 1, 2 et 3

<sup>11</sup> Voir notes 4, 5 et 6

<b>Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de Olivier Bani, Directeur Général Délégué (jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023)</b>				
	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>Montants bruts dus</b>	<b>Montants bruts versés</b>	<b>Montants bruts dus</b>	<b>Montants bruts versés</b>
Rémunération fixe	33 100 €	33 100 €	36 000 €	36 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>33 100 €</b>	<b>33 100 €</b>	<b>36 000 €</b>	<b>36 000 €</b>

Cf. *supra* s'agissant des rémunérations fixes mises en place au niveau de MARE NOSTRUM par le Conseil d'Administration du 20 février 2020.

<b>Tableau 3 : Rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants au titre du mandat de « membre du Conseil »</b>				
<b>Nom du mandataire social non dirigeant</b>	<b>Montants attribués au cours de l'exercice 2023</b>	<b>Montants versés au cours de l'exercice 2023</b>	<b>Montants attribués au cours de l'exercice 2022</b>	<b>Montants versés au cours de l'exercice 2022</b>
<b>Virginie Boissimon - Smolders</b>	12 000	12 000	12 000	12 000
<b>ONDINE</b>	6 000	6 000	12 000	12 000
<b>Florence Poivey (jusqu'au 9 juin 2023)</b>	0	0	12 000	12 000
<b>Total</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>	<b>36 000</b>	<b>36 000</b>

Les Tableaux suivants sont Non Applicables :

- **Tableau 4** : *Stock-options* attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par MARE NOSTRUM et par toute société du Groupe
- **Tableau 5** : *Stock-options* levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social
- **Tableau 6** : Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire par MARE NOSTRUM et par toute société du Groupe
- **Tableau 7** : Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social
- **Tableau 8** : Historique des attributions de *Stock-options* attribuées aux mandataires sociaux durant les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2023
- **Tableau 9** : *Stock-options* consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers au cours du dernier exercice
- **Tableau 10** : Historique des attributions gratuites d'actions.

<b>Tableau 11 : Précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis aux dirigeants mandataires sociaux</b>								
<b>Dirigeants mandataires sociaux</b>	<b>Contrat de travail</b>		<b>Régime de retraite supplémentaire</b>		<b>Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions</b>		<b>Indemnités relatives à une clause de non concurrence</b>	
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Nicolas Cuynat</b> <b>Président Directeur Général</b> Date de début de mandat : 18 janvier 2019 Date de fin de mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024		X		X		X		X
<b>Thierry de Vignemont</b> <b>Directeur Général Délégué</b> Date de début de mandat : 18 janvier 2019 Date de fin de mandat (suite renouvellement) : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025		X		X		X		X
<b>Olivier Bani</b> <b>Directeur Général Délégué</b> Date de début de mandat : 2 juillet 2021 Date de fin de mandat : 1 <sup>er</sup> décembre 2023		X		X		X		X

Aucun contrat de travail n'a été signé entre MARE NOSTRUM et l'un de ses Administrateurs.

Des informations relatives à la continuation des conventions évoquées sous le tableau n°1 sont fournies dans la section « Conventions Réglementées ».

Rémunération des membres du Conseil d'Administration : Une enveloppe de rémunération de cinquante mille euros (50.000€) allouée aux membres du Conseil a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2023. Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale du 18 septembre 2024 d'allouer une enveloppe de dix-huit mille euros (18 000 €) pour 2024.

## Modalités d'exercice de la Direction Générale

La Direction Générale de la Société est assurée par Nicolas Cuynat, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et par Thierry De Vignemont et Olivier Bani (jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023) en leur qualité de Directeurs Généraux Délégués.

Messieurs Cuynat et De Vignemont ont été nommés, respectivement Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués, par le Conseil d'administration du 18 janvier 2019.

Monsieur Bani (jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023) a été nommé Directeur Général Délégué par le Conseil d'Administration du 2 juillet 2021, pour une durée indéterminée.

## [Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif avec une autre société dont notre Société possède plus de la moitié du capital social](#)

Durant l'exercice écoulé, à l'exception des conventions présentées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, aucune convention nouvelle n'a été conclue, directement ou par personne interposée entre d'une part, entre le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont MARE NOSTRUM possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

Etant précisé que l'ensemble des conventions de prestation de service conclues au sein du groupe MARE NOSTRUM ont été déclassées s'agissant de conditions courantes conclues à des conditions normales.

## [Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice](#)

Date AG	# résolution	Contenu de la délégation	Durée	Plafond/Limite	Utilisation	Expiration
mardi 20 juin 2023	10	<b>Mise en place d'un programme de rachat par la société de ses propres actions</b>	18 mois	10% du nombre total des actions composant le capital social tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision.  5% de ce même nombre total des actions composant le capital social, s'il s'agit d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport  Prix unitaire de rachat : 10 euros	Au 31 décembre 2023, 24 231 titres sont affectés au contrat de liquidité	<b>vendredi 20 décembre 2024</b>
mardi 20 juin 2023	11	<b>Annulations des actions auto-détenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la société de ses propres actions</b>	24 mois	dans la limite de 10% du capital social	Néant	<b>vendredi 20 juin 2025</b>
mercredi 15 juin 2022	9	<b>Augmentation de capital par voie d'offre au public</b>	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 400.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 400.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues dans les 10ème, 11ème et 12ème résolutions.  Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 20.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 20.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les 10ème, 11ème et 12ème résolutions.	Néant	<b>jeudi 15 août 2024</b>
mercredi 15 juin 2022	10	<b>Augmentation de capital par voie de placement privé</b>	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 400.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 400.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues dans les 9ème, 11ème et 12ème résolutions.  Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 20.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 20.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les 9ème, 11ème et 12ème résolutions.	Néant	<b>jeudi 15 août 2024</b>
mardi 20 juin 2023	12	<b>Augmentation de capital à catégorie de personne (« small caps »)</b>	18 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 400.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 400.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les 10e, 11e, 13e et 14ème résolutions de l'AG du 15 juin 2022.  Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 20.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 20.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les 10e, 11e, 13e et 14ème résolutions de l'AG du 15 juin 2022.	Néant	<b>vendredi 20 décembre 2024</b>
mercredi 15 juin 2022	12	<b>Augmentation de capital avec maintien du DPS</b>	26 mois	Montant nominal maximum des augmentations de capital ne pourra excéder 400.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 400.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues dans les 9ème, 11ème et 12ème résolutions.  Montant nominal global des VMDAC ne pourra excéder 20.000.000 euros dans la limite de la fraction non utilisée du plafond nominal global de 20.000.000 euros applicable à la présente délégation et à celles prévues par les 9ème, 11ème et 12ème résolutions.	Néant	<b>jeudi 15 août 2024</b>
mercredi 15 juin 2022	13	<b>Augmentation de capital en cas de demande excédentaires</b>	26 mois	dans la limite de 15% de l'émission initiale,	Néant	<b>jeudi 15 août 2024</b>
vendredi 18 juin 2021	8	<b>Attribution gratuite d'actions</b>	38 mois	dans la limite de 10% du capital social	Néant	<b>dimanche 18 août 2024</b>
vendredi 18 juin 2021	10	<b>Stock-options</b>	38 mois	dans la limite de 5% du capital social	Néant	<b>dimanche 18 août 2024</b>
mardi 20 juin 2023	13	<b>Augmentation de capital réservée aux salariés (PEE)</b>	26 mois	Dans la limite de 3% du capital social	Néant	<b>mercredi 20 août 2025</b>

### **Procédures d'élaboration des comptes consolidés du groupe**

Chaque société applique les procédures des référentiels comptables en vigueur et contrôle notamment la traduction comptable des opérations liées à son activité et à son patrimoine, relatives :

- A la gestion des encaissements clients, du recours à l'affacturage et à la gestion de la trésorerie
- A l'évaluation des provisions pour risques et charges et des passifs sociaux
- Au suivi des engagements hors bilan.

L'organisation des travaux et des structures comptables s'appuie sur le principe de séparation des fonctions et des tâches.

Selon un planning de clôture prédéfini, les équipes comptables de la Direction Financière établissent les liasses de chaque filiale traitée, objet d'un contrôle une à deux fois par an par des auditeurs externes en fonction de leur matérialité.

Les travaux de consolidation sont externalisés auprès d'un Expert-Comptable qui prépare pour chaque consolidation un dossier incluant :

- Les liasses de consolidation auditées
- Les supports des retraitements et des éliminations effectuées
- Les tableaux de variations des capitaux propres consolidés
- Les tableaux de preuve d'impôt.

Un suivi d'évaluation des actifs incorporels et les tests de pertes de valeur éventuelles sont effectués par la Direction Financière.

Les annexes sont préparées conjointement par la Direction Financière et l'Expert-Comptable assurant la consolidation. Les comptes consolidés sont revus et contrôlés par la Direction Générale et font l'objet, de la part du collège des Commissaires aux Comptes, des diligences prévues par la loi.

### **Principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pour l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation**

Chaque Métier et chaque Direction support présente, selon un planning annuel, ses indicateurs de performances et l'avancement des projets en cours au cours de Revues de performance thématiques.

Le Groupe a d'ores et déjà mis et/ou a prévu de mettre en place des règles et procédures internes visant notamment à assurer au sein du groupe MARE NOSTRUM :

- Le respect des lois et de la réglementation applicable à la Société et aux filiales du Groupe
- L'application effective des directives, politiques, procédures internes et bonnes pratiques fixées par la Direction Générale
- La sauvegarde des actifs et du personnel du Groupe
- La fiabilité et la sincérité de l'information financière et des comptes communiqués aux organes sociaux et publiés
- La prévention et la maîtrise des risques identifiés résultant de l'activité du Groupe
- L'optimisation de l'activité opérationnelle et la sécurisation des opérations du Groupe en conformité avec les lois et réglementations applicables.

## SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### **Etat des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes**

#### Mandats des administrateurs

Le mandat de Madame Virginie BOISSIMON-SMOLDERS arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il est proposé de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Le mandat de la société ONDINE (894 296 144 RCS LYON) dont la représentante permanente est Madame Valérie LORENTZ-POINSOT arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il est proposé de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

#### Mandats des Commissaires aux comptes

Il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société GRANT THORNTHI domiciliée 29 rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine, pour une nouvelle période de six (6) exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 ;

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à vous prononcer sur les résolutions qu'il soumet à votre vote.

**Le Conseil d'Administration**

**COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES FRANÇAISES POUR L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2023**

**COMPTE DE RESULTAT**

<i>(en milliers d'euros)</i>		<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	169 534	172 222
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	5 510	6 961
Achats consommés		-6 590	-5 038
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-39 192	-40 639
Impôts et taxes		-3 358	-3 460
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-127 503	-126 835
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-2 600	-1 675
Autres charges		-1 701	-2 000
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>-5 900</b>	<b>-465</b>
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-3 289	0
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>-9 189</b>	<b>-465</b>
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	<i>Note 6</i>	-660	-448
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 7</i>	-1 304	-96
Impôt sur les résultats	<i>Note 8</i>	-896	-700
<b>Résultat Net des entreprises intégrées</b>		<b>-12 049</b>	<b>-1 709</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	<i>Note 9</i>	10	9
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-12 040</b>	<b>-1 700</b>
Intérêts minoritaires		-315	419
<b>RESULTAT NET (part du Groupe)</b>		<b>-11 725</b>	<b>-2 120</b>
Résultat par action (en euros)	<i>Note 10</i>	<1,55>	<0,28>
Résultat dilué par action (en euros)	<i>Note 10</i>	<1,55>	<0,28>

**BILAN ACTIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>		<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Immobilisations incorporelles	<i>Note 11</i>	15 676	18 712
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	<i>Note 11</i>	12 574	14 303
Immobilisations corporelles	<i>Note 12</i>	1 469	1 618
Immobilisations financières	<i>Note 13</i>	4 161	3 192
Titres mis en Equivalence	<i>Note 14</i>	39	29
<b>Actif immobilisé</b>		<b>21 345</b>	<b>23 550</b>
Stocks et en-cours		23	56
Clients et comptes rattachés	<i>Note 15</i>	24 903	25 295
Autres créances et régularisation	<i>Note 16</i>	21 331	24 182
Valeurs Mobilières de Placement	<i>Note 18</i>	2 521	2 516
Disponibilités	<i>Note 18</i>	4 771	9 523
<b>Actif circulant</b>		<b>53 549</b>	<b>61 572</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>74 894</b>	<b>85 122</b>

**BILAN PASSIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	757	757
Primes	12 305	12 305
Réserves et résultat consolidés	-16 372	-4 866
Autres	-168	-92
<b>Capitaux propres groupe</b>	<b>-3 478</b>	<b>8 104</b>
Intérêts minoritaires	1 036	1 723
<b>Capitaux propres</b>	<b>-2 442</b>	<b>9 827</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<i>Note 17</i> <b>747</b>	<b>759</b>
Emprunts obligataires	<i>Note 18</i> 1 000	1 000
Emprunts et dettes financières	<i>Note 18</i> 20 050	29 034
Fournisseurs	<i>Note 19</i> 9 978	9 230
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 19</i> 45 560	35 273
<b>Dettes</b>	<b>76 588</b>	<b>74 537</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>74 894</b>	<b>85 122</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	<b>CAPITAUX GROUPE</b>	CAPITAUX MINO- RITAIRES
<b>Capitaux propres 31/12/2021</b>	<b>757</b>	<b>12 305</b>	<b>-2 008</b>	<b>-34</b>	<b>-536</b>	<b>10 485</b>	<b>1 650</b>
Affectation du résultat au 31/12/2021			-550		536	-13	-404
Variation de capital						0	7
Ecart de change				-59		-59	-5
Autres variations			-189			-189	56
Résultat au 31/12/2022					-2 120	-2 120	419
<b>Capitaux 31/12/2022</b>	<b>757</b>	<b>12 305</b>	<b>-2 746</b>	<b>-92</b>	<b>-2 120</b>	<b>8 104</b>	<b>1 723</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	<b>CAPITAUX GROUPE</b>	CAPITAUX MINO- RITAIRES
<b>Capitaux propres 31/12/2022</b>	<b>757</b>	<b>12 305</b>	<b>-2 746</b>	<b>-92</b>	<b>-2 120</b>	<b>8 104</b>	<b>1 723</b>
Affectation du résultat au 31/12/2022			-2 120		2 120	0	-293
Variation de capital						0	7
Ecart de change				-76		-76	-8
Autres variations			219			219	-78
Résultat au 31/12/2023					-11 725	-11 725	-315
<b>Capitaux 31/12/2023</b>	<b>757</b>	<b>12 305</b>	<b>-4 647</b>	<b>-168</b>	<b>-11 725</b>	<b>-3 478</b>	<b>1 036</b>

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	7 574 968	0,1
Actions composant le capital en fin d'exercice	7 574 968	0,1

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Résultat net	-12 040	-1 700
Résultat des sociétés mises en équivalence	-10	-9
Dotations et reprises	2 326	1 395
Amortissement des écarts d'acquisition	3 289	0
Variation impôts différés	188	29
Plus ou moins-values de cession	-281	-66
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments	0	-80
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>-6 528</b>	<b>-432</b>
Variation du besoin en fonds de roulement <span style="float: right;"><i>Note 20</i></span>	12 412	418
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>5 884</b>	<b>-14</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-841	-1 770
Variation d'immobilisations financières	-1 037	-833
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	112	41
Cessions de titres sociétés consolidées	0	10
Incidence des variations de périmètre	-32	-197
Variation des dettes sur immobilisations	-178	-82
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>-1 975</b>	<b>-2 830</b>
Augmentation de capital	0	0
Augmentation de capital minoritaires	7	7
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-293	-405
Augmentation des dettes financières <span style="float: right;"><i>Note 18</i></span>	21	-2
Remboursement des dettes financières	-1 484	-3 258
Variation des intérêts courus	37	51
Variation des comptes courants	613	-925
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>-1 097</b>	<b>-4 532</b>
Incidence des variations de devises	1	-5
Autres flux sans incidence sur la trésorerie	0	6
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 812</b>	<b>-7 375</b>
Trésorerie à l'ouverture <span style="float: right;"><i>Note 18</i></span>	1 778	9 153
Trésorerie à la clôture <span style="float: right;"><i>Note 18</i></span>	4 590	1 778
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 812</b>	<b>-7 375</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Résultat net	-12 040	-1 700
Résultat des sociétés mises en équivalence	-10	-9
Dotations et reprises	2 326	1 395
Amortissement des écarts d'acquisition	3 289	0
Variation impôts différés	188	29
Plus ou moins-values de cession	-281	-66
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments	0	-80
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>-6 528</b>	<b>-432</b>
Variation du besoin en fonds de roulement <i>Note 20</i>	12 412	418
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>5 884</b>	<b>-14</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-841	-1 770
Variation d'immobilisations financières	-1 037	-833
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	112	41
Cessions de titres sociétés consolidées	0	10
Incidence des variations de périmètre	-32	-197
Variation des dettes sur immobilisations	-178	-82
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>-1 975</b>	<b>-2 830</b>
Augmentation de capital	0	0
Augmentation de capital minoritaires	7	7
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-293	-405
Augmentation des dettes financières <i>Note 18</i>	21	-2
Remboursement des dettes financières	-1 484	-3 258
Variation des intérêts courus	37	51
Variation des comptes courants	613	-925
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>-1 097</b>	<b>-4 532</b>
Incidence des variations de devises	1	-5
Autres flux sans incidence sur la trésorerie	0	6
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 812</b>	<b>-7 375</b>
Trésorerie à l'ouverture <i>Note 18</i>	1 778	9 153
Trésorerie à la clôture <i>Note 18</i>	4 590	1 778
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 812</b>	<b>-7 375</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**

### ***Partie 1 - Principes et méthodes comptables***

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **1. Faits marquants**

##### **Renforts de participation**

Sur l'exercice 2023, Mare Nostrum a renforcé sa participation au capital des sociétés 2I 020, 2I 100 (anciennement AC 040) AC 050, AC 140, ALTITUDE FACILITIES EVENT, E-INTERIM, NRH31, NRH69, NRH75, T 100 et T 110. Ces renforts ont été permis par le biais d'augmentations de capital de 2 424 k€, autofinancés.

Mare Nostrum a également renforcé sa participation au capital des sociétés ELP01 (anciennement DOMINO ACTIO GRENOBLE), ELP02 (anciennement DOMINO ACTIO SUD OUEST), ELP06 et INALVEA DEVELOPPEMENT. Ces renforts ont été permis par le rachat d'intérêts minoritaires pour un montant de 997 k€, autofinancés.

##### **Diminution de participation**

Après son renfort de participation dans 2I 100, Mare Nostrum a vu sa participation diminuer à la suite d'une augmentation de capital intégralement souscrite par des associés minoritaires.

##### **Cession de titres de participation**

L'intégralité des titres de PRISMO détenus par Mare Nostrum, d'une valeur nette comptable de 50 k€, ont été cédés pour 61 k€. L'influence du groupe étant négligeable sur cette société, elle ne faisait pas partie du périmètre de consolidation.

## **Provisions pour dépréciations**

Plusieurs filiales font l'objet d'une ouverture de procédure de liquidation judiciaire sur le début d'année 2024. Les titres et créances détenus par Mare Nostrum sur ces sociétés ont été dépréciés à 100%, respectivement pour 1 593 k€ et 3 377 k€ globalement.

Des prévisions à courts termes ont également entraîné des dépréciations de titres complémentaires de 3 050 k€, et de créances de 261 k€.

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés ATP et LINKEYS à 4 600 k€ et 500 k€ respectivement. Cela entraîne une dépréciation de l'écart d'acquisition de ATP de 3 289 k€ et du compte courant de LINKEYS de 2 082 k€.

## **Présentation des comptes en normes françaises**

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023.

### **2. Application des méthodes de référence**

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement ANC n° 2020-01 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les contrats de location financement du Groupe concernent quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

### **3. Estimations et jugements comptables déterminants**

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC n°2020-01 nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition.
- L'estimation des provisions pour risques et charges.
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés.
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

#### **4. Méthodes de consolidation**

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

#### **5. Principes comptables et méthodes d'évaluation**

##### Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

#### Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts (11,2% au 31/12/2023)
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle (1,5% au 31/12/2023)
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites Internet, créations d'extranets...
- des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
- des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,
- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :
  - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
  - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
  - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
  - la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
  - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
  - la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

## Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

## Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la **Note 13**).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.

Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 14**.

## Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

L'application de ces règles est complétée par une revue au cas par cas, pouvant donner lieu à des dépréciations complémentaires, des créances des clients n'étant pas dans l'une des catégories ci-dessus énoncées.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 836 K€ au 31 décembre 2023 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

### Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

### Cash-pooling

Il existe une convention de cash-pooling au sein du Groupe dont la société centralisatrice est la Société MARE NOSTRUM. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie (de type physique indirecte) sont isolés au bilan, par convention comptable,

dans les comptes courants appropriés. Dans les comptes consolidés, ces comptes courants et les intérêts afférents sont éliminés afin de présenter une position de trésorerie du Groupe en montant net.

## Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

### ***Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.***

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

### ***Souscription de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)***

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19, MARE NOSTRUM a souscrit 13 M€ de PGE sur 2020 en deux tranches (7 M€ au 1<sup>er</sup> semestre, 6 M€ au second semestre).

Par ailleurs, sa filiale AT Patrimoine a souscrit 1,1 M€ de PGE au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,

- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

## Engagements de retraites et assimilés

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2022 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,77%

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

### Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de quatre ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Les taux retenus est de 25%.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- Une activité de travail temporaire, réunissant 11 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, illico intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Aer'ness Intérim, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim, Elipse)
- Une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation)
- Une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinum CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT Patrimoine
- Une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité)
- Une activité de prestations de services RH incluant une plateforme *back-office* destinée aux ETT des secteurs médical et médico-social (Inalvea Développement, UNI'TT), ainsi qu'un acteur de la prestation de services intervenant notamment dans le domaine de la culture (L'Agence Unique)
- Des activités annexes : activités des sociétés holdings

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

### Contrats de location financement

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

### Conversion des filiales en devise

Comme préconisé par le règlement ANC n° 2020-01, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,

Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont la société roumaine ACVILA et la société suisse LINKEYS.

### Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

### Information sectorielle

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim,
- Recrutement,
- Formation,
- Portage & Mobilité,
- Prestations de services RH & Autres

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la destination du chiffre d'affaires.

## Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

## Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	31/12/2023			31/12/2022		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère						
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	83,51	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	97,84	98,44	IG	87,39	90,91	IG
2I 030	Société opérationnelle	91,95	96,89	IG	91,95	96,89	IG
2I 040	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	72,12	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
2I 080	Société opérationnelle	72,43	76	IG	72,43	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
2I 100	Société opérationnelle	83,49	83,49	IG	94,9	94,9	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
2IP	Société opérationnelle	89,2	93,99	IG	89,2	93,99	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 050	Société opérationnelle	99,22	99,22	IG	94	94	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 080	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 100	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 110	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 120	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 130	Société opérationnelle	75,84	75,84	IG	75,84	75,84	IG
AC 140	Société opérationnelle	98,95	98,95	IG	94	94	IG
AC 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 190	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 210	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 220	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 230	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
ALTITUDE FACILITIES EVENT	Société opérationnelle	99,87	99,87	IG	99,21	99,21	IG
ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG

ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
ALTROS TALENTS	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ARCADIA AURA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
ARCADIA BFC	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C030	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
CELTIC INTERIM	Société opérationnelle	83,7	99,89	IG	83,7	99,89	IG
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE
EI 020	Société opérationnelle	88,8	88,8	IG	88,8	88,8	IG
E-INTERIM SOLUTIONS	Société opérationnelle	97,86	97,86	IG	84	84	IG
ELP01	Société opérationnelle	100	100	IP	26,34	26,34	IP
ELP02	Société opérationnelle	100	100	IP	49	49	IP
ELP06	Société opérationnelle	94	94	IG	50	50	IG
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
IMNFA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
INALVEA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	80	80	IG	59	59	IG
L'AGENCE UNIQUE	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
LINKEYS	Société opérationnelle	90,84	89,86	IG	90,84	89,86	IG
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	90,84	100	IG	90,84	100	IG
M010	Société opérationnelle	83,79	83,79	IG	83,79	83,79	IG
MAG 020	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 31	Société opérationnelle	100	100	IG	76,01	76,01	IG
NRH 69	Société opérationnelle	100	100	IG	76	76	IG
NRH 75	Société opérationnelle	100	100	IG	76,01	76,01	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH ROUMANIE	Société opérationnelle	Non applicable			51	51	IG
PLATINIUM	Société opérationnelle	99,61	99,61	IG	99,61	99,61	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 080	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
TRIDENTT 100	Société opérationnelle	97,69	97,69	IG	94	94	IG
TRIDENTT 110	Société opérationnelle	99,78	99,78	IG	94	94	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG

TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG
UNI'TT	Société opérationnelle	50	50	IG	50	50	IG

Nota Bene :

2023 :

- MARE NOSTRUM a :
  - o Augmenté sa participation dans :
    - 2I 020, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,84%
    - AC 050, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,22%
    - AC 140, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 98,95%
    - ALTITUDE FACILITIES EVENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,87%
    - E-INTERIM SOLUTIONS, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,86%
    - ELP 01, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - ELP 02, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - ELP 06, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - INALVEA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 80%
    - NRH 31, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - NRH 69, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - NRH 75, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - TRIDENTT 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,69%
    - TRIDENTT 110, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,78%
  - o Diminué sa participation dans :
    - 2I 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 83,49%

2022 :

- MARE NOSTRUM a :
  - o Augmenté sa participation dans :
    - 2I 040, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - 2I 090, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - AC 050, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - AC 080, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - AC 090, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - AC 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - AC 190, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - AC 200, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - AC 210, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%

- AC 230, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - EI 020, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 88,80%
  - INALVEA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 59%
  - M010, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 83,79% (ainsi, le pourcentage d'intérêts du groupe dans CELTIC INTERIM se trouve également augmenté, et est désormais de 83,70%)
  - NRH 31, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 76,01%
  - NRH 75, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 76,01%
  - PLATINIUM, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,61%
  - TRIDENTT 200, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - TRIDENTT 220, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - Acquis des titres de :
    - ELP06, et en détient désormais 50%
    - L'AGENCE UNIQUE, et en détient désormais 76%
  - Diminué sa participation dans :
    - AC 130, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 75,84%
    - DOMINO ACTIO GRENOBLE, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 26,34%
    - MN DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - NRH 030, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - Absorbé MARE NOSTRUM ILE DE FRANCE au 1<sup>er</sup> janvier 2022, après avoir acquis les 10% d'intérêts minoritaires.
- 2ID a augmenté sa participation dans 2I 030, et le groupe a désormais un pourcentage d'intérêts de 91,95%.
  - ALTROS SERVICE a participé à la création de ALTROS TALENTS, et le groupe en détient un pourcentage d'intérêts de 65,80%.

### **Note 1 - Chiffre d'affaires**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Vente de marchandises	378	333
Production vendue biens	0	0
Production vendue services	168 276	170 971
Produits des activités annexes	880	918
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>169 534</b>	<b>172 222</b>

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Travail Temporaire	143 982	147 824
Recrutement	1 843	2 298
Formation	10 369	9 202
Portage & Mobilité	8 765	8 914
Prestations de services RH & Autres	4 574	3 983
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>169 534</b>	<b>172 222</b>

L'activité Travail Temporaire s'élève sur 2023 à 144 M€ contre 147,8 M€ l'an passé (-2,6%) notamment lié à un net ralentissement dans le secteur du bâtiment. Il s'agit cependant d'une tendance générale puisque le marché du Travail Temporaire affiche également un retrait plus marqué sur le dernier trimestre (hors mois de décembre) de - 8,9% (Source : Prism'emploi) par rapport à 2022.

La division Formation voit son chiffre d'affaires annuel s'établir à 10,4 M€ contre 9,2 M€ en 2022, soit une croissance de + 13% portée par une bonne dynamique commerciale qui devrait se confirmer sur le début d'année 2024.

A fin décembre 2023, l'activité Portage Salarial est relativement stable avec un chiffre d'affaires de 8,8 M€ contre 8,9 M€ en 2022.

Tandis que l'activité Recrutement s'établit sur 2023 à 1,8 M€ contre 2,3 M€ l'an passé en raison d'une moindre performance des cabinets en Ile-de-France mais en partie compensée par les performances du Sud.

Sur l'année 2023, l'activité Prestations de services RH & Autres affiche une belle progression (+15 %) et s'élève, pour sa part, à 4,6 M€ contre 4 M€ l'an dernier.

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2023	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	378	378	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0
Production vendue Services	168 276	165 948	1 359	969
Produits des act. annexes	880	794	20	66
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>169 534</b>	<b>167 120</b>	<b>1 379</b>	<b>1 035</b>

Libellé	31/12/2022	France	Europe (hors France)	Reste du monde
Ventes de marchandises	333	333	0	0
Production vendue Services	170 971	168 709	1 345	917
Produits des act. annexes	918	857	6	55
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>172 222</b>	<b>169 899</b>	<b>1 351</b>	<b>972</b>

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est générée au Moyen-Orient.

### **Note 2 - Autres produits d'exploitation**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée	0	0
Production immobilisée	48	301
Subventions d'exploitation	375	415
Reprises amortissements et provisions	511	585
Transferts de charges	3 745	5 122
Autres produits	830	538
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>5 510</b>	<b>6 961</b>

Les subventions d'exploitation comprennent principalement des subventions d'apprentissage.

Les reprises d'amortissements et provisions concernent principalement les reprises de provisions des créances clients, et les reprise en compte de résultat des écarts d'acquisitions négatifs de AC 040, AC 120 et ELPO6 pour 131 k€.

Les transferts de charges concernent essentiellement le poste « Redevance loyer et véhicule » et les « produits à recevoir formation ».

### **Note 3 - Autres charges et charges externes**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Sous-traitance	2 514	1 535
Loyers	10 931	10 862
Assurance	932	945
Honoraires	3 047	2 655
Communication et publicité	933	1 014
Voyages et déplacements	17 937	20 813
Services bancaires	1 725	943
Autres achats et charges externes	1 172	1 871
<b>Autres charges externes</b>	<b>39 192</b>	<b>40 639</b>

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais il n'est pas soumis à charges sociales. Ces indemnités s'élèvent à 15 703 k€ au 31/12/2023 contre 18 707 k€ au 31/12/2022.

### **Note 4 - Charges de personnel**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Salaires et traitements	101 133	100 403
Charges sociales	26 351	26 395
Participation / Intéressement	19	38
<b>Charges de personnel</b>	<b>127 503</b>	<b>126 835</b>

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie\* :

Catégories	31/12/2023	31/12/2022
Permanents	448	447
Intérimaires	2 545	2 821
<b>Effectif</b>	<b>2 993</b>	<b>3 268</b>

\* Les effectifs permanents sont mentionnés en « équivalent temps plein ».

### ***Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions***

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 644	1 357
Dotations aux provisions sur immobilisations	584	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	336	243
Dotations aux provisions pour risques et charges	35	76
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>2 600</b>	<b>1 675</b>

Les dotations aux provisions sur immobilisations concernent LINKEYS FRANCE dont la valeur des immobilisations est estimée à 500 k€.

## Note 6 - Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits de participations	796	6
Produits des autres immobilisations financières	1	4
Différences positives de change	203	114
Produits nets sur cession de VMP	13	2
Autres intérêts et produits assimilés	85	27
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 099</b>	<b>153</b>
Intérêts et charges assimilées	1 522	498
Différences négatives de change	61	45
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	20	2
Dotations aux provisions	157	57
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 759</b>	<b>601</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-660</b>	<b>-448</b>

Les différences positives et négatives de change concernent essentiellement LINKEYS.

La majeure partie des produits de participation comprend des intérêts de cash-pooling chez Mare Nostrum ne concernant pas des sociétés du périmètre.

Les intérêts et charges assimilées comprennent principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, les agios bancaires et les intérêts de cash-pooling ne concernant pas des sociétés du périmètre.

### Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28	92
Produits de cession d'immobilisations	463	132
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	3	217
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>494</b>	<b>441</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 535	156
VNC des immobilisations cédées	182	65
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	2	66
Dotations exceptionnelles aux provisions	80	250
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 799</b>	<b>537</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 304</b>	<b>-96</b>

Les produits de cession d'immobilisations comprennent notamment 284 k€ de résultat de cession consolidé résultant de la dilution de 21 020 dans 21D.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion concernent notamment des honoraires exceptionnels.

### Note 8 - Impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Impôt sur les sociétés	708	671
Impôt différé	188	29
<b>Charge d'impôt</b>	<b>896</b>	<b>700</b>

Le Groupe n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.

### Déficits reportables :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Déficit reportable initial	43 437	27 864
Déficit reportable consommé	2 168	3 659
<b>Déficit reportable net</b>	<b>41 269</b>	<b>24 204</b>

### Preuve d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-12 040</b>	<b>-1 700</b>
Impôt sur les sociétés	708	671
IS Différé	188	29
<b>Sous-Total Impôt</b>	<b>896</b>	<b>700</b>
<b>Résultat avant IS</b>	<b>-11 144</b>	<b>-1 000</b>
Taux IS	25%	25%
<b>IS Théorique</b>	<b>-2 786</b>	<b>-250</b>
<b>Ecart IS théorique / IS Réel</b>	<b>3 682</b>	<b>950</b>
<b>ECART</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Déficits reportables</b>	<b>4 843</b>	<b>984</b>
Autres décalages temporaires	-20	-146
<b>Différences permanentes</b>	<b>-907</b>	<b>113</b>
Différence de taux stés	15	4
Effet de l'imposition à taux réduit	-9	0
Autres différences	-241	-4
<b>Impôts expliqués</b>	<b>3 682</b>	<b>950</b>

### Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultats des sociétés mises en équivalence</b>	<b>10</b>	<b>9</b>

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats.

Une seule société est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence : CONTACT D PRO.

### Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 7 574 968 actions).

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Cependant, le résultat net étant négatif, ces éléments ne sont pas considérés comme des instruments dilutifs.

Il se présente de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)</b>	<b>-11 725</b>	<b>-2 120</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>7 574 968</b>	<b>7 574 968</b>
<b>Résultat par action (en euros)</b>	<b>-1,55</b>	<b>-0,28</b>
<b>Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs</b>	<b>7 574 968</b>	<b>7 574 968</b>
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>-1,55</b>	<b>-0,28</b>

## **Partie 4 - Notes sur les postes du bilan**

### **Note 11 - Immobilisations incorporelles**

Les écarts d'acquisition sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2022	14 341	-38	14 303
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	1 559	0	1 559
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dotations de l'exercice	0	-3 289	-3 289
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>15 900</b>	<b>-3 326</b>	<b>12 574</b>

Les augmentations de participation de MARE NOSTRUM dans 2I 020, 2I 100, AC 050, AC 140, ALTITUDE FACILITIES EVENT, ELPO1, ELPO2, E-INTERIM SOLUTIONS, INALVEA DEVELOPPEMENT, NRH 31, NRH 69, NRH 75, TRIDENTT 100 et TRIDENTT 110 pour 3 421 k€ ont engendré des écarts d'acquisition de 1 559 k€ au total.

Ces écarts d'acquisition provisoires n'ont pas fait l'objet d'une affectation aux actifs et passifs identifiés. L'exercice d'affectation aux actifs et passifs identifiés sera réalisé dans les délais légaux.

Au 31 décembre 2023, les écarts d'acquisition regroupés par groupe d'Unités Génératrices de trésorerie (métiers Travail Temporaire, Formation, Recrutement, Portage) ont fait l'objet de tests de valeur selon les hypothèses présentées dans la note 1.6.2.

La dépréciation des écarts d'acquisition enregistrée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 concerne la société AT Patrimoine.

Les immobilisations incorporelles se présentent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Net</b>	<b>31/12/2022</b>
Ecart d'acquisition	15 900	3 326	12 574	14 303
Frais d'établissement	28	26	2	0
Frais de recherche et développement	2 278	1 759	520	876
Concessions, Brevets, Droits similaires	3 184	1 053	2 130	2 163
Fonds de commerce	2	0	2	2
Autres immobilisations incorporelles	2 148	1 700	448	1 367
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>23 540</b>	<b>7 865</b>	<b>15 676</b>	<b>18 712</b>

Le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » est composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté sur la période.

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2023
Ecart d'acquisition	14 341	0	0	0	1 559	15 900
Amortissements des écarts d'acquisition	-38	-3 289	0	0	0	-3 326
Frais d'établissement	18	3	0	0	7	28
Amortissements des frais d'établissement	-18	0	0	0	-7	-26
Frais de recherche et de développement	2 278	0	0	0	0	2 278
Amortissements des frais de recherche et de développement	-1 402	-357	0	0	0	-1 759
Concessions, brevets, droits similaires	2 923	223	-18	0	56	3 184
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-760	-286	18	0	-25	-1 053
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 970	192	0	-14	0	2 148
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-603	-1 097	0	0	0	-1 700
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 712</b>	<b>-4 614</b>	<b>0</b>	<b>-14</b>	<b>1 590</b>	<b>15 676</b>

Les amortissements des autres immobilisations incorporelles concernent principalement LINKEYS FRANCE : 442 k€ d'amortissements logiciels et 567 k€ de dépréciations d'immobilisations incorporelles.

## Note 12 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2022
Terrains	0	0	0	0
Constructions	75	62	13	19
Installations Techniques, Matériel & Outillage	193	96	96	66
Autres immobilisations corporelles	4 415	3 074	1 341	1 516
Immobilisations en cours	19	0	19	18
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 701</b>	<b>3 232</b>	<b>1 469</b>	<b>1 618</b>

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2023
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	75	0	0	0	0	75
Amortissements des Constructions	-56	-6	0	0	0	-62
Installations techniques, matériel et outillage	140	47	0	0	5	193
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-74	-18	0	0	-4	-96
Autres immobilisations corporelles	4 231	369	-201	13	2	4 415
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-2 715	-464	102	0	4	-3 074
Immobilisations corporelles en cours	18	8	0	-8	2	19
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 618</b>	<b>-64</b>	<b>-99</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>1 469</b>

### Note 13 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2022
Participations	309	105	204	358
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	50	0	50	50
Prêts	790	3	788	747
Autres Immobilisations Financières	3 119	0	3 119	2 036
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 268</b>	<b>107</b>	<b>4 161</b>	<b>3 192</b>

Le poste « Participations » au 31 décembre 2023 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT et SOMUDIMEC pour 109 K€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT
- Des titres des sociétés non consolidées (200 K€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute	Provision	% de détention	Commentaires
2I 050	INFINITY IMMO	1	0	50%	N/S
AC 020	SASP LT 65	5	0	Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0	34%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	1	33%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0	51%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0	13%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	0	0	34%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	8	85%	N/S
MARE NOSTRUM	IMFA	10	0	67%	Fonds de dotation
MARE NOSTRUM	TIKOPIA	1	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	FCG	96	96	2%	Influence négligeable
<b>Total</b>		<b>200</b>	<b>105</b>		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- Dépôts de garantie
- Fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire
- Fonds de garantie des organismes d'affacturage (2 177 k€ au 31 décembre 2023 contre 1 127 k€ au 31 décembre 2022)

### Note 14 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : CONTACT D PRO.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	31/12/2023
<b>Titres Mis en équivalence</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>39</b>

### Note 15 - Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute	25 605	25 977
Provisions	-701	-683
<b>Valeur nette</b>	<b>24 903</b>	<b>25 295</b>

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit (Allianz Trade notamment).

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	25 605	25 605	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

### Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2022
Impôts différés actifs	603	0	603	945
Avances & Acomptes versés	2 908	0	2 908	2 163
Personnel & Organismes sociaux	1 640	0	1 640	1 253
Etat - Taxes et IS	813	0	813	826
Comptes de TVA	6 864	0	6 864	10 479
Comptes courants débiteurs	3 343	30	3 313	4 743
Autres Créances	4 515	0	4 515	3 231
Charges constatées d'avance	675	0	675	542
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
<b>Autres Créances et comptes de régularisation</b>	<b>21 360</b>	<b>-30</b>	<b>21 331</b>	<b>24 182</b>

Le poste « Avances et acomptes versés » (2 908 k€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé de :

- 2 785 k€ de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :
  - o 1 204 k€ pour AEQUOR
  - o 923 k€ pour AZUR 4.0
  - o 253 k€ pour AV EUROPE
  - o 170 k€ pour AL&CO DEVELOPPEMENT
- 415 k€ d'intérêts courus de cash-pooling

Le poste « Autres créances » (4 515 K€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et subventions d'apprentissage et des débiteurs divers dont 2 127 k€ concernent des parties liées (cf. Partie 6 : Autres informations - Parties liées).

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 908	2 908	0	0
C/C débiteurs	3 343	3 343	0	0
Personnel	1 640	1 640	0	0
Créances fiscales	813	813	0	0
TVA débitrice	6 864	6 864	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	4 515	4 515	0	0
Charges constatées d'avance	675	675	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
<b>Autres Créances et comptes de régularisation</b>	<b>20 758</b>	<b>20 758</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le détail des impôts différés actifs et des impôts différés passifs de présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	31/12/2023
Engagements de retraite	30	9	0	0	0	39
Activation déficits reportables	915	0	-373	0	0	542
Décalage temporaire	0	0	0	22	0	22
<b>IMPOTS DIFFERES ACTIF</b>	<b>945</b>	<b>9</b>	<b>-373</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>603</b>
Décalage temporaire	208	0	-179	22	0	51
Provisions intragroupes	0	3	0	0	0	3
<b>IMPOTS DIFFERES PASSIF</b>	<b>208</b>	<b>3</b>	<b>-179</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>54</b>

### **Note 17 - Provisions pour risques et charges**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Provision engagement personnel	156	122
Provisions pour risques	541	634
Provisions pour charges	50	3
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>747</b>	<b>759</b>

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2023
Provision engagement personnel	122	35	0	0	0	156
Provisions pour risques	634	53	-70	3	-79	541
Provisions pour charges	3	50	0	-3	0	50
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>759</b>	<b>138</b>	<b>-70</b>	<b>0</b>	<b>-79</b>	<b>747</b>

Les dotations aux provisions pour risques de 53 k€ concernent principalement la provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA chez MARE NOSTRUM.

Les reprises de provisions pour risques de 70 k€ concernent principalement :

- L'extinction de risques chez TRIDENTT 140 (35 k€) et AC 100 (5 k€),
- La reprise de l'écart d'acquisition négatif de ELP06 (30 k€) dont la prise d'intérêts supplémentaire s'est faite dans des conditions avantageuses.

Les autres variations de -79 k€ concernent la constatation de l'écart d'acquisition négatif de ELP06 (30 k€) et les reprises des écarts d'acquisitions négatifs antérieurs de AC 120 (-100 k€), SILLAGE (-8 k€) et AC 040 (-1 k€).

Les dotations aux provisions pour charges concernent un risque chez AT PATRIMOINE.

### **Note 18 - Emprunts et dettes financières**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	1 000	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Emprunts long terme	17 168	18 633
Autres emprunts et dettes financières	72	68
Concours bancaires courants	2 702	10 261
Intérêts courus	108	71
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>20 050</b>	<b>29 034</b>
<b>Endettement financier</b>	<b>21 050</b>	<b>30 034</b>

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>Echéance moins d'un an</b>	<b>Echéance de 1 à 5 ans</b>	<b>Echéance plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	1 000	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	17 168	9 908	7 184	76
Dettes de location-financement	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes financières	72	72	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	2 702	2 702	0	0
Intérêts courus	108	108	0	0
<b>Endettement financier</b>	<b>21 050</b>	<b>12 790</b>	<b>8 184</b>	<b>76</b>

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

Le contrat de prêt senior signé le 29 novembre 2019 avec un pool bancaire afin de financer la prise de participation majoritaire dans le groupe AT Patrimoine incluait le respect au 31 décembre 2023 de deux ratios financiers :

- Ratio 1 : Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé  $\leq 2,25$
- Ratio 2 : *Free Cash-Flow to the Firm* / Service de la Dette  $\geq 1$ .

Au 31 décembre 2023, ces deux ratios ne sont pas respectés.

Les banques prêteuses n'ayant pas accepté, à la date de l'arrêté des comptes, de renoncer à l'exigibilité anticipée prévue au contrat en cas de non-respect de l'un ou des deux ratios financiers ci-dessus, les capitaux restant dus au 31 décembre 2023 des emprunts concernés (4 134 k€) ont été reclassés en dettes inférieures à un an.

Le poste « Emprunts long terme » comprend :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux	Dernière échéance	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	5,95%	nov.-28	2 857
MARE NOSTRUM	2 400	5,90%	déc.-25	1 299
MARE NOSTRUM	500	3,20%	mai-23	74
MARE NOSTRUM	466	5,00%	avr.-29	213
MARE NOSTRUM	150	5,00%	sept.-27	44
MARE NOSTRUM	200	5,00%	juil.-26	45
MARE NOSTRUM	500	5,00%	juil.-28	235
MARE NOSTRUM	200	5,00%	janv.-27	64
MARE NOSTRUM	1 250	3,54%	juin-28	992
MARE NOSTRUM	1 250	4,29%	mai-27	905
MARE NOSTRUM	1 000	0,31%	mai-26	710
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	700
MARE NOSTRUM	1 000	0,70%	juin-28	815
MARE NOSTRUM	500	0,80%	mai-26	397
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	793
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	881
MARE NOSTRUM	1 000	2,93%	oct.-26	938
MARE NOSTRUM	500	0,80%	nov.-26	459
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	938
MARE NOSTRUM	1 250	4,32%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	1 250	3,39%	oct.-28	1 095
MARE NOSTRUM	600	6,27%	mars-30	429
ACVILA	17	N/S	N/S	17
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	4
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	5
AT PATRIMOINE	120	0,92%	janv.-24	1
AT PATRIMOINE	450	0,55%	mars-27	404
AT PATRIMOINE	450	0,73%	févr.-27	413
AT PATRIMOINE	125	0,55%	févr.-27	112
AT PATRIMOINE	125	0,73%	févr.-27	112
AT PATRIMOINE	33	0,90%	Dec-26	21
ALTROS SERVICE	82	1,10%	juin-26	46
C 010	71	1,38%	mai-24	13
LINKEYS	22	0,70%	mars-29	15
<b>Total</b>				<b>17 168</b>

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 293	12 041
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-2 702	-10 261
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>4 591</b>	<b>1 780</b>
Dettes financières	18 348	19 772
<b>ENDETTEMENT BRUT</b>	<b>18 348</b>	<b>19 772</b>
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>13 757</b>	<b>17 992</b>

***Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation***

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Impôts différés passifs	54	208
Fournisseurs	9 978	9 230
Avances & Acomptes reçus sur commandes	3 393	2 050
Personnel	7 350	7 523
Organismes sociaux	5 457	4 296
Comptes de TVA	25 812	18 105
Etat - taxes et IS	2 149	1 743
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	0	178
Comptes courants créditeurs	759	498
Autres dettes	571	672
Produits constatés d'avance	14	0
<b>Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>55 538</b>	<b>44 503</b>

## Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie

### Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Variation des stocks	33	35
Variation des clients	- 21	- 1 459
Variation des créances d'exploitation	881	- 3 164
Variation des fournisseurs	1 342	1 483
Variation des dettes d'exploitation	10 176	3 524
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>12 412</b>	<b>418</b>

La variation des dettes d'exploitation s'explique principalement par l'augmentation de la TVA créditrice.

## Partie 6 – Autres informations

### Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,77%**, par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

### Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions :

- qui ne sont pas internes au Groupe consolidé,
- qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

31/12/2023 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	1 204	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	923	D
<b>TOTAL</b>			<b>2 127</b>	<b>D</b>

31/12/2022 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	2 462	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	843	D
<b>TOTAL</b>			<b>3 305</b>	<b>D</b>

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

### Rémunération des dirigeants

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
  - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
  - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Saint Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 95% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2018, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour chacune de ces personnes morales mandataires sociaux.

### Engagements hors bilan

#### *Créances financées par affacturage*

<i>Périodes</i>	<i>Montants financés</i>
31/12/2023	15 792 k€
31/12/2022	18 565 k€

### Evénements postérieurs à la clôture

La société a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en début d'année 2024. Des précisions sont apportées dans le paragraphe "Continuité d'exploitation" ci-dessous.

### Continuité d'exploitation

Depuis plus d'un an, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entraîné la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 24 janvier 2024. Cette procédure a notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. Elle devrait permettre au Groupe d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée. Le Tribunal de Commerce a ouvert une période d'observation de 6 mois, prorogée

par décision du Tribunal de Commerce Grenoble du 2 juillet 2024, également de 6 mois, jusqu'au 22 janvier 2025. La direction du Groupe est optimiste quant à la réussite de ce processus de sauvegarde et à la création d'une base solide pour l'avenir.

A la date d'arrêté des comptes, parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et déjà initiées figurent :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent,
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...),
- L'arrêt de certaines activités déficitaires

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Par conséquent, sous réserve de la réussite du processus de sauvegarde, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans une perspective de continuité d'exploitation.

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement	2 625	2 625		
	Frais de développement	887 980	762 925	125 056	250 111
	Concessions brevets droits similaires	1 289 664	26 664	1 263 000	1 263 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	232 763	207 586	25 177	68 752
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	2 805	2 805		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	32 874	3 835	29 038	
	Autres immobilisations corporelles	1 587 408	916 100	671 308	768 814
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	28 388 892	8 143 261	20 245 632	25 068 737	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 365 122	833 592	531 531	1 138 756	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>33 790 134</b>	<b>10 899 392</b>	<b>22 890 742</b>	<b>28 558 171</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	199 144		199 144	198 366
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	5 553 490	1 452 718	4 100 772	20 740 762
	Autres créances	13 866 551	4 267 734	9 598 818	68 996 453
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 474 438		1 474 438	1 474 438	
<b>DISPONIBILITES</b>	607 335		607 335	7 362 738	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	213 778		213 778	177 972
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>21 914 737</b>	<b>5 720 452</b>	<b>16 194 285</b>	<b>98 950 729</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>55 704 870</b>	<b>16 619 844</b>	<b>39 085 027</b>	<b>127 508 900</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 134 463	1 154 098
(3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	757 497	757 497
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605	12 304 605
	Ecart de réévaluation	42 899	42 899
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	75 750	75 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	545 902	291 974
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(15 664 642)</b>	<b>253 928</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>(1 937 989)</b>	<b>13 726 653</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	238 470	186 161
	Provisions pour charges	51 308	51 308
	<b>Total des provisions</b>		<b>289 778</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles	1 000 000	1 000 000
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 392 781	27 203 033
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12 884 599	71 644 742
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 130 648	6 914 203
	Dettes fiscales et sociales	3 010 598	3 742 390
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	396 900	
Autres dettes	1 922 813	2 643 509	
Produits constatés d'avance (1)	9 000		
<b>Total des dettes</b>		<b>40 733 237</b>	<b>113 544 778</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>39 085 027</b>	<b>127 508 900</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(15 664 641,59)	253 928,31
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		33 478 852	104 184 241
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 389 499	10 001 953
(3) Dont emprunts participatifs			

## Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	596 733		596 733	633 989
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 080 778		10 080 778	9 820 956
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>10 677 511</b>		<b>10 677 511</b>	<b>10 454 945</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 667	3 333
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			181 160	643 606
	Autres produits			197 929	40 412
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>11 067 267</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			2 278 619	1 973 650
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			7 224 897	7 157 652
	Impôts, taxes et versements assimilés			21 417	26 759
	Salaires et traitements			697 332	703 479
	Charges sociales du personnel			250 155	245 863
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			333 136	337 195
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			416 894	550 189	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>11 222 450</b>	<b>10 994 786</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(155 183)</b>	<b>147 510</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(155 183)</b>	<b>147 510</b>
Opér. a. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 256 262  3 214 368    	2 889 036  1 899    
<b>Total des produits financiers</b>		<b>7 470 630</b>	<b>2 890 935</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 803 101 8 064 308  	278 368 2 279 963  
<b>Total des charges financières</b>		<b>16 867 410</b>	<b>2 558 331</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(9 396 780)</b>	<b>332 604</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(9 551 962)</b>	<b>480 114</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 500 73 939  	3 388 10 481  
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>78 439</b>	<b>13 869</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	395 343 106 909 5 720 452	123 537 103 393  
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>6 222 703</b>	<b>226 929</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(6 144 265)</b>	<b>(213 060)</b>
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		(31 585)	13 126
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>18 616 336</b>	<b>14 047 100</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>34 280 978</b>	<b>13 793 172</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(15 664 642)</b>	<b>253 928</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		58 405	9 057
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		140 189	57 134
(3) dont produits concernant les entreprises liées		7 388 744	2 889 036
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		7 518 074	1 932 825

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement de l'Autorité des Normes Comptable n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de 39 085 027 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 18 616 336 euros et un total charges de 34 280 978 euros, dégageant ainsi un résultat de -15 664 642 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées en cas d'indices de perte de valeur.

Les frais de recherche sont amortis selon la méthode linéaire sur 2 à 3 ans. La société est amenée à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

## Règles et Méthodes Comptables

Les frais de recherche peuvent faire l'objet d'une dépréciation exceptionnelle dès lors qu'ils ne répondent plus aux critères d'activation.

Les marques acquises sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. La société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition.

Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oFrais d'établissement :	5 ans
oFrais de recherche et développement :	3 à 5 ans
oConcessions, brevets et licences :	3 ans
oAutres immobilisations incorporelles :	3 à 4 ans
oLogiciels :	3 ans

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie économique prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oOuvrages d'infrastructures :	3 à 10 ans
oInstallations et agencements divers :	3 à 10 ans
oEuvres d'art :	Non amortissables
oMatériel de transport :	3 à 5 ans
oMatériel de bureau et informatique :	3 à 10 ans
oMobilier :	3 à 10 ans
oImmobilisations corporelles en cours :	Non amortissables

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Cash-pooling

La société est la société centralisatrice au titre de la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

### Participations et créances rattachées

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les multiples de chiffre d'affaires, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition des titres de participation, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée pour le montant de la différence.

### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêtés des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Quand la société estime que les risques liés à un contrôle fiscal sont probables, une provision est constatée. Hormis la provision comptabilisée concernant un contrôle fiscal portant sur les exercices antérieurs, la société conteste intégralement les contrôles fiscaux et ne les provisionne donc pas.

## Règles et Méthodes Comptables

### Emprunts et dettes

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de Mare Nostrum est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Ventes de marchandises et refacturations : il s'agit de l'activité centrale d'achat de Mare Nostrum envers les sociétés du Groupe Mare Nostrum et des refacturations de Mare Nostrum à Aequor de travaux réalisés dans les locaux de la rue Constantine à Grenoble
- Prestations de service : il s'agit des prestations entrant dans le champ des conventions intra-groupe et composées essentiellement des redevances de marques ou de licences.

### Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'article L 232-9 du code de commerce, il a été décidé d'imputer les frais d'augmentation de capital sur le montant des primes d'émission.

## Règles et Méthodes Comptables

### Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

### Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

Ces règles ne s'appliquent pas pour les sociétés du groupe en redressement judiciaire ou en procédure de sauvegarde.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

## Annexe libre 2

### Faits marquants de l'exercice

#### **Renforts de participation**

Sur l'exercice 2023, Mare Nostrum a renforcé sa participation au capital des sociétés 2I 020, 2I 100 (anciennement AC 040), AC 050, AC 140, ALTITUDE FACILITIES EVENT, E-INTERIM, NRH31, NRH69, NRH75, T 100 et T 110. Ces renforts ont été permis par le biais d'augmentations de capital de 2 424 k€, autofinancés.

Mare Nostrum a également renforcé sa participation au capital des sociétés ELP01 (anciennement DOMINO ACTIO GRENOBLE), ELP02 (anciennement DOMINO ACTIO SUD OUEST), ELP06 et INALVEA DEVELOPPEMENT. Ces renforts ont été permis par le rachat d'intérêts minoritaires pour un montant de 997 k€, autofinancés.

#### **Diminution de participation**

Après son renfort de participation dans 2I 100, Mare Nostrum a vu sa participation diminuer à la suite d'une augmentation de capital intégralement souscrite par des associés minoritaires.

#### **Cession de titres de participation**

L'intégralité des titres de PRISMO détenus par Mare Nostrum, d'une valeur nette comptable de 50 k€, ont été cédés pour 61 k€.

#### **Provisions pour dépréciations**

Plusieurs filiales font l'objet d'une ouverture de procédure de liquidation judiciaire sur le début d'année 2024. Les titres et créances détenus par Mare Nostrum sur ces sociétés ont été dépréciés à 100%, respectivement pour 1 593 k€ et 3 377 k€ globalement.

Des prévisions à courts termes ont également entraîné des dépréciations de titres complémentaires de 3 050 k€, et de créances de 261 k€.

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés ATP et LINKEYS à 4 600 k€ et 500 k€ respectivement. Cela entraîne une dépréciation des titres de ATP de 3 500 k€ et du compte courant de LINKEYS de 2 082 k€.

## Annexe libre 2

Les dépréciations de titres de participations sont ainsi portées à 8 143 k€ :

<b>Autres participations</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciations</b>	<b>Valeurs nettes</b>
Filiales et participations (>10%)	28 229 834,03 €	8 044 202,45 €	20 185 631,58 €
Autres filiales (<10%)	159 058,11 €	99 058,11 €	60 000,00 €
<b>Total</b>	<b>28 388 892,14 €</b>	<b>8 143 260,56 €</b>	<b>20 245 631,58 €</b>

Le détail concernant les dépréciations des filiales et participations (>10%) est disponible dans le tableau des filiales et participations (pages 95 à 107).

### Evénements postérieurs à la clôture

La société a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en début d'année 2024. Des précisions sont apportées dans le paragraphe "Continuité d'exploitation" ci-dessous.

### Continuité d'exploitation

Depuis plus d'un an, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entraîné la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 24 janvier 2024. Cette procédure a notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. Elle devrait permettre au Groupe d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée.

Le Tribunal de Commerce a ouvert une période d'observation de 6 mois, prorogée par décision du Tribunal de Commerce Grenoble du 2 juillet 2024, également de 6 mois, jusqu'au 22 janvier 2025. La direction du Groupe est optimiste quant à la réussite de ce processus de sauvegarde et à la création d'une base solide pour l'avenir.

A la date d'arrêté des comptes, parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan

« Horizon 2025 » déjà initiées figurent :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent,
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...),
- L'arrêt de certaines activités déficitaires.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Par conséquent, sous réserve de la réussite du processus de sauvegarde, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans une perspective de continuité d'exploitation.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement	890 605					890 605
Autres	1 527 704			5 277		1 522 427
<b>TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 418 310</b>			<b>5 277</b>		<b>2 413 032</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement	2 805					2 805
Instal. technique, matériel outillage industriels			32 874			32 874
Instal., agencement, aménagement divers	1 021 940		47 046			1 068 986
Matériel de transport	34 570					34 570
Matériel de bureau, mobilier	463 406		27 274		6 828	483 852
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			43 627		43 627	
Avances et acomptes						
<b>TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 522 721</b>		<b>150 822</b>		<b>50 456</b>	<b>1 623 087</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	25 068 737		3 421 185		101 030	28 388 892
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 364 816		24 016		23 710	1 365 122
<b>TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>26 433 553</b>		<b>3 445 201</b>		<b>124 740</b>	<b>29 754 014</b>
<b>TO TAL</b>	<b>30 374 584</b>		<b>3 596 023</b>	<b>5 277</b>	<b>175 196</b>	<b>33 790 134</b>

--	--	--	--	--	--

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement	640 494	125 056		765 550
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	195 953	38 297		234 250
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>836 447</b>	<b>163 353</b>		<b>999 800</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 805			2 805
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels		3 835		3 835
Autres Instal. agencement, aménagement divers	388 690	128 061		516 751
Matériel de transport	32 928	1 642		34 570
Matériel de bureau, mobilier	329 484	36 245	950	364 779
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>753 907</b>	<b>169 783</b>	<b>950</b>	<b>922 740</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 590 354</b>	<b>333 136</b>	<b>950</b>	<b>1 922 540</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts	51 308			51 308	
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	186 161	52 309		238 470	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>237 469</b>	<b>52 309</b>		<b>289 778</b>		
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations					
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div>                     incorporelles                      corporelles                      des titres mis en équivalence                      titres de participation                      autres immo. financières                 </div> </div>	226 060	8 143 261 607 532		8 143 261 833 592	
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients			1 452 718		1 452 718
	Autres			4 267 734		4 267 734
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>226 060</b>	<b>14 471 244</b>		<b>14 697 304</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>463 529</b>	<b>14 523 553</b>		<b>14 987 082</b>	
Dont dotations et reprises	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div>                     - d'exploitation                      - financières                      - exceptionnelles                 </div> </div>		8 803 101 5 720 452			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 365 122	1 134 463	230 659
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 553 490	5 553 490	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 700	3 700	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	53 278	53 278	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 521 063	1 521 063	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	58 777	58 777	
	Groupe et associés (2)	10 039 232	10 039 232	
	Débiteurs divers	2 190 502	2 190 502	
	Charges constatées d'avances	213 778	213 778	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>20 998 942</b>	<b>20 768 282</b>	<b>230 659</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)	1 000 000		1 000 000	
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 389 499	2 389 499		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	16 003 282	9 748 896	6 254 385	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	139 794	139 794		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 130 648	3 130 648		
	Personnel et comptes rattachés	92 778	92 778		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 668	55 668		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 859 849	2 859 849		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 303	2 303		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	382 800		
	Groupe et associés (2)	12 744 805	12 744 805		
	Autres dettes	1 922 813	1 922 813		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	9 000	9 000			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>40 733 237</b>	<b>33 478 852</b>	<b>7 254 385</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 197 799				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	6 892				

**Précisions sur les dettes financières**

Afin de refléter les engagements réels de remboursement de dettes financières à compter du 01/01/2024, le détail des dettes par échéance du groupe s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>Echéance moins d'un an</b>	<b>Echéance de 1 à 5 ans</b>	<b>Echéance plus de 5 ans</b>
Emprunts long terme	17 168	9 908	7 184	76

Le contrat de prêt senior signé le 29 novembre 2019 avec un pool bancaire afin de financer la prise de participation majoritaire dans le groupe AT Patrimoine incluait le respect au 31 décembre 2023 de deux ratios financiers :

- Ratio 1 : Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé  $\leq 2,25$
- Ratio 2 : *Free Cash-Flow to the Firm* / Service de la Dette  $\geq 1$ .

Au 31 décembre 2023, ces deux ratios ne sont pas respectés.

Les banques prêteuses n'ayant pas accepté, à la date de l'arrêté des comptes, de renoncer à l'exigibilité anticipée prévue au contrat en cas de non-respect de l'un ou des deux ratios financiers ci-dessus, les capitaux restant dus au 31 décembre 2023 des emprunts concernés (4 134 k€) ont été reclassés en dettes inférieures à un an.

## Frais d'établissement

	31/12/2023	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
<b>TOTAL</b>			

## Frais de recherche

31/12/2023	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
<b>Dép. R &amp; D sans contrepartie spécifique</b> - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels  <b>Dép. R &amp; D avec contrepartie spécifique</b> - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers	125 056			125 056
<b>TOTAL</b>	125 056			125 056
<b>Autres dépenses de R &amp; D</b> - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	125 056			125 056
Dont inscrit au compte 203 du bilan :	125 056			

## Fonds Commercial

31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	
<b>TOTAL</b>	

## Produits à recevoir

		31/12/2023
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>925 798</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>224 361</b>
FAE INTRAGROUPE	220 689	
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 672	
<b>Autres créances</b>		<b>701 437</b>
FOURN RRR A OBTENIR	216 005	
AAR INTRAGROUPE	476 791	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	7 469	
PRODUITS A RECEVOIR	1 000	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	171	

## Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	224 361	918 770	(694 409)	-75,58
Autres créances	701 437	552 711	148 725	26,91
<b>TOTAL</b>	<b>925 798</b>	<b>1 471 481</b>	<b>(545 683)</b>	<b>-37,08</b>

## Charges à payer

		31/12/2023
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>884 619</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>33 437</b>
INTERETS COURUS A PAYER	33 437	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>126 880</b>
INT COURUS/AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	98 037	
ASSOCIES INTERETS COURUS	28 844	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>589 634</b>
FNP INTRAGROUPE	13 206	
FOURN FACTURES NON PARVENUES	415 493	
FOURN - FNP DEBITEURS HORS AN	48 111	
FOURN - FNP AN	112 823	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>92 349</b>
DETTES PROV. CONGES PAYES	40 838	
PERS AUTRES CHARGES A PAYER	17 000	
ORG SOC CHARGES A PAYER PRODT'S A RECEVOI	606	
CHARGES SUR CONGES A PAYER	13 490	
ORG SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	18 971	
ET AT AUTRES CHARGES A PAYER	1 197	
TA + FP	248	
<b>Autres dettes</b>		<b>42 318</b>
AAE INTRAGROUPE	33 747	
CHARGES A PAYER	8 571	

## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>33 437</b>	<b>7 431</b>	26 006	349,9
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>126 880</b>	<b>70 390</b>	56 490	80,25
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>589 634</b>	<b>654 973</b>	(65 339)	-9,98
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>92 349</b>	<b>87 846</b>	4 503	5,13
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
<b>Autres dettes</b>	<b>42 318</b>	<b>97 806</b>	(55 488)	-56,73
<b>TOTAL</b>	<b>884 619</b>	<b>918 446</b>	(33 827)	-3,68

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		213 778	213 778
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>213 778</b>

## Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	213 778	177 972	35 806	20,12
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>213 778</b>	<b>177 972</b>	<b>35 806</b>	<b>20,12</b>

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		9 000	9 000
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			<b>9 000</b>

## Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	9 000		9 000
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>	<b>9 000</b>		<b>9 000</b>

## Annexe libre

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :

<b>Créances concernant les entreprises liées :</b>	
Créances clients :	5 173 415 €
Fournisseurs débiteurs :	205 467 €
Comptes courants :	10 039 232 €
Autres débiteurs divers :	1 156 289 €

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :

<b>Dettes concernant les entreprises liées :</b>	
Dettes fournisseurs :	1 165 883 €
Clients créditeurs :	33 710 €
Comptes courants :	12 737 913 €
Autres créditeurs divers :	1 747 632 €

## Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	757 497				757 497
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605				12 304 605
Ecart de réévaluation	42 899				42 899
Réserve légale	75 750				75 750
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	291 974	253 928			545 902
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	253 928	(253 928)		(15 664 642)	(15 664 642)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>13 726 653</b>			<b>(15 664 642)</b>	<b>(1 937 989)</b>

Date de l'assemblée générale 20/06/2023

Dividendes attribués

<sup>1</sup>dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 13 726 653

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 13 726 653

<sup>2</sup>Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (15 664 642)

## Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		7 574 968,00	0,1000	757 496,80
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>7 574 968,00</b>	<b>0,1000</b>	<b>757 496,80</b>

## Engagements financiers

31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	5 076 397	371 935
	<b>5 076 397</b>	<b>371 935</b>
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>5 076 397</b>	<b>371 935</b>
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Mare Nostrum a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmée sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

## Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
EMPRUNT	NANTISSEMENT PARTS SOCIALES	BPA	500 000	234 617
EMPRUNT	NANTISSEMENT ACTIONS ET CESSION DE C	CA	150 000	43 928
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE AEQUOR	BPA	500 000	73 631
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE AEQUOR	CA	500 000	234 617
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE FSV	CA	200 000	63 687
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES AT PATRIMOINE	CA	8 000 000	4 585 196
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES DE LA SOCIETE	CA	465 500	212 655
		<b>TOTAL</b>	<b>10 315 500</b>	<b>5 448 331</b>

## Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2023

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
AEQUOR 9 AVENUE DE CONSTANTINE 38100 GRENOBLE	SAS	3 189 298	46,77

Suite à l'introduction en bourse de MARE NOSTRUM, la société a désormais l'obligation d'établir des comptes consolidés dont elle est l'entreprise consolidante selon le règlement ANC 2020-01.

## Annexe libre

### Rémunération des dirigeants :

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
  - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
  - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Saint Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 95% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2018, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour chacune de ces personnes morales mandataires sociaux.

### Effectif

L'effectif de la société s'élève à 19 salariés.

### Engagement en matière de pension et de retraite

Pour les indemnités de fin de carrière, la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective.

L'engagement correspondant aux services antérieurs, c'est-à-dire selon l'ancienneté du salarié acquise à la date d'évaluation.

L'engagement correspondant aux services futurs, c'est-à-dire aux droits susceptibles d'être acquis par le salarié entre la date d'évaluation et la date probable de départ en retraite.

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17 %
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2022 :

Taux de progression des salaires =	2%
------------------------------------	----

## Annexe libre

Age de départ à la retraite = 67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres  
 Taux de rotation des salariés = 1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres  
 Table de mortalité utilisée = TV 88/90  
 Taux d'actualisation financier = 3,77%  
 Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Le montant de la dette actuarielle au 31/12/2022 s'élève à 6 103 euros.

### Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	31/12/2023		31/12/2022	
	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	596 733	5,59 %	633 989	6,11 %
Prestations de services	7 876 111	73,76 %	7 667 394	73,92 %
Produits des activités annexes	2 204 667	20,65 %	2 070 949	19,97 %
Rabais, remises et ristournes accordées	0	0,00 %	0	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>10 677 511</b>	<b>100,00%</b>	<b>10 372 332</b>	<b>100,00%</b>

### Résultat financier

--	--

## Annexe libre

	31/12/2023	31/12/2022
Autres produits financiers de participations	4 256 262	2 889 036
Revenus des VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	3 214 368	1 899
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>7 470 630</b>	<b>2 890 935</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 753 182	278 368
Pertes de change	0	0
Autres charges financières	19 635	912
Intérêts et charges assimilées	8 044 674	2 279 051
<b>Total des charges financières</b>	<b>13 817 490</b>	<b>2 558 331</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-6 346 860</b>	<b>332 604</b>

Les produits financiers de l'exercice 2023 sont principalement composés de :

- 3 648 k€ d'intérêts de cash-pooling,
- 3 132 k€ d'intérêts de comptes courants,
- 608 k€ de dividendes.

Les charges financières de l'exercice 2023 sont principalement composées de :

- 5 441 k€ d'intérêts de cash pooling,
- 5 093 k€ de dotations pour dépréciations des titres de participation,
- 1 995 k€ d'intérêts de comptes courants,
- 607 k€ de dotations pour dépréciations des actions propres.
- Le solde correspond quasi intégralement aux intérêts d'emprunts.

Les produits financiers de l'exercice 2022 sont principalement composés de :

- 1 864 K€ de dividendes,
- 1 025 K€ d'intérêts de cash-pooling.

Les charges financières de l'exercice 2022 sont principalement composées de :

- 1 933 K€ d'intérêts de cash pooling.
- 226 K€ de dotations pour dépréciations des actions propres.
- Le solde correspond quasi intégralement aux intérêts d'emprunts.

### Résultat exceptionnel

## Annexe libre

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 500	3 388
Produits exceptionnels sur opérations en capital	73 939	10 481
Reprises de provisions pour risques et charges excep.	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>78 439</b>	<b>13 869</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	395 343	123 537
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	106 909	103 393
Dotations pour amortissements exceptionnels	0	0
Dotations pour risques et charges exceptionnelles	5 459 185	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>5 961 437</b>	<b>226 929</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-5 882 998</b>	<b>-213 060</b>

Le résultat exceptionnel de 2023 est principalement composé de dotations pour dépréciations des créances.

Le résultat exceptionnel de 2022 était principalement composé d'honoraires exceptionnels, des cessions de titres de participations et d'un mali sur le rachat d'actions émises.

### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

### Autres informations

Au 31 décembre 2023, la société présente un déficit reportable de 15 221 986 €.

## Filiales et participations

1  
13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS AC080	50 000	102 861	100,00	429 025	102 861
SAS 2 I 040	21 976	(12 254)	100,00	389 563	389 563
SAS ELP02	100 000	(139 911)	100,00	97 000	
SAS NRH 69	10 000	(389 552)	100,00	10 000	10 000
SARL NRH75	6 716	(86 387)	100,00	66 804	
SARL NRH 31	6 578	(545 285)	100,00	9 333	
SAS ELP01	186 000		100,00	49 001	49 001
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
SAS UNITT	15 000	158 107	50,00	169 500	169 500
SARL Contact D Pro	10 000	96 968	40,00	4 000	4 000
SARL LUDOVINO	5 000	(25 039)	34,00	1 700	1 700
SCV AV EUROPE			33,98	300	300
SC GDS 21			33,33	1 000	
SAS AL ET CO DEVELOPPEMENT	15 000		12,50	125	125
SCI TER I	50 000		10,00	5 000	5 000
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS AC080			1 487 006	(68 650)	
SAS 2 I 040			1 134 464	(72 611)	
SAS ELP02			57 487	(157 210)	
SAS NRH 69			365 197	(165 043)	
SARL NRH75			660 022	(246 996)	
SARL NRH 31			97 508	(232 148)	
SAS ELP01					
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
SAS UNITT			438 830	65 486	
SARL Contact D Pro			273 121		
SARL LUDOVINO			34 103		
SCV AV EUROPE					
SC GDS 21					
SAS AL ET CO DEVELOPPEMENT					
SCI TER I					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

## Filiales et participations

2	13
---	----

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL T 090	100 000	315 355	100,00	731 000	731 000
SAS AC100	50 000	59 361	100,00	435 456	435 456
SASU AC 090	50 000	512 286	100,00	848 878	848 878
SAS ALTITUDE FACILITIES EVENT	158 200	(87 492)	99,87	380 901	
SAS T 110	46 082	(145 654)	99,78	184 408	184 408
SAS PLATINIUM C Q F T	2 562 733	647 690	99,61	2 645 401	645 164
SARL AC050	53 982	8 288	99,22	600 251	600 251
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
SAS TIKOPIA	10 000		10,00	1 000	1 000
SARL ENIGMATIC	11 400		9,87	60 000	60 000
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL T 090			3 667 783	(51 180)	
SAS AC100			4 768 758	(40 539)	
SASU AC 090			2 708 107	(9 151)	
SAS ALTITUDE FACILITIES EVENT			132 391	(167 398)	
SAS T 110			3 347 703	(197 325)	
SAS PLATINIUM C Q F T			2 271 857	(900 744)	
SARL AC050			1 538 160	(66 866)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
SAS TIKOPIA					
SARL ENIGMATIC					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

## Filiales et participations

3/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part de capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC140	58 223	(97 668)	98,95	282 308	
SARL E-INTERIM SOLUTIONS	67 788	(79 453)	97,86	457 297	457 297
SARL T100	148 499	93 475	97,69	469 055	469 055
SAS 21D	718 200	325 419	94,90	2 791 406	2 791 406
SAS T180	50 000	(373 837)	94,90	287 486	
SAS AC070	50 000	(108 628)	94,90	838 589	838 589
SAS AC110	50 000	(256 892)	94,90	287 798	287 798
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC140				(160 891)	
SARL E-INTERIM SOLUTIONS				(153 491)	
SARL T100				(97 648)	
SAS 21D				(316 110)	
SAS T180				(188 912)	
SAS AC070				(163 154)	
SAS AC110				(203 963)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
	<b>Prêts et avances consentis</b>	<b>Montant des cautions et avals donnés</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Résultat du dernier exercice clos</b>	<b>Dividendes encaissés</b>
			631 070	(160 891)	
			1 650 878	(153 491)	
			1 477 411	(97 648)	
			2 643 080	(316 110)	
			2 058 909	(188 912)	
			1 409 505	(163 154)	
			1 683 029	(203 963)	
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

## Filiales et participations

4  
13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC 030	100 000	(146 618)	94,90	386 959	386 959
SAS AC120	50 000	(367 497)	94,90	47 450	
SARL NEW GEST	2 500	(405 106)	94,00	46 577	46 577
SARL AC150	50 000	(216 859)	94,00	47 000	
SAS 2 i 070	36 500	(29 363)	94,00	34 310	
SARL AC160	50 000	(31 101)	94,00	47 000	
SARL 2i090	50 000	(88 894)	94,00	47 000	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC 030			1 837 482	(108 450)	
SAS AC120			655 346	(166 640)	
SARL NEW GEST			607 362	(422 431)	
SARL AC150			1 639 123	23 855	
SAS 2 i 070			274 314	(75 479)	
SARL AC160			1 080 634	(121 095)	
SARL 2i090			266 649	(64 816)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

## Filiales et participations

 5  
13

	31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>						
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>						
SARL AC170		50 000	(392 015)	94,00	47 000	
SAS AC190		30 000	(380 676)	94,00	31 459	
SAS ELP06		10 000	(236 637)	94,00	9 400	9 400
SAS ARCADIA AURA		1 000	(64 634)	94,00	940	940
SAS AC210		30 000	(87 270)	94,00	64 393	64 393
SAS AC230		30 000	(329 405)	94,00	29 196	
EURL MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT		5 000	(182 854)	94,00	4 700	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>						
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>						
SARL AC170				318 537	(95 695)	
SAS AC190				197 053	(201 407)	
SAS ELP06				7 297 490	(315 129)	
SAS ARCADIA AURA				524 551	(77 768)	
SAS AC210				4 297 464	9 198	
SAS AC230				844 226	(203 651)	
EURL MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT				735 016	(105 453)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>						
<b>B. Renseignements globaux</b>						
		<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

## Filiales et participations

6/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenus (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS AC200	30 000	51 903	94,00	46 787	46 787
SAS TRIDENTT 080	74 900	69 032	94,00	70 406	
SAST200	30 000	60 569	94,00	55 021	42 835
SARL T190	50 000	99 267	94,00	47 000	
SAS ARCADIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 000		94,00	940	940
SAST220	30 000	(142 793)	94,00	61 469	
SAST 150	8 584	193 510	94,00	8 069	8 069
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS AC200				(2 036)	
SAS TRIDENTT 080				(155 168)	
SAST200				(3 110)	
SARL T190				(5 075)	
SAS ARCADIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE					
SAST220				(207 940)	
SAST 150				14 784	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals donnés					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

## Filiales et participations

7/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SASIMNFA	1 000	(2 743)	94,00	940	940
SAST240	30 000	125 269	94,00	28 200	28 200
SAST160	16 667	78 364	94,00	15 667	15 667
SARL TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	220 000	(1 105 408)	94,00	206 520	
SASTRIDENT 070	26 734	332 721	94,00	45 234	45 234
SARLU NRH030	110 000	(397 960)	94,00	100 110	
SASMAG020	6 450	(135 145)	94,00	6 063	6 063
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SASIMNFA				(2 540)	
SAST240			2 918 968	60 827	
SAST160			2 201 206	(17 341)	
SARL TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT			204 584	(952 098)	
SASTRIDENT 070			3 770 093	96 349	
SARLU NRH030			310 362	(172 972)	
SASMAG020			3 339 511	(188 197)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					



## Filiales et participations

 9  
13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL 2i020	43 319	149 154	86,63	637 719	637 719
SARL COMMUNITY WEB	1 000	(27 000)	85,00	7 570	
SARL T 170	50 000	50 357	84,00	58 000	58 000
SASM010	551 776	382 095	83,79	416 854	416 854
SARL 2I100	47 000	(105 415)	83,49	290 160	290 160
SARL TRIDENT T SECOND OEUVRE - TSO	100 000	244 319	83,35	97 363	97 363
SARL AC 020	100 000	75 797	80,00	204 998	204 998
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL 2i020			3 360 739	81 558	
SARL COMMUNITY WEB			101 641	(22 616)	
SARL T 170			636 115	(110 240)	
SASM010			3 365 550	(220 367)	
SARL 2I100			421 474	(162 415)	
SARL TRIDENT T SECOND OEUVRE - TSO			1 280 876	45 082	
SARL AC 020			2 152 861	(106 236)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

## Filiales et participations

10/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SASINALVEA DEVELOPPEMENT	5 000	679 120	80,00	1 695 700	1 695 700
SARL AC 060	50 000	252 667	80,00	232 261	232 261
SAST 120	22 317	208 000	77,08	17 202	17 202
SARL 2 i 060	100 000	274 170	76,00	38 000	38 000
SAST 260	30 000	22 746	76,00	22 800	5 887
SAS C040	30 000	130 557	76,00	22 800	22 800
SASNRH020	52 100	292 460	76,00	74 021	74 021
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SASINALVEA DEVELOPPEMENT				44 379	
SARL AC 060				(139 045)	
SAST 120				47 854	
SARL 2 i 060				105 124	
SAST 260				(25 040)	
SAS C040				40 541	
SASNRH020				89 047	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals donnés					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					





## Filiales et participations

13 13
----------

	31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>						
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>						
SASALTROS SERVICES		246 875	296 581	70,00	647 500	647 500
FDT IMFA				66,67	10 000	10 000
SARL ECOSPH'R		33 390	131 042	51,02	17 035	17 035
SARL ACVILA EUROPE		1 000	135 015	51,00	5 100	5 100
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>						
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>						
SASALTROS SERVICES				654 148	495 710	
FDT IMFA					22 760	
SARL ECOSPH'R				350 760	103 009	
SARL ACVILA EUROPE				339 845		
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>						
<b>B. Renseignements globaux</b>						
		<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## **Mare Nostrum**

Société anonyme

au capital de 757 496,80 euros

9, avenue de Constantine

38100 Grenoble

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

## **Grant Thornton**

**Commissaire aux comptes**

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

## **Youxta Audit**

**Commissaire aux comptes**

5/7, avenue de Poumeyrol

69300 Caluire-et-Cuire

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## **MARE NOSTRUM**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Mare Nostrum,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Mare Nostrum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation » de la partie 6 « Autres informations » de l'annexe des comptes consolidés.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le principe d'évaluation des écarts d'acquisition est exposé dans la note 1.6.2 « Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition » et la note 11 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

### **Vérfications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société<sup>2</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 30 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**



Laurent Bouby  
Associé

**Youxta Audit**



Geoffroy Joly  
Associé

# **GROUPE MARE NOSTRUM**

---

## **COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2023**



## Sommaire

<b>ETATS DE SYNTHESE.....</b>	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>4</b>
<b>BILAN ACTIF.....</b>	<b>5</b>
<b>BILAN PASSIF.....</b>	<b>6</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>7</b>
<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE .....</b>	<b>8</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>9</b>
1.1. Faits marquants.....	9
1.2. Présentation des comptes en normes françaises.....	10
1.3. Application des méthodes de référence .....	10
1.4. Estimations et jugements comptables déterminants .....	10
1.5. Méthodes de consolidation.....	10
1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation .....	11
<b>PARTIE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>19</b>
<b>PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>23</b>
Note 1 - Chiffre d'affaires .....	23
Note 2 - Autres produits d'exploitation.....	24
Note 3 - Autres charges et charges externes.....	25
Note 4 - Charges de personnel .....	25
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions .....	26
Note 6 - Résultat financier .....	27
Note 7 - Résultat exceptionnel .....	28
Note 8 - Impôts.....	29
Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence .....	30
Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action .....	30
<b>PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN .....</b>	<b>31</b>
Note 11 - Immobilisations incorporelles .....	31
Note 12 - Immobilisations corporelles .....	34
Note 13 - Immobilisations financières.....	35
Note 14 – Titres mis en équivalence .....	36
Note 15 - Clients et comptes rattachés .....	36
Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation .....	37
Note 17 - Provisions pour risques et charges .....	39
Note 18 - Emprunts et dettes financières .....	40
Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation .....	42
<b>PARTIE 5 - NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE .....</b>	<b>43</b>

Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement .....	43
<b>PARTIE 6 – AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>44</b>
Société consolidante.....	44
Parties liées.....	44
Rémunération des dirigeants .....	44
Engagements hors bilan .....	45
Evénements postérieurs à la clôture.....	45
Continuité d'exploitation.....	45

## ETATS DE SYNTHESE

## COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	169 534	172 222
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	5 510	6 961
Achats consommés		-6 590	-5 038
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-39 192	-40 639
Impôts et taxes		-3 358	-3 460
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-127 503	-126 835
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-2 600	-1 675
Autres charges		-1 701	-2 000
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>-5 900</b>	<b>-465</b>
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-3 289	0
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>-9 189</b>	<b>-465</b>
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	<i>Note 6</i>	-660	-448
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 7</i>	-1 304	-96
Impôt sur les résultats	<i>Note 8</i>	-896	-700
<b>Résultat Net des entreprises intégrées</b>		<b>-12 049</b>	<b>-1 709</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	<i>Note 9</i>	10	9
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-12 040</b>	<b>-1 700</b>
Intérêts minoritaires		-315	419
<b>RESULTAT NET (part du Groupe)</b>		<b>-11 725</b>	<b>-2 120</b>
Résultat par action (en euros)	<i>Note 10</i>	<1,55>	<0,28>
Résultat dilué par action (en euros)	<i>Note 10</i>	<1,55>	<0,28>

**BILAN ACTIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>		<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Immobilisations incorporelles	<i>Note 11</i>	15 676	18 712
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	<i>Note 11</i>	12 574	14 303
Immobilisations corporelles	<i>Note 12</i>	1 469	1 618
Immobilisations financières	<i>Note 13</i>	4 161	3 192
Titres mis en Equivalence	<i>Note 14</i>	39	29
<b>Actif immobilisé</b>		<b>21 345</b>	<b>23 550</b>
Stocks et en-cours		23	56
Clients et comptes rattachés	<i>Note 15</i>	24 903	25 295
Autres créances et régularisation	<i>Note 16</i>	21 331	24 182
Valeurs Mobilières de Placement	<i>Note 18</i>	2 521	2 516
Disponibilités	<i>Note 18</i>	4 771	9 523
<b>Actif circulant</b>		<b>53 549</b>	<b>61 572</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>74 894</b>	<b>85 122</b>

**BILAN PASSIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	757	757
Primes	12 305	12 305
Réserves et résultat consolidés	-16 372	-4 866
Autres	-168	-92
<b>Capitaux propres groupe</b>	<b>-3 478</b>	<b>8 104</b>
Intérêts minoritaires	1 036	1 723
<b>Capitaux propres</b>	<b>-2 442</b>	<b>9 827</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<i>Note 17</i> <b>747</b>	<b>759</b>
Emprunts obligataires	<i>Note 18</i> 1 000	1 000
Emprunts et dettes financières	<i>Note 18</i> 20 050	29 034
Fournisseurs	<i>Note 19</i> 9 978	9 230
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 19</i> 45 560	35 273
<b>Dettes</b>	<b>76 588</b>	<b>74 537</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>74 894</b>	<b>85 122</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	<b>CAPITAUX GROUPE</b>	CAPITAUX MINO- RITAIRES
<b>Capitaux propres 31/12/2021</b>	<b>757</b>	<b>12 305</b>	<b>-2 008</b>	<b>-34</b>	<b>-536</b>	<b>10 485</b>	<b>1 650</b>
Affectation du résultat au 31/12/2021			-550		536	-13	-404
Variation de capital						0	7
Ecart de change				-59		-59	-5
Autres variations			-189			-189	56
Résultat au 31/12/2022					-2 120	-2 120	419
<b>Capitaux 31/12/2022</b>	<b>757</b>	<b>12 305</b>	<b>-2 746</b>	<b>-92</b>	<b>-2 120</b>	<b>8 104</b>	<b>1 723</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	<b>CAPITAUX GROUPE</b>	CAPITAUX MINO- RITAIRES
<b>Capitaux propres 31/12/2022</b>	<b>757</b>	<b>12 305</b>	<b>-2 746</b>	<b>-92</b>	<b>-2 120</b>	<b>8 104</b>	<b>1 723</b>
Affectation du résultat au 31/12/2022			-2 120		2 120	0	-293
Variation de capital						0	7
Ecart de change				-76		-76	-8
Autres variations			219			219	-78
Résultat au 31/12/2023					-11 725	-11 725	-315
<b>Capitaux 31/12/2023</b>	<b>757</b>	<b>12 305</b>	<b>-4 647</b>	<b>-168</b>	<b>-11 725</b>	<b>-3 478</b>	<b>1 036</b>

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	7 574 968	0,1
Actions composant le capital en fin d'exercice	7 574 968	0,1

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Résultat net	-12 040	-1 700
Résultat des sociétés mises en équivalence	-10	-9
Dotations et reprises	2 326	1 395
Amortissement des écarts d'acquisition	3 289	0
Variation impôts différés	188	29
Plus ou moins-values de cession	-281	-66
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments	0	-80
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>-6 528</b>	<b>-432</b>
Variation du besoin en fonds de roulement <i>Note 20</i>	12 412	418
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>5 884</b>	<b>-14</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-841	-1 770
Variation d'immobilisations financières	-1 037	-833
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	112	41
Cessions de titres sociétés consolidées	0	10
Incidence des variations de périmètre	-32	-197
Variation des dettes sur immobilisations	-178	-82
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>-1 975</b>	<b>-2 830</b>
Augmentation de capital	0	0
Augmentation de capital minoritaires	7	7
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-293	-405
Augmentation des dettes financières <i>Note 18</i>	21	-2
Remboursement des dettes financières	-1 484	-3 258
Variation des intérêts courus	37	51
Variation des comptes courants	613	-925
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>-1 097</b>	<b>-4 532</b>
Incidence des variations de devises	1	-5
Autres flux sans incidence sur la trésorerie	0	6
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 812</b>	<b>-7 375</b>
Trésorerie à l'ouverture <i>Note 18</i>	1 778	9 153
Trésorerie à la clôture <i>Note 18</i>	4 590	1 778
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 812</b>	<b>-7 375</b>

---

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

---

### Partie 1 - Principes et méthodes comptables

---

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1.1. Faits marquants

##### Renforts de participation

Sur l'exercice 2023, Mare Nostrum a renforcé sa participation au capital des sociétés 2I 020, 2I 100 (anciennement AC 040) AC 050, AC 140, ALTITUDE FACILITIES EVENT, E-INTERIM, NRH31, NRH69, NRH75, T 100 et T 110. Ces renforts ont été permis par le biais d'augmentations de capital de 2 424 k€, autofinancés.

Mare Nostrum a également renforcé sa participation au capital des sociétés ELP01 (anciennement DOMINO ACTIO GRENOBLE), ELP02 (anciennement DOMINO ACTIO SUD OUEST), ELP06 et INALVEA DEVELOPPEMENT. Ces renforts ont été permis par le rachat d'intérêts minoritaires pour un montant de 997 k€, autofinancés.

##### Diminution de participation

Après son renfort de participation dans 2I 100, Mare Nostrum a vu sa participation diminuer à la suite d'une augmentation de capital intégralement souscrite par des associés minoritaires.

##### Cession de titres de participation

L'intégralité des titres de PRISMO détenus par Mare Nostrum, d'une valeur nette comptable de 50 k€, ont été cédés pour 61 k€. L'influence du groupe étant négligeable sur cette société, elle ne faisait pas partie du périmètre de consolidation.

##### Provisions pour dépréciations

Plusieurs filiales font l'objet d'une ouverture de procédure de liquidation judiciaire sur le début d'année 2024. Les titres et créances détenus par Mare Nostrum sur ces sociétés ont été dépréciés à 100%, respectivement pour 1 593 k€ et 3 377 k€ globalement.

Des prévisions à courts termes ont également entraîné des dépréciations de titres complémentaires de 3 050 k€, et de créances de 261 k€.

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés ATP et LINKEYS à 4 600 k€ et 500 k€ respectivement. Cela entraîne une dépréciation de l'écart d'acquisition de ATP de 3 289 k€ et du compte courant de LINKEYS de 2 082 k€.

## 1.2. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement ANC n° 2020-01 du 9 octobre 2020.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023.

## 1.3. Application des méthodes de référence

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement ANC n° 2020-01 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les contrats de location financement du Groupe concernent quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

## 1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement ANC n°2020-01 nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition.
- L'estimation des provisions pour risques et charges.
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés.
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

## 1.5. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

## 1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 1.6.1. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

### 1.6.2. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts (11,2% au 31/12/2023)
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle (1,5% au 31/12/2023)
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà

engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges.

### **1.6.3. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites Internet, créations d'extranets...
- des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
- des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,
- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :
  - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
  - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
  - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
  - la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
  - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
  - la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

#### 1.6.4. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

### **1.6.5. Immobilisations financières**

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la **Note 13**).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.

Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 14**.

### **1.6.6. Clients et comptes rattachés**

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

L'application de ces règles est complétée par une revue au cas par cas, pouvant donner lieu à des dépréciations complémentaires, des créances des clients n'étant pas dans l'une des catégories ci-dessus énoncées.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 836 K€ au 31 décembre 2023 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

### **1.6.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement**

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

### **1.6.8. Cash-pooling**

Il existe une convention de cash-pooling au sein du Groupe dont la société centralisatrice est la Société MARE NOSTRUM. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie (de type physique indirecte) sont isolés au bilan, par convention comptable, dans les comptes courants appropriés. Dans les comptes consolidés, ces comptes courants et les intérêts afférents sont éliminés afin de présenter une position de trésorerie du Groupe en montant net.

### **1.6.9. Emprunts**

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

### **Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.**

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;

- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

### **Souscription de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)**

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19, MARE NOSTRUM a souscrit 13 M€ de PGE sur 2020 en deux tranches (7 M€ au 1<sup>er</sup> semestre, 6 M€ au second semestre).

Par ailleurs, sa filiale AT Patrimoine a souscrit 1,1 M€ de PGE au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

#### **1.6.10. Provisions pour risques et charges**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

#### **1.6.11. Engagements de retraites et assimilés**

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2022 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,77%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

### 1.6.12. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de quatre ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Les taux retenus est de 25%.

### 1.6.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- Une activité de travail temporaire, réunissant 11 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, illico intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Aer'ness Intérim, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim, Elipse)
- Une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation)
- Une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinium CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT Patrimoine
- Une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité)
- Une activité de prestations de services RH incluant une plateforme *back-office* destinée aux ETT des secteurs médical et médico-social (Inalvea Développement, UNI'TT), ainsi qu'un acteur de la prestation de services intervenant notamment dans le domaine de la culture (L'Agence Unique)
- Des activités annexes : activités des sociétés holdings

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

#### **1.6.14. Contrats de location financement**

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

#### **1.6.15. Conversion des filiales en devise**

Comme préconisé par le règlement ANC n° 2020-01, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,  
Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont la société roumaine ACVILA et la société suisse LINKEYS.

#### **1.6.16. Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

#### **1.6.17. Information sectorielle**

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim,
- Recrutement,
- Formation,
- Portage & Mobilité,
- Prestations de services RH & Autres

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la destination du chiffre d'affaires.

#### **1.6.18. Distinction résultat courant / résultat exceptionnel**

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

## Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	31/12/2023			31/12/2022		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère						
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	83,51	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	97,84	98,44	IG	87,39	90,91	IG
2I 030	Société opérationnelle	91,95	96,89	IG	91,95	96,89	IG
2I 040	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	72,12	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
2I 080	Société opérationnelle	72,43	76	IG	72,43	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
2I 100	Société opérationnelle	83,49	83,49	IG	94,9	94,9	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
2IP	Société opérationnelle	89,2	93,99	IG	89,2	93,99	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 050	Société opérationnelle	99,22	99,22	IG	94	94	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	80	80	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 080	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 100	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
AC 110	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 120	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
AC 130	Société opérationnelle	75,84	75,84	IG	75,84	75,84	IG
AC 140	Société opérationnelle	98,95	98,95	IG	94	94	IG
AC 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 190	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 210	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 220	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
AC 230	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
ALTITUDE FACILITIES EVENT	Société opérationnelle	99,87	99,87	IG	99,21	99,21	IG
ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG

ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
ALTROS TALENTS	Société opérationnelle	65,8	94	IG	65,8	94	IG
ARCADIA AURA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
ARCADIA BFC	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C030	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
CELTIC INTERIM	Société opérationnelle	83,7	99,89	IG	83,7	99,89	IG
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE
EI 020	Société opérationnelle	88,8	88,8	IG	88,8	88,8	IG
E-INTERIM SOLUTIONS	Société opérationnelle	97,86	97,86	IG	84	84	IG
ELP01	Société opérationnelle	100	100	IP	26,34	26,34	IP
ELP02	Société opérationnelle	100	100	IP	49	49	IP
ELP06	Société opérationnelle	94	94	IG	50	50	IG
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
IMNFA	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
INALVEA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	80	80	IG	59	59	IG
L'AGENCE UNIQUE	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
LINKEYS	Société opérationnelle	90,84	89,86	IG	90,84	89,86	IG
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	90,84	100	IG	90,84	100	IG
M010	Société opérationnelle	83,79	83,79	IG	83,79	83,79	IG
MAG 020	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	89,99	89,99	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
NRH 31	Société opérationnelle	100	100	IG	76,01	76,01	IG
NRH 69	Société opérationnelle	100	100	IG	76	76	IG
NRH 75	Société opérationnelle	100	100	IG	76,01	76,01	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH ROUMANIE	Société opérationnelle	Non applicable			51	51	IG
PLATINIUM	Société opérationnelle	99,61	99,61	IG	99,61	99,61	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 080	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 090	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG

TRIDENTT 100	Société opérationnelle	97,69	97,69	IG	94	94	IG
TRIDENTT 110	Société opérationnelle	99,78	99,78	IG	94	94	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	77,08	77,08	IG
TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	94,9	94,9	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	93,41	93,41	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG
UNI'TT	Société opérationnelle	50	50	IG	50	50	IG

Nota Bene :

2023 :

- MARE NOSTRUM a :
  - o Augmenté sa participation dans :
    - 2I 020, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,84%
    - AC 050, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,22%
    - AC 140, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 98,95%
    - ALTITUDE FACILITIES EVENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,87%
    - E-INTERIM SOLUTIONS, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,86%
    - ELP 01, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - ELP 02, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - ELP 06, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - INALVEA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 80%
    - NRH 31, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - NRH 69, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - NRH 75, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - TRIDENTT 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 97,69%
    - TRIDENTT 110, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,78%
  - o Diminué sa participation dans :
    - 2I 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 83,49%

2022 :

- MARE NOSTRUM a :
  - o Augmenté sa participation dans :
    - 2I 040, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
    - 2I 090, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - AC 050, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%

- AC 080, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
  - AC 090, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
  - AC 100, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 100%
  - AC 190, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - AC 200, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - AC 210, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - AC 230, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - EI 020, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 88,80%
  - INALVEA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 59%
  - M010, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 83,79% (ainsi, le pourcentage d'intérêts du groupe dans CELTIC INTERIM se trouve également augmenté, et est désormais de 83,70%)
  - NRH 31, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 76,01%
  - NRH 75, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 76,01%
  - PLATINIUM, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 99,61%
  - TRIDENTT 200, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - TRIDENTT 220, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - Acquis des titres de :
    - ELP06, et en détient désormais 50%
    - L'AGENCE UNIQUE, et en détient désormais 76%
  - Diminué sa participation dans :
    - AC 130, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 75,84%
    - DOMINO ACTIO GRENOBLE, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 26,34%
    - MN DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - NRH 030, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
    - TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT, et a désormais un pourcentage d'intérêts de 94%
  - Absorbé MARE NOSTRUM ILE DE FRANCE au 1<sup>er</sup> janvier 2022, après avoir acquis les 10% d'intérêts minoritaires.
- 2ID a augmenté sa participation dans 2I 030, et le groupe a désormais un pourcentage d'intérêts de 91,95%.
- ALTROS SERVICE a participé à la création de ALTROS TALENTS, et le groupe en détient un pourcentage d'intérêts de 65,80%.

## Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

### Note 1 - Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Vente de marchandises	378	333
Production vendue biens	0	0
Production vendue services	168 276	170 971
Produits des activités annexes	880	918
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>169 534</b>	<b>172 222</b>

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Travail Temporaire	143 982	147 824
Recrutement	1 843	2 298
Formation	10 369	9 202
Portage & Mobilité	8 765	8 914
Prestations de services RH & Autres	4 574	3 983
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>169 534</b>	<b>172 222</b>

L'activité Travail Temporaire s'élève sur 2023 à 144 M€ contre 147,8 M€ l'an passé (-2,6%) notamment lié à un net ralentissement dans le secteur du bâtiment. Il s'agit cependant d'une tendance générale puisque le marché du Travail Temporaire affiche également un retrait plus marqué sur le dernier trimestre (hors mois de décembre) de - 8,9% (Source : Prism'emploi) par rapport à 2022.

La division Formation voit son chiffre d'affaires annuel s'établir à 10,4 M€ contre 9,2 M€ en 2022, soit une croissance de + 13% portée par une bonne dynamique commerciale qui devrait se confirmer sur le début d'année 2024.

A fin décembre 2023, l'activité Portage Salarial est relativement stable avec un chiffre d'affaires de 8,8 M€ contre 8,9 M€ en 2022.

Tandis que l'activité Recrutement s'établit sur 2023 à 1,8 M€ contre 2,3 M€ l'an passé en raison d'une moindre performance des cabinets en Ile-de-France mais en partie compensée par les performances du Sud.

Sur l'année 2023, l'activité Prestations de services RH & Autres affiche une belle progression (+15 %) et s'élève, pour sa part, à 4,6 M€ contre 4 M€ l'an dernier.

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2023	France	Europe (hors France)	Autres
Ventes de marchandises	378	378	0	0
Production vendue Biens	0	0	0	0
Production vendue Services	168 276	165 948	1 359	969
Produits des act. annexes	880	794	20	66
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>169 534</b>	<b>167 120</b>	<b>1 379</b>	<b>1 035</b>

Libellé	31/12/2022	France	Europe (hors France)	Reste du monde
Ventes de marchandises	333	333	0	0
Production vendue Services	170 971	168 709	1 345	917
Produits des act. annexes	918	857	6	55
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>172 222</b>	<b>169 899</b>	<b>1 351</b>	<b>972</b>

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est générée au Moyen-Orient.

## Note 2 - Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée	0	0
Production immobilisée	48	301
Subventions d'exploitation	375	415
Reprises amortissements et provisions	511	585
Transferts de charges	3 745	5 122
Autres produits	830	538
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>5 510</b>	<b>6 961</b>

Les subventions d'exploitation comprennent principalement des subventions d'apprentissage.

Les reprises d'amortissements et provisions concernent principalement les reprises de provisions des créances clients, et la reprise en compte de résultat des écarts d'acquisitions négatifs de AC 040, AC 120 et ELPO6 pour 131 k€.

Les transferts de charges concernent essentiellement le poste « Redevance loyer et véhicule » et les « produits à recevoir formation ».

### Note 3 - Autres charges et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Sous-traitance	2 514	1 535
Loyers	10 931	10 862
Assurance	932	945
Honoraires	3 047	2 655
Communication et publicité	933	1 014
Voyages et déplacements	17 937	20 813
Services bancaires	1 725	943
Autres achats et charges externes	1 172	1 871
<b>Autres charges externes</b>	<b>39 192</b>	<b>40 639</b>

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais il n'est pas soumis à charges sociales. Ces indemnités s'élèvent à 15 703 k€ au 31/12/2023 contre 18 707 k€ au 31/12/2022.

### Note 4 - Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	101 133	100 403
Charges sociales	26 351	26 395
Participation / Intéressement	19	38
<b>Charges de personnel</b>	<b>127 503</b>	<b>126 835</b>

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie\* :

Catégories	31/12/2023	31/12/2022
Permanents	448	447
Intérimaires	2 545	2 821
<b>Effectif</b>	<b>2 993</b>	<b>3 268</b>

\* Les effectifs permanents sont mentionnés en « équivalent temps plein ».

## Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 644	1 357
Dotations aux provisions sur immobilisations	584	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	336	243
Dotations aux provisions pour risques et charges	35	76
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>2 600</b>	<b>1 675</b>

Les dotations aux provisions sur immobilisations concernent LINKEYS FRANCE dont la valeur des immobilisations est estimée à 500 k€.

**Note 6 - Résultat financier**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Produits de participations	796	6
Produits des autres immobilisations financières	1	4
Différences positives de change	203	114
Produits nets sur cession de VMP	13	2
Autres intérêts et produits assimilés	85	27
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 099</b>	<b>153</b>
Intérêts et charges assimilées	1 522	498
Différences négatives de change	61	45
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	20	2
Dotations aux provisions	157	57
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 759</b>	<b>601</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-660</b>	<b>-448</b>

Les différences positives et négatives de change concernent essentiellement LINKEYS.

La majeure partie des produits de participation comprend des intérêts de cash-pooling chez Mare Nostrum ne concernant pas des sociétés du périmètre.

Les intérêts et charges assimilées comprennent principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, les agios bancaires et les intérêts de cash-pooling ne concernant pas des sociétés du périmètre.

**Note 7 - Résultat exceptionnel**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28	92
Produits de cession d'immobilisations	463	132
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	3	217
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>494</b>	<b>441</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 535	156
VNC des immobilisations cédées	182	65
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	2	66
Dotations exceptionnelles aux provisions	80	250
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 799</b>	<b>537</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 304</b>	<b>-96</b>

Les produits de cession d'immobilisations comprennent notamment 284 k€ de résultat de cession consolidé résultant de la dilution de 21 020 dans 21D.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion concernent notamment des honoraires exceptionnels.

**Note 8 - Impôts**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Impôt sur les sociétés	708	671
Impôt différé	188	29
<b>Charge d'impôt</b>	<b>896</b>	<b>700</b>

Le Groupe n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.

**Déficits reportables :**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Déficit reportable initial	<b>43 437</b>	<b>27 864</b>
Déficit reportable consommé	<b>2 168</b>	<b>3 659</b>
<b>Déficit reportable net</b>	<b>41 269</b>	<b>24 204</b>

**Preuve d'impôt :**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-12 040</b>	<b>-1 700</b>
Impôt sur les sociétés	708	671
IS Différé	188	29
<b>Sous-Total Impôt</b>	<b>896</b>	<b>700</b>
<b>Résultat avant IS</b>	<b>-11 144</b>	<b>-1 000</b>
Taux IS	25%	25%
<b>IS Théorique</b>	<b>-2 786</b>	<b>-250</b>
<b>Ecart IS théorique / IS Réel</b>	<b>3 682</b>	<b>950</b>
<b>ECART</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Déficits reportables</b>	<b>4 843</b>	<b>984</b>
<b>Autres décalages temporaires</b>	<b>-20</b>	<b>-146</b>
<b>Différences permanentes</b>	<b>-907</b>	<b>113</b>
<b>Différence de taux stés</b>	<b>15</b>	<b>4</b>
<b>Effet de l'imposition à taux réduit</b>	<b>-9</b>	<b>0</b>
<b>Autres différences</b>	<b>-241</b>	<b>-4</b>
<b>Impôts expliqués</b>	<b>3 682</b>	<b>950</b>

## Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Résultats des sociétés mises en équivalence	10	9

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats. Une seule société est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence : CONTACT D PRO.

## Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 7 574 968 actions).

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Cependant, le résultat net étant négatif, ces éléments ne sont pas considérés comme des instruments dilutifs.

Il se présente de la façon suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)	-11 725	-2 120
Nombre d'actions	7 574 968	7 574 968
Résultat par action (en euros)	-1,55	-0,28
Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs	7 574 968	7 574 968
Résultat dilué par action (en euros)	-1,55	-0,28

## Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

### Note 11 - Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2022	14 341	-38	14 303
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	1 559	0	1 559
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dotations de l'exercice	0	-3 289	-3 289
<b>Écarts d'acquisition</b>	<b>15 900</b>	<b>-3 326</b>	<b>12 574</b>

Les augmentations de participation de MARE NOSTRUM dans 2I 020, 2I 100, AC 050, AC 140, ALTITUDE FACILITIES EVENT, ELP01, ELP02, E-INTERIM SOLUTIONS, INALVEA DEVELOPPEMENT, NRH 31, NRH 69, NRH 75, TRIDENTT 100 et TRIDENTT 110 pour 3 421 k€ ont engendré des écarts d'acquisition de 1 559 k€ au total.

Ces écarts d'acquisition provisoires n'ont pas fait l'objet d'une affectation aux actifs et passifs identifiés. L'exercice d'affectation aux actifs et passifs identifiés sera réalisé dans les délais légaux.

Au 31 décembre 2023, les écarts d'acquisition regroupés par groupe d'Unités Génératrices de trésorerie (métiers Travail Temporaire, Formation, Recrutement, Portage) ont fait l'objet de tests de valeur selon les hypothèses présentées dans la note 1.6.2.

La dépréciation des écarts d'acquisition enregistrée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 concerne la société AT Patrimoine.

Les immobilisations incorporelles se présentent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Brut</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Net</b>	<b>31/12/2022</b>
Ecarts d'acquisition	15 900	3 326	12 574	14 303
Frais d'établissement	28	26	2	0
Frais de recherche et développement	2 278	1 759	520	876
Concessions, Brevets, Droits similaires	3 184	1 053	2 130	2 163
Fonds de commerce	2	0	2	2
Autres immobilisations incorporelles	2 148	1 700	448	1 367
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>23 540</b>	<b>7 865</b>	<b>15 676</b>	<b>18 712</b>

Le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » est composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté sur la période.

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	14 341	0	0	0	1 559	15 900
Amortissements des écarts d'acquisition	-38	-3 289	0	0	0	-3 326
Frais d'établissement	18	3	0	0	7	28
Amortissements des frais d'établissement	-18	0	0	0	-7	-26
Frais de recherche et de développement	2 278	0	0	0	0	2 278
Amortissements des frais de recherche et de développement	-1 402	-357	0	0	0	-1 759
Concessions, brevets, droits similaires	2 923	223	-18	0	56	3 184
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-760	-286	18	0	-25	-1 053
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 970	192	0	-14	0	2 148
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-603	-1 097	0	0	0	-1 700
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 712</b>	<b>-4 614</b>	<b>0</b>	<b>-14</b>	<b>1 590</b>	<b>15 676</b>

Les amortissements des autres immobilisations incorporelles concernent principalement LINKEYS FRANCE : 442 k€ d'amortissements logiciels et 567 k€ de dépréciations d'immobilisations incorporelles.

**Note 12 - Immobilisations corporelles**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2022
Terrains	0	0	0	0
Constructions	75	62	13	19
Installations Techniques, Matériel & Outillage	193	96	96	66
Autres immobilisations corporelles	4 415	3 074	1 341	1 516
Immobilisations en cours	19	0	19	18
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 701</b>	<b>3 232</b>	<b>1 469</b>	<b>1 618</b>

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2023
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	75	0	0	0	0	75
Amortissements des Constructions	-56	-6	0	0	0	-62
Installations techniques, matériel et outillage	140	47	0	0	5	193
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-74	-18	0	0	-4	-96
Autres immobilisations corporelles	4 231	369	-201	13	2	4 415
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-2 715	-464	102	0	4	-3 074
Immobilisations corporelles en cours	18	8	0	-8	2	19
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 618</b>	<b>-64</b>	<b>-99</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>1 469</b>

**Note 13 - Immobilisations financières**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2022
Participations	309	105	204	358
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	50	0	50	50
Prêts	790	3	788	747
Autres Immobilisations Financières	3 119	0	3 119	2 036
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 268</b>	<b>107</b>	<b>4 161</b>	<b>3 192</b>

Le poste « Participations » au 31 décembre 2023 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT et SOMUDIMEC pour 109 K€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT
- Des titres des sociétés non consolidées (200 K€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute	Provision	% de détention	Commentaires
21 050	INFINITY IMMO	1	0	50%	N/S
AC 020	SASP LT 65	5	0	Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0	34%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	1	33%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0	51%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0	13%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	0	0	34%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	8	85%	N/S
MARE NOSTRUM	IMFA	10	0	67%	Fonds de dotation
MARE NOSTRUM	TIKOPIA	1	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	FCG	96	96	2%	Influence négligeable
<b>Total</b>		<b>200</b>	<b>105</b>		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- Dépôts de garantie
- Fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire
- Fonds de garantie des organismes d'affacturage (2 177 k€ au 31 décembre 2023 contre 1 127 k€ au 31 décembre 2022)

## Note 14 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : CONTACT D PRO.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	31/12/2023
<b>Titres Mis en équivalence</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>39</b>

## Note 15 - Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Valeur brute	25 605	25 977
Provisions	-701	-683
<b>Valeur nette</b>	<b>24 903</b>	<b>25 295</b>

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit (Allianz Trade notamment).

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	25 605	25 605	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

**Note 16 - Autres créances et comptes de régularisation**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2022
Impôts différés actifs	603	0	603	945
Avances & Acomptes versés	2 908	0	2 908	2 163
Personnel & Organismes sociaux	1 640	0	1 640	1 253
Etat - Taxes et IS	813	0	813	826
Comptes de TVA	6 864	0	6 864	10 479
Comptes courants débiteurs	3 343	30	3 313	4 743
Autres Créances	4 515	0	4 515	3 231
Charges constatées d'avance	675	0	675	542
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
<b>Autres Créances et comptes de régularisation</b>	<b>21 360</b>	<b>-30</b>	<b>21 331</b>	<b>24 182</b>

Le poste « Avances et acomptes versés » (2 908 k€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé de :

- 2 785 k€ de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :
  - o 1 204 k€ pour AEQUOR
  - o 923 k€ pour AZUR 4.0
  - o 253 k€ pour AV EUROPE
  - o 170 k€ pour AL&CO DEVELOPPEMENT
- 415 k€ d'intérêts courus de cash-pooling

Le poste « Autres créances » (4 515 K€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et subventions d'apprentissage et des débiteurs divers dont 2 127 k€ concernent des parties liées (cf. Partie 6 : Autres informations - Parties liées).

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 908	2 908	0	0
C/C débiteurs	3 343	3 343	0	0
Personnel	1 640	1 640	0	0
Créances fiscales	813	813	0	0
TVA débitrice	6 864	6 864	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	4 515	4 515	0	0
Charges constatées d'avance	675	675	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
<b>Autres Créances et comptes de régularisation</b>	<b>20 758</b>	<b>20 758</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le détail des impôts différés actifs et des impôts différés passifs se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	31/12/2023
Engagements de retraite	30	9	0	0	0	39
Activation déficits reportables	915	0	-373	0	0	542
Décalage temporaire	0	0	0	22	0	22
<b>IMPOTS DIFFERES ACTIF</b>	<b>945</b>	<b>9</b>	<b>-373</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>603</b>
Décalage temporaire	208	0	-179	22	0	51
Provisions intragroupes	0	3	0	0	0	3
<b>IMPOTS DIFFERES PASSIF</b>	<b>208</b>	<b>3</b>	<b>-179</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>54</b>

**Note 17 - Provisions pour risques et charges**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Provision engagement personnel	156	122
Provisions pour risques	541	634
Provisions pour charges	50	3
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>747</b>	<b>759</b>

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	31/12/2023
Provision engagement personnel	122	35	0	0	0	156
Provisions pour risques	634	53	-70	3	-79	541
Provisions pour charges	3	50	0	-3	0	50
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>759</b>	<b>138</b>	<b>-70</b>	<b>0</b>	<b>-79</b>	<b>747</b>

Les dotations aux provisions pour risques de 53 k€ concernent principalement la provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA chez MARE NOSTRUM.

Les reprises de provisions pour risques de 70 k€ concernent principalement :

- L'extinction de risques chez TRIDENTT 140 (35 k€) et AC 100 (5 k€),
- La reprise de l'écart d'acquisition négatif de ELP06 (30 k€) dont la prise d'intérêts supplémentaire s'est faite dans des conditions avantageuses.

Les autres variations de -79 k€ concernent la constatation de l'écart d'acquisition négatif de ELP06 (30 k€) et les reprises des écarts d'acquisitions négatifs antérieurs de AC 120 (-100 k€), SILLAGE (-8 k€) et AC 040 (-1 k€).

Les dotations aux provisions pour charges concernent un risque chez AT PATRIMOINE.

**Note 18 - Emprunts et dettes financières**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	1 000	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Emprunts long terme	17 168	18 633
Autres emprunts et dettes financières	72	68
Concours bancaires courants	2 702	10 261
Intérêts courus	108	71
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>20 050</b>	<b>29 034</b>
<b>Endettement financier</b>	<b>21 050</b>	<b>30 034</b>

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	1 000	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	17 168	9 908	7 184	76
Dettes de location-financement	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes financières	72	72	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	2 702	2 702	0	0
Intérêts courus	108	108	0	0
<b>Endettement financier</b>	<b>21 050</b>	<b>12 790</b>	<b>8 184</b>	<b>76</b>

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

Le contrat de prêt senior signé le 29 novembre 2019 avec un pool bancaire afin de financer la prise de participation majoritaire dans le groupe AT Patrimoine incluait le respect au 31 décembre 2023 de deux ratios financiers :

- Ratio 1 : Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé  $\leq$  2,25
- Ratio 2 : *Free Cash-Flow to the Firm* / Service de la Dette  $\geq$  1.

Au 31 décembre 2023, ces deux ratios ne sont pas respectés.

Les banques prêteuses n'ayant pas accepté, à la date de l'arrêté des comptes, de renoncer à l'exigibilité anticipée prévue au contrat en cas de non-respect de l'un ou des deux ratios financiers ci-dessus, les capitaux restant dus au 31 décembre 2023 des emprunts concernés (4 134 k€) ont été reclassés en dettes inférieures à un an.

Le poste « Emprunts long terme » comprend :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux	Dernière échéance	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	5,95%	nov.-28	2 857
MARE NOSTRUM	2 400	5,90%	déc.-25	1 299
MARE NOSTRUM	500	3,20%	mai-23	74
MARE NOSTRUM	466	5,00%	avr.-29	213
MARE NOSTRUM	150	5,00%	sept.-27	44
MARE NOSTRUM	200	5,00%	juil.-26	45
MARE NOSTRUM	500	5,00%	juil.-28	235
MARE NOSTRUM	200	5,00%	janv.-27	64
MARE NOSTRUM	1 250	3,54%	juin-28	992
MARE NOSTRUM	1 250	4,29%	mai-27	905
MARE NOSTRUM	1 000	0,31%	mai-26	710
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	700
MARE NOSTRUM	1 000	0,70%	juin-28	815
MARE NOSTRUM	500	0,80%	mai-26	397
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	mai-28	793
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	881
MARE NOSTRUM	1 000	2,93%	oct.-26	938
MARE NOSTRUM	500	0,80%	nov.-26	459
MARE NOSTRUM	1 000	5,00%	oct.-28	938
MARE NOSTRUM	1 250	4,32%	oct.-28	1 121
MARE NOSTRUM	1 250	3,39%	oct.-28	1 095
MARE NOSTRUM	600	6,27%	mars-30	429
ACVILA	17	N/S	N/S	17
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	4
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	5
AT PATRIMOINE	120	0,92%	janv.-24	1
AT PATRIMOINE	450	0,55%	mars-27	404
AT PATRIMOINE	450	0,73%	févr.-27	413
AT PATRIMOINE	125	0,55%	févr.-27	112
AT PATRIMOINE	125	0,73%	févr.-27	112
AT PATRIMOINE	33	0,90%	Dec-26	21
ALTROS SERVICE	82	1,10%	juin-26	46
C 010	71	1,38%	mai-24	13
LINKEYS	22	0,70%	mars-29	15
<b>Total</b>				<b>17 168</b>

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 293	12 041
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-2 702	-10 261
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>4 591</b>	<b>1 780</b>
Dettes financières	18 348	19 772
<b>ENDETTEMENT BRUT</b>	<b>18 348</b>	<b>19 772</b>
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>13 757</b>	<b>17 992</b>

### Note 19 – Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés passifs	54	208
Fournisseurs	9 978	9 230
Avances & Acomptes reçus sur commandes	3 393	2 050
Personnel	7 350	7 523
Organismes sociaux	5 457	4 296
Comptes de TVA	25 812	18 105
Etat - taxes et IS	2 149	1 743
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	0	178
Comptes courants créditeurs	759	498
Autres dettes	571	672
Produits constatés d'avance	14	0
<b>Fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>55 538</b>	<b>44 503</b>

## Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie

### Note 20 – Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Variation des stocks	33	35
Variation des clients	- 21	- 1 459
Variation des créances d'exploitation	881	- 3 164
Variation des fournisseurs	1 342	1 483
Variation des dettes d'exploitation	10 176	3 524
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>12 412</b>	<b>418</b>

La variation des dettes d'exploitation s'explique principalement par l'augmentation de la TVA créditrice.

## Partie 6 – Autres informations

### Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,77%**, par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

### Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions :

- qui ne sont pas internes au Groupe consolidé,
- qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

31/12/2023 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	1 204	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	923	D
<b>TOTAL</b>			<b>2 127</b>	<b>D</b>

31/12/2022 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	2 462	D
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	843	D
<b>TOTAL</b>			<b>3 305</b>	<b>D</b>

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

### Rémunération des dirigeants

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
  - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
  - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Saint Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 95% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2018, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour chacune de ces personnes morales mandataires sociaux.

## Engagements hors bilan

### Créances financées par affacturage

Périodes	Montants financés
31/12/2023	15 792 k€
31/12/2022	18 565 k€

## Événements postérieurs à la clôture

La société a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en début d'année 2024. Des précisions sont apportées dans le paragraphe "Continuité d'exploitation" ci-dessous.

## Continuité d'exploitation

Depuis plus d'un an, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entraîné la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 24 janvier 2024. Cette procédure a notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. Elle devrait permettre au Groupe d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée. Le Tribunal de Commerce a ouvert une période d'observation de 6 mois, prorogée par décision du Tribunal de Commerce Grenoble du 2 juillet 2024, également de 6 mois, jusqu'au 22 janvier 2025. La direction du Groupe est optimiste quant à la réussite de ce processus de sauvegarde et à la création d'une base solide pour l'avenir.

A la date d'arrêté des comptes, parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » déjà initiées figurent :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent,
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...),
- L'arrêt de certaines activités déficitaires

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Par conséquent, sous réserve de la réussite du processus de sauvegarde, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans une perspective de continuité d'exploitation.

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## **Mare Nostrum**

Société anonyme  
au capital de 757 496,80 euros  
9, avenue de Constantine  
38100 Grenoble

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

## **Grant Thornton Commissaire aux comptes**

29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **Youxta Audit Commissaire aux comptes**

5/7, avenue de Poumeyrol  
69300 Caluire-et-Cuire

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## **MARE NOSTRUM**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Mare Nostrum,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mare Nostrum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et créances rattachées sont évalués selon les modalités décrites dans les notes « Participations et créances rattachées » et « Provisions pour dépréciations » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 30 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**



Laurent Bouby  
Associé

**Youxta Audit**



Geoffroy Joly  
Associé

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé ( I )				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement	2 625	2 625		
	Frais de développement	887 980	762 925	125 056	250 111
	Concessions brevets droits similaires	1 289 664	26 664	1 263 000	1 263 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	232 763	207 586	25 177	68 752
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	2 805	2 805		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	32 874	3 835	29 038	
	Autres immobilisations corporelles	1 587 408	916 100	671 308	768 814
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	28 388 892	8 143 261	20 245 632	25 068 737	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 365 122	833 592	531 531	1 138 756	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>33 790 134</b>	<b>10 899 392</b>	<b>22 890 742</b>	<b>28 558 171</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	199 144		199 144	198 366
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	5 553 490	1 452 718	4 100 772	20 740 762
	Autres créances	13 866 551	4 267 734	9 598 818	68 996 453
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	1 474 438		1 474 438	1 474 438	
<b>DISPONIBILITES</b>	607 335		607 335	7 362 738	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	213 778		213 778	177 972
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>21 914 737</b>	<b>5 720 452</b>	<b>16 194 285</b>	<b>98 950 729</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecart de conversion actif ( VI )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>55 704 870</b>	<b>16 619 844</b>	<b>39 085 027</b>	<b>127 508 900</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 134 463

1 154 098

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	757 497	757 497
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605	12 304 605
	Ecart de réévaluation	42 899	42 899
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	75 750	75 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	545 902	291 974
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(15 664 642)</b>	<b>253 928</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>(1 937 989)</b>	<b>13 726 653</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
Provisions	Provisions pour risques	238 470	186 161
	Provisions pour charges	51 308	51 308
	<b>Total des provisions</b>		<b>289 778</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles	1 000 000	1 000 000
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 392 781	27 203 033
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12 884 599	71 644 742
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 130 648	6 914 203
	Dettes fiscales et sociales	3 010 598	3 742 390
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	396 900	
Autres dettes	1 922 813	2 643 509	
Produits constatés d'avance (1)	9 000		
<b>Total des dettes</b>		<b>40 733 237</b>	<b>113 544 778</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>39 085 027</b>	<b>127 508 900</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(15 664 641,59)	253 928,21
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		33 478 852	104 184 241
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 389 499	10 001 953
(3) Dont emprunts participatifs			

## Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	596 733		596 733	633 989
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 080 778		10 080 778	9 820 956
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>10 677 511</b>		<b>10 677 511</b>	<b>10 454 945</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 667	3 333
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			181 160	643 606	
Autres produits			197 929	40 412	
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>11 067 267</b>	<b>11 142 296</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			2 278 619	1 973 650
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			7 224 897	7 157 652
	Impôts, taxes et versements assimilés			21 417	26 759
	Salaires et traitements			697 332	703 479
	Charges sociales du personnel			250 155	245 863
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			333 136	337 195
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			416 894	550 189	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>11 222 450</b>	<b>10 994 786</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(155 183)</b>	<b>147 510</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(155 183)</b>	<b>147 510</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 256 262 3 214 368	2 889 036 1 899
<b>Total des produits financiers</b>		<b>7 470 630</b>	<b>2 890 935</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 803 101 8 064 308	278 368 2 279 963
<b>Total des charges financières</b>		<b>16 867 410</b>	<b>2 558 331</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(9 396 780)</b>	<b>332 604</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(9 551 962)</b>	<b>480 114</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 500 73 939	3 388 10 481
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>78 439</b>	<b>13 869</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	395 343 106 909 5 720 452	123 537 103 393
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>6 222 703</b>	<b>226 929</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(6 144 265)</b>	<b>(213 060)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(31 585)	13 126
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>18 616 336</b>	<b>14 047 100</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>34 280 978</b>	<b>13 793 172</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(15 664 642)</b>	<b>253 928</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		58 405	9 057
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		140 189	57 134
(3) dont produits concernant les entreprises liées		7 388 744	2 889 036
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		7 518 074	1 932 825

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement de l'Autorité des Normes Comptable n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **39 085 027** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **18 616 336** euros et un total **charges** de **34 280 978** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-15 664 642** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées en cas d'indices de perte de valeur.

Les frais de recherche sont amortis selon la méthode linéaire sur 2 à 3 ans. La société est amenée à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

## Règles et Méthodes Comptables

Les frais de recherche peuvent faire l'objet d'une dépréciation exceptionnelle dès lors qu'ils ne répondent plus aux critères d'activation.

Les marques acquises sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. La société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition.

Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oFrais d'établissement :	5 ans
oFrais de recherche et développement :	3 à 5 ans
oConcessions, brevets et licences :	3 ans
oAutres immobilisations incorporelles :	3 à 4 ans
oLogiciels :	3 ans

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie économique prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oOuvrages d'infrastructures :	3 à 10 ans
oInstallations et agencements divers :	3 à 10 ans
oEuvres d'art :	Non amortissables
oMatériel de transport :	3 à 5 ans
oMatériel de bureau et informatique :	3 à 10 ans
oMobilier :	3 à 10 ans
oImmobilisations corporelles en cours :	Non amortissables

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Cash-pooling**

La société est la société centralisatrice au titre de la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

### **Participations et créances rattachées**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les multiples de chiffre d'affaires, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition des titres de participation, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée pour le montant de la différence.

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Quand la société estime que les risques liés à un contrôle fiscal sont probables, une provision est constatée. Hormis la provision comptabilisée concernant un contrôle fiscal portant sur les exercices antérieurs, la société conteste intégralement les contrôles fiscaux et ne les provisionne donc pas.

## Règles et Méthodes Comptables

### **Emprunts et dettes**

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

### **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires issu des activités de Mare Nostrum est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Ventes de marchandises et refacturations : il s'agit de l'activité centrale d'achat de Mare Nostrum envers les sociétés du Groupe Mare Nostrum et des refacturations de Mare Nostrum à Aequor de travaux réalisés dans les locaux de la rue Constantine à Grenoble
- Prestations de service : il s'agit des prestations entrant dans le champ des conventions intra-groupe et composées essentiellement des redevances de marques ou de licences.

### **Frais d'augmentation de capital**

Conformément à l'article L 232-9 du code de commerce, il a été décidé d'imputer les frais d'augmentation de capital sur le montant des primes d'émission.

## Règles et Méthodes Comptables

### **Distinction résultat courant / résultat exceptionnel**

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

### **Clients et comptes rattachés**

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

Ces règles ne s'appliquent pas pour les sociétés du groupe en redressement judiciaire ou en procédure de sauvegarde.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

## Annexe libre 2

### Faits marquants de l'exercice

#### **Renforts de participation**

Sur l'exercice 2023, Mare Nostrum a renforcé sa participation au capital des sociétés 2I 020, 2I 100 (anciennement AC 040), AC 050, AC 140, ALTITUDE FACILITIES EVENT, E-INTERIM, NRH31, NRH69, NRH75, T 100 et T 110. Ces renforts ont été permis par le biais d'augmentations de capital de 2 424 k€, autofinancés.

Mare Nostrum a également renforcé sa participation au capital des sociétés ELP01 (anciennement DOMINO ACTIO GRENOBLE), ELP02 (anciennement DOMINO ACTIO SUD OUEST), ELP06 et INALVEA DEVELOPPEMENT. Ces renforts ont été permis par le rachat d'intérêts minoritaires pour un montant de 997 k€, autofinancés.

#### **Diminution de participation**

Après son renfort de participation dans 2I 100, Mare Nostrum a vu sa participation diminuer à la suite d'une augmentation de capital intégralement souscrite par des associés minoritaires.

#### **Cession de titres de participation**

L'intégralité des titres de PRISMO détenus par Mare Nostrum, d'une valeur nette comptable de 50 k€, ont été cédés pour 61 k€.

#### **Provisions pour dépréciations**

Plusieurs filiales font l'objet d'une ouverture de procédure de liquidation judiciaire sur le début d'année 2024. Les titres et créances détenus par Mare Nostrum sur ces sociétés ont été dépréciés à 100%, respectivement pour 1 593 k€ et 3 377 k€ globalement.

Des prévisions à courts termes ont également entraîné des dépréciations de titres complémentaires de 3 050 k€, et de créances de 261 k€.

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés ATP et LINKEYS à 4 600 k€ et 500 k€ respectivement. Cela entraîne une dépréciation des titres de ATP de 3 500 k€ et du compte courant de LINKEYS de 2 082 k€.

## Annexe libre 2

Les dépréciations de titres de participations sont ainsi portées à 8 143 k€ :

<b>Autres participations</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciations</b>	<b>Valeurs nettes</b>
Filiales et participations (>10%)	28 229 834,03 €	8 044 202,45 €	20 185 631,58 €
Autres filiales (<10%)	159 058,11 €	99 058,11 €	60 000,00 €
<b>Total</b>	<b>28 388 892,14 €</b>	<b>8 143 260,56 €</b>	<b>20 245 631,58 €</b>

Le détail concernant les dépréciations des filiales et participations (>10%) est disponible dans le tableau des filiales et participations (pages 95 à 107).

### Evénements postérieurs à la clôture

La société a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en début d'année 2024. Des précisions sont apportées dans le paragraphe "Continuité d'exploitation" ci-dessous.

### Continuité d'exploitation

Depuis plus d'un an, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entraîné la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 24 janvier 2024. Cette procédure a notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. Elle devrait permettre au Groupe d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée.

Le Tribunal de Commerce a ouvert une période d'observation de 6 mois, prorogée par décision du Tribunal de Commerce Grenoble du 2 juillet 2024, également de 6 mois, jusqu'au 22 janvier 2025. La direction du Groupe est optimiste quant à la réussite de ce processus de sauvegarde et à la création d'une base solide pour l'avenir.

A la date d'arrêté des comptes, parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan

## Annexe libre 2

« Horizon 2025 » déjà initiées figurent :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent,
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...),
- L'arrêt de certaines activités déficitaires.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Par conséquent, sous réserve de la réussite du processus de sauvegarde, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans une perspective de continuité d'exploitation.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement	890 605					890 605
Autres	1 527 704			5 277		1 522 427
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 418 310</b>			<b>5 277</b>		<b>2 413 032</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	2 805					2 805
Instal technique, matériel outillage industriels			32 874			32 874
Instal., agencement, aménagement divers	1 021 940		47 046			1 068 986
Matériel de transport	34 570					34 570
Matériel de bureau, mobilier	463 406		27 274		6 828	483 852
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			43 627		43 627	
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 522 721</b>		<b>150 822</b>		<b>50 456</b>	<b>1 623 087</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	25 068 737		3 421 185		101 030	28 388 892
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 364 816		24 016		23 710	1 365 122
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>26 433 553</b>		<b>3 445 201</b>		<b>124 740</b>	<b>29 754 014</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 374 584</b>		<b>3 596 023</b>	<b>5 277</b>	<b>175 196</b>	<b>33 790 134</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement	640 494	125 056		765 550
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	195 953	38 297		234 250
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>836 447</b>	<b>163 353</b>		<b>999 800</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	2 805			2 805
Instal technique, matériel outillage industriels		3 835		3 835
Autres Instal., agencement, aménagement divers	388 690	128 061		516 751
Matériel de transport	32 928	1 642		34 570
Matériel de bureau, mobilier	329 484	36 245	950	364 779
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>753 907</b>	<b>169 783</b>	<b>950</b>	<b>922 740</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 590 354</b>	<b>333 136</b>	<b>950</b>	<b>1 922 540</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	51 308			51 308
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	186 161	52 309		238 470	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>237 469</b>	<b>52 309</b>		<b>289 778</b>	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>	226 060	8 143 261 607 532		8 143 261 833 592
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients			1 452 718	1 452 718
	Autres			4 267 734	4 267 734
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>226 060</b>	<b>14 471 244</b>		<b>14 697 304</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>463 529</b>	<b>14 523 553</b>		<b>14 987 082</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		8 803 101 5 720 452		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 365 122	1 134 463	230 659
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 553 490	5 553 490	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 700	3 700	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	53 278	53 278	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 521 063	1 521 063	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	58 777	58 777	
	Groupe et associés (2)	10 039 232	10 039 232	
	Débiteurs divers	2 190 502	2 190 502	
Charges constatées d'avances	213 778	213 778		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>20 998 942</b>	<b>20 768 282</b>	<b>230 659</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)	1 000 000		1 000 000	
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	2 389 499	2 389 499		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	16 003 282	9 748 896	6 254 385	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	139 794	139 794		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 130 648	3 130 648		
	Personnel et comptes rattachés	92 778	92 778		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 668	55 668		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 859 849	2 859 849		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 303	2 303		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	382 800		
	Groupe et associés (2)	12 744 805	12 744 805		
	Autres dettes	1 922 813	1 922 813		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	9 000	9 000		
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>40 733 237</b>	<b>33 478 852</b>	<b>7 254 385</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 197 799			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 892			

## Précisions sur les dettes financières

Afin de refléter les engagements réels de remboursement de dettes financières à compter du 01/01/2024, le détail des dettes par échéance du groupe s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>Echéance moins d'un an</b>	<b>Echéance de 1 à 5 ans</b>	<b>Echéance plus de 5 ans</b>
Emprunts long terme	17 168	9 908	7 184	76

Le contrat de prêt senior signé le 29 novembre 2019 avec un pool bancaire afin de financer la prise de participation majoritaire dans le groupe AT Patrimoine incluait le respect au 31 décembre 2023 de deux ratios financiers :

- Ratio 1 : Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé  $\leq 2,25$
- Ratio 2 : *Free Cash-Flow to the Firm* / Service de la Dette  $\geq 1$ .

Au 31 décembre 2023, ces deux ratios ne sont pas respectés.

Les banques prêteuses n'ayant pas accepté, à la date de l'arrêté des comptes, de renoncer à l'exigibilité anticipée prévue au contrat en cas de non-respect de l'un ou des deux ratios financiers ci-dessus, les capitaux restant dus au 31 décembre 2023 des emprunts concernés (4 134 k€) ont été reclassés en dettes inférieures à un an.

## Frais d'établissement

	31/12/2023	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
<b>TOTAL</b>			

--

## Frais de recherche

31/12/2023	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
<b>Dép. R &amp; D sans contrepartie spécifique</b> - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels  <b>Dép. R &amp; D avec contrepartie spécifique</b> - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers	125 056			125 056
<b>TOTAL</b>	<b>125 056</b>			<b>125 056</b>
<b>Autres dépenses de R &amp; D</b> - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>125 056</b>			<b>125 056</b>
Dont inscrit au compte 203 du bilan	125 056			

## Fonds Commercial

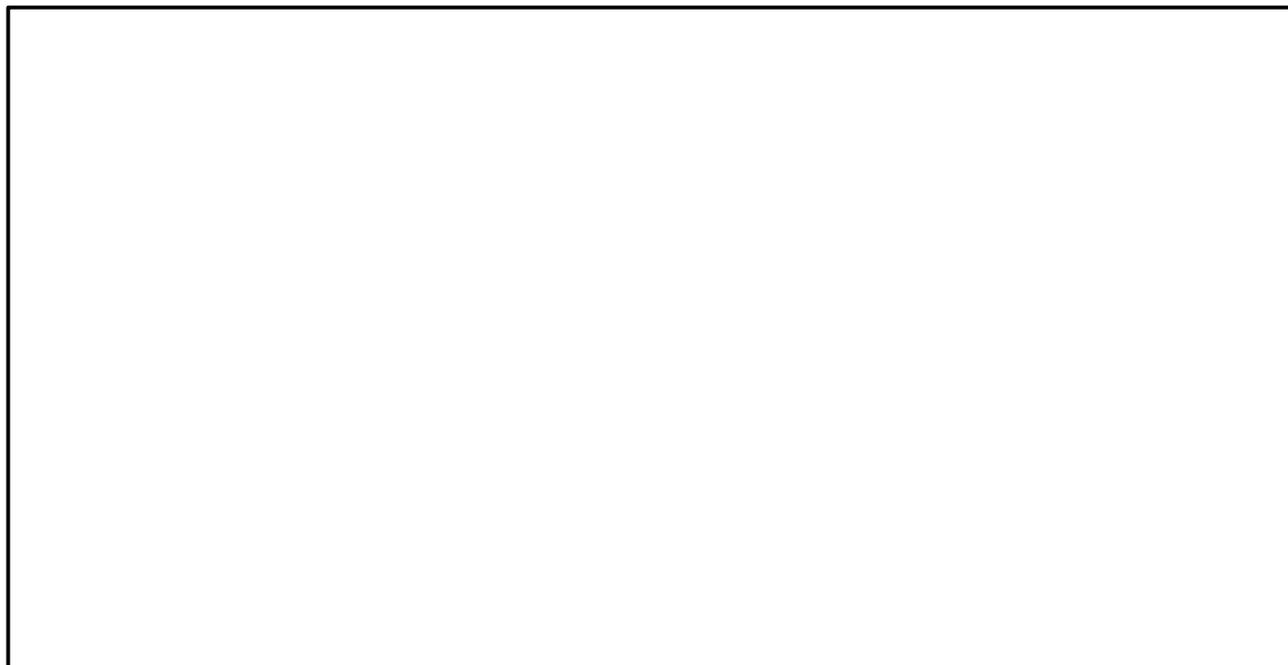
31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	
<b>TOTAL</b>	

## Produits à recevoir

		31/12/2023
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>925 798</b>
<b>Autres créances clients</b>		
FAE INTRAGROUPE	220 689	<b>224 361</b>
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 672	
<b>Autres créances</b>		
FOURN RRR A OBTENIR	216 005	<b>701 437</b>
AAR INTRAGROUPE	476 791	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	7 469	
PRODUITS A RECEVOIR	1 000	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	171	

## Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	224 361	918 770	(694 409)	-75,58
Autres créances	701 437	552 711	148 725	26,91
<b>TOTAL</b>	<b>925 798</b>	<b>1 471 481</b>	<b>(545 683)</b>	<b>-37,08</b>



## Charges à payer

		31/12/2023
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>884 619</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>33 437</b>
INTERETS COURUS A PAYER	33 437	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>126 880</b>
INT COURUS/AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	98 037	
ASSOCIES INTERETS COURUS	28 844	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>589 634</b>
FNP INTRAGROUPE	13 206	
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	415 493	
FOURN - FNP DEBITEURS HORS AN	48 111	
FOURN - FNP AN	112 823	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>92 349</b>
DETTES PROV. CONGES PAYES	40 838	
PERS AUTRES CHARGES A PAYER	17 000	
ORG SOC CHARGES A PAYER PRODT S A RECEVOI	606	
CHARGES SUR CONGES A PAYER	13 490	
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	18 971	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 197	
TA + FP	248	
<b>Autres dettes</b>		<b>42 318</b>
AAE INTRAGROUPE	33 747	
CHARGES A PAYER	8 571	

## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 437	7 431	26 006	349,9
Emprunts et dettes financières divers	126 880	70 390	56 490	80,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 634	654 973	(65 339)	-9,98
Dettes fiscales et sociales	92 349	87 846	4 503	5,13
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	42 318	97 806	(55 488)	-56,73
<b>TOTAL</b>	<b>884 619</b>	<b>918 446</b>	<b>(33 827)</b>	<b>-3,68</b>



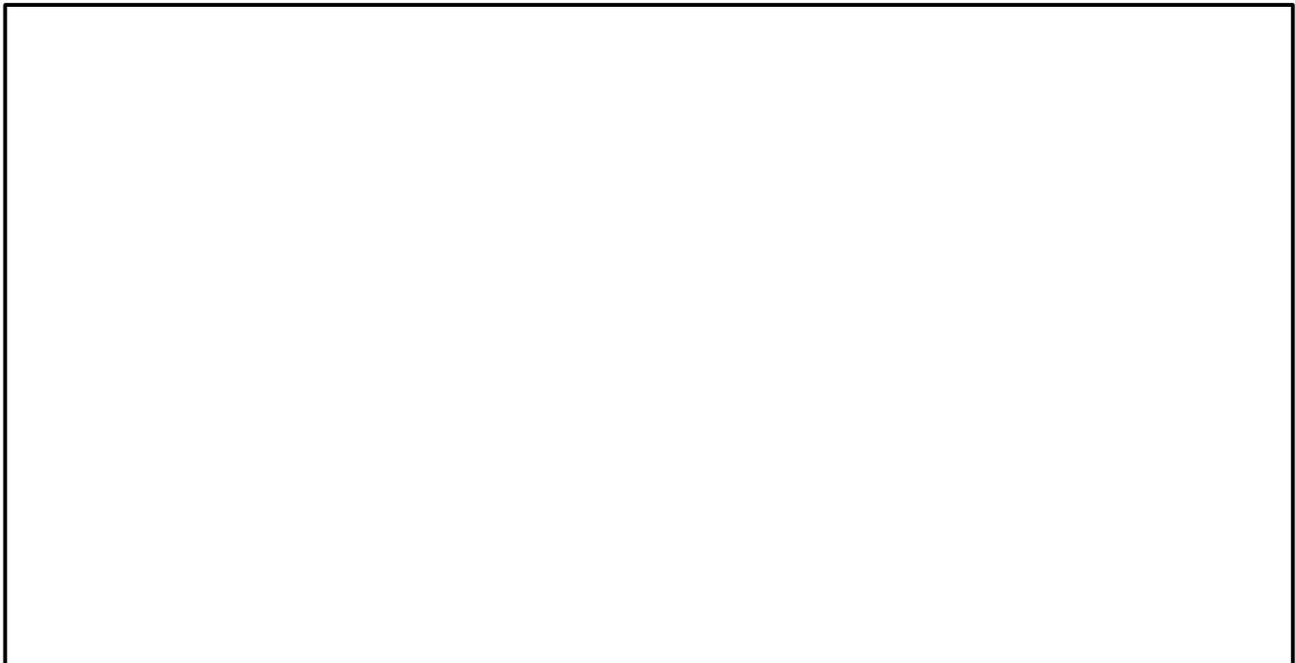
## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		213 778	213 778
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>213 778</b>

--

## Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	213 778	177 972	35 806	20,12
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	213 778	177 972	35 806	20,12



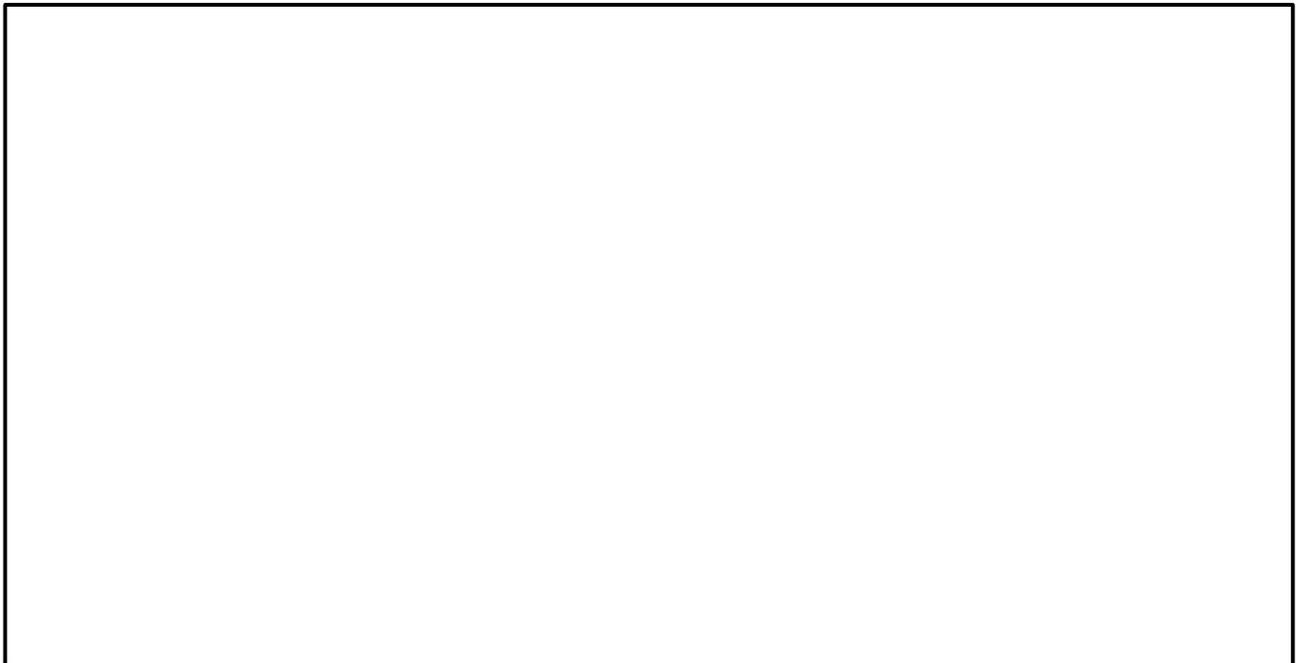
## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>		9 000	<b>9 000</b>
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>9 000</b>

--

## Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	9 000		9 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>	<b>9 000</b>		9 000	



## Annexe libre

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :****Créances concernant les entreprises liées :**

Créances clients :	5 173 415 €
Fournisseurs débiteurs :	205 467 €
Comptes courants :	10 039 232 €
Autres débiteurs divers :	1 156 289 €

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :****Dettes concernant les entreprises liées :**

Dettes fournisseurs :	1 165 883 €
Clients créditeurs :	33 710 €
Comptes courants :	12 737 913 €
Autres créditeurs divers :	1 747 632 €

## Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	757 497				757 497
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605				12 304 605
Ecart de réévaluation	42 899				42 899
Réserve légale	75 750				75 750
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	291 974	253 928			545 902
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	253 928	(253 928)		(15 664 642)	(15 664 642)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>13 726 653</b>			<b>(15 664 642)</b>	<b>(1 937 989)</b>

Date de l'assemblée générale 20/06/2023

Dividendes attribués

<sup>1</sup>dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 13 726 653

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 13 726 653

<sup>2</sup>Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (15 664 642)

## Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		7 574 968,00	0,1000	757 496,80
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>7 574 968,00</b>	<b>0,1000</b>	<b>757 496,80</b>

--	--	--	--	--

## Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		5 076 397	371 935
		<b>5 076 397</b>	<b>371 935</b>
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>			
<b>Autres engagements</b>			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>5 076 397</b>	<b>371 935</b>
(1) Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les dirigeants</li> <li>Les filiales</li> <li>Les participations</li> <li>Les autres entreprises liées</li> </ul>			

Mare Nostrum a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmée sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

## Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
EMPRUNT	NANTISSEMENT PARTS SOCIALES	BPA	500 000	234 617
EMPRUNT	NANTISSEMENT ACTIONS ET CESSION DE C	CA	150 000	43 928
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE AEQUOR	BPA	500 000	73 631
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE AEQUOR	CA	500 000	234 617
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE FSV	CA	200 000	63 687
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES AT PATRIMOINE	CA	8 000 000	4 585 196
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES DE LA SOCIETE	CA	465 500	212 655
		<b>TOTAL</b>	<b>10 315 500</b>	<b>5 448 331</b>



## Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2023

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
AEQUOR 9 AVENUE DE CONSTANTINE 38100 GRENOBLE	SAS	3 189 298	46,77

Suite à l'introduction en bourse de MARE NOSTRUM, la société a désormais l'obligation d'établir des comptes consolidés dont elle est l'entreprise consolidante selon le règlement ANC 2020-01.

## Annexe libre

### Rémunération des dirigeants :

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
  - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
  - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Saint Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 95% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2018, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour chacune de ces personnes morales mandataires sociaux.

### Effectif

L'effectif de la société s'élève à 19 salariés.

### Engagement en matière de pension et de retraite

Pour les indemnités de fin de carrière, la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective.

L'engagement correspondant aux services antérieurs, c'est-à-dire selon l'ancienneté du salarié acquise à la date d'évaluation.

L'engagement correspondant aux services futurs, c'est-à-dire aux droits susceptibles d'être acquis par le salarié entre la date d'évaluation et la date probable de départ en retraite.

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17 %
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2022 :

Taux de progression des salaires =	2%
------------------------------------	----

## Annexe libre

Age de départ à la retraite = 67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres  
 Taux de rotation des salariés = 1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres  
 Table de mortalité utilisée = TV 88/90  
 Taux d'actualisation financier = 3,77%  
 Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Le montant de la dette actuarielle au 31/12/2022 s'élève à 6 103 euros.

### Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	31/12/2023		31/12/2022	
	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	596 733	5,59 %	633 989	6,11 %
Prestations de services	7 876 111	73,76 %	7 667 394	73,92 %
Produits des activités annexes	2 204 667	20,65 %	2 070 949	19,97 %
Rabais, remises et ristournes accordées	0	0,00 %	0	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>10 677 511</b>	<b>100,00%</b>	<b>10 372 332</b>	<b>100,00%</b>

### Résultat financier

## Annexe libre

	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Autres produits financiers de participations	4 256 262	2 889 036
Revenus des VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	3 214 368	1 899
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>7 470 630</b>	<b>2 890 935</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 753 182	278 368
Pertes de change	0	0
Autres charges financières	19 635	912
Intérêts et charges assimilées	8 044 674	2 279 051
<b>Total des charges financières</b>	<b>13 817 490</b>	<b>2 558 331</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-6 346 860</b>	<b>332 604</b>

Les produits financiers de l'exercice 2023 sont principalement composés de :

- 3 648 k€ d'intérêts de cash-pooling,
- 3 132 k€ d'intérêts de comptes courants,
- 608 k€ de dividendes.

Les charges financières de l'exercice 2023 sont principalement composées de :

- 5 441 k€ d'intérêts de cash pooling,
- 5 093 k€ de dotations pour dépréciations des titres de participation,
- 1 995 k€ d'intérêts de comptes courants,
- 607 k€ de dotations pour dépréciations des actions propres.
- Le solde correspond quasi intégralement aux intérêts d'emprunts.

Les produits financiers de l'exercice 2022 sont principalement composés de :

- 1 864 K€ de dividendes,
- 1 025 K€ d'intérêts de cash-pooling.

Les charges financières de l'exercice 2022 sont principalement composées de :

- 1 933 K€ d'intérêts de cash pooling.
- 226 K€ de dotations pour dépréciations des actions propres.
- Le solde correspond quasi intégralement aux intérêts d'emprunts.

### Résultat exceptionnel

## Annexe libre

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 500	3 388
Produits exceptionnels sur opérations en capital	73 939	10 481
Reprises de provisions pour risques et charges excep.	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>78 439</b>	<b>13 869</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	395 343	123 537
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	106 909	103 393
Dotations pour amortissements exceptionnels	0	0
Dotations pour risques et charges exceptionnelles	5 459 185	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>5 961 437</b>	<b>226 929</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-5 882 998</b>	<b>-213 060</b>

Le résultat exceptionnel de 2023 est principalement composé de dotations pour dépréciations des créances.

Le résultat exceptionnel de 2022 était principalement composé d'honoraires exceptionnels, des cessions de titres de participations et d'un mali sur le rachat d'actions émises.

### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

### Autres informations

Au 31 décembre 2023, la société présente un déficit reportable de 15 221 986 €.



# Filiales et participations

2/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL T090	100 000	315 355	100,00	731 000	731 000
SAS AC100	50 000	59 361	100,00	435 456	435 456
SASU AC 090	50 000	512 286	100,00	848 878	848 878
SAS ALTITUDE FACILITIES EVENT	158 200	(87 492)	99,87	380 901	
SAS T 110	46 082	(145 654)	99,78	184 408	184 408
SAS PLATINIUM C Q F T	2 562 733	647 690	99,61	2 645 401	645 164
SARL AC050	53 982	8 288	99,22	600 251	600 251
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
SAS TIKOPIA	10 000		10,00	1 000	1 000
SARL ENIGMATIC	11 400		9,87	60 000	60 000
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL T090				(51 180)	
SAS AC100				(40 539)	
SASU AC 090				(9 151)	
SAS ALTITUDE FACILITIES EVENT				(167 398)	
SAS T 110				(197 325)	
SAS PLATINIUM C Q F T				(900 744)	
SARL AC050				(66 866)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
SAS TIKOPIA					
SARL ENIGMATIC					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

3  
13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC140	58 223	(97 668)	98,95	282 308	
SARL E-INTERIM SOLUTIONS	67 788	(79 453)	97,86	457 297	457 297
SARL T100	148 499	93 475	97,69	469 055	469 055
SAS 2ID	718 200	325 419	94,90	2 791 406	2 791 406
SAS T180	50 000	(373 837)	94,90	287 486	
SAS AC070	50 000	(108 628)	94,90	838 589	838 589
SAS AC110	50 000	(256 892)	94,90	287 798	287 798
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC140			631 070	(160 891)	
SARL E-INTERIM SOLUTIONS			1 650 878	(153 491)	
SARL T100			1 477 411	(97 648)	
SAS 2ID			2 643 080	(316 110)	
SAS T180			2 058 909	(188 912)	
SAS AC070			1 409 505	(163 154)	
SAS AC110			1 683 029	(203 963)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

4  
13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC 030	100 000	(146 618)	94,90	386 959	386 959
SAS AC120	50 000	(367 497)	94,90	47 450	
SARL NEW GEST	2 500	(405 106)	94,00	46 577	46 577
SARL AC150	50 000	(216 859)	94,00	47 000	
SAS 2 i 070	36 500	(29 363)	94,00	34 310	
SARL AC160	50 000	(31 101)	94,00	47 000	
SARL 2i090	50 000	(88 894)	94,00	47 000	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC 030			1 837 482	(108 450)	
SAS AC120			655 346	(166 640)	
SARL NEW GEST			607 362	(422 431)	
SARL AC150			1 639 123	23 855	
SAS 2 i 070			274 314	(75 479)	
SARL AC160			1 080 634	(121 095)	
SARL 2i090			266 649	(64 816)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

5/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC170	50 000	(392 015)	94,00	47 000	
SAS AC190	30 000	(380 676)	94,00	31 459	
SAS ELP06	10 000	(236 637)	94,00	9 400	9 400
SAS ARCADIA AURA	1 000	(64 634)	94,00	940	940
SAS AC210	30 000	(87 270)	94,00	64 393	64 393
SAS AC230	30 000	(329 405)	94,00	29 196	
EURL MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT	5 000	(182 854)	94,00	4 700	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL AC170			318 537	(95 695)	
SAS AC190			197 053	(201 407)	
SAS ELP06			7 297 490	(315 129)	
SAS ARCADIA AURA			524 551	(77 768)	
SAS AC210			4 297 464	9 198	
SAS AC230			844 226	(203 651)	
EURL MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT			735 016	(105 453)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

6/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS AC200	30 000	51 903	94,00	46 787	46 787
SAS TRIDENTT 080	74 900	69 032	94,00	70 406	
SAS T200	30 000	60 569	94,00	55 021	42 835
SARL T190	50 000	99 267	94,00	47 000	
SAS ARCADIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 000		94,00	940	940
SAS T220	30 000	(142 793)	94,00	61 469	
SAS T 150	8 584	193 510	94,00	8 069	8 069
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS AC200			4 102 537	(2 036)	
SAS TRIDENTT 080			2 000 700	(155 168)	
SAS T200			1 827 088	(3 110)	
SARL T190			981 072	(5 075)	
SAS ARCADIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE					
SAS T220			968 386	(207 940)	
SAS T 150			2 706 867	14 784	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

7/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS IMNFA	1 000	(2 743)	94,00	940	940
SAS T240	30 000	125 269	94,00	28 200	28 200
SAS T160	16 667	78 364	94,00	15 667	15 667
SARL TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	220 000	(1 105 408)	94,00	206 520	
SAS TRIDENTT 070	26 734	332 721	94,00	45 234	45 234
SARLU NRH030	110 000	(397 960)	94,00	100 110	
SAS MAG020	6 450	(135 145)	94,00	6 063	6 063
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS IMNFA				(2 540)	
SAS T240			2 918 968	60 827	
SAS T160			2 201 206	(17 341)	
SARL TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT			204 584	(952 098)	
SAS TRIDENTT 070			3 770 093	96 349	
SARLU NRH030			310 362	(172 972)	
SAS MAG020			3 339 511	(188 197)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

8/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL NRH010	100 000	(437 510)	94,00	94 000	
SARL T 140	22 250	(130 800)	94,00	20 915	20 915
SAS TRIDENTT SAVOIE INTERIM - TSI	83 534	18 419	93,41	103 777	103 777
SARL NEPTUNE RH	76 720	87 968	89,99	76 239	76 239
SAS AT PATRIMOINE	184 800		89,99	8 100 000	4 600 000
SACA LINKEYS	483 150	(1 445 770)	89,86	466 482	466 482
SARL ei020	50 000	(59 633)	88,80	44 400	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL NRH010			812 826	(20 010)	
SARL T 140			2 492 114	(146 753)	
SAS TRIDENTT SAVOIE INTERIM - TSI			2 570 193	(139 426)	
SARL NEPTUNE RH			323 092		
SAS AT PATRIMOINE					
SACA LINKEYS			274 610	4 241	
SARL ei020			246 373	(45 482)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

9/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL 2i020	43 319	149 154	86,63	637 719	637 719
SARL COMMUNITY WEB	1 000	(27 000)	85,00	7 570	
SARL T170	50 000	50 357	84,00	58 000	58 000
SAS M010	551 776	382 095	83,79	416 854	416 854
SARL 2I100	47 000	(105 415)	83,49	290 160	290 160
SARL TRIDENTT SECOND OEUVRE - TSO	100 000	244 319	83,35	97 363	97 363
SARL AC 020	100 000	75 797	80,00	204 998	204 998
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL 2i020			3 360 739	81 558	
SARL COMMUNITY WEB			101 641	(22 616)	
SARL T170			636 115	(110 240)	
SAS M010			3 365 550	(220 367)	
SARL 2I100			421 474	(162 415)	
SARL TRIDENTT SECOND OEUVRE - TSO			1 280 876	45 082	
SARL AC 020			2 152 861	(106 236)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

10/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS INALVEA DEVELOPPEMENT	5 000	679 120	80,00	1 695 700	1 695 700
SARL AC 060	50 000	252 667	80,00	232 261	232 261
SAS T120	22 317	208 000	77,08	17 202	17 202
SARL 2 i 060	100 000	274 170	76,00	38 000	38 000
SAS T260	30 000	22 746	76,00	22 800	5 887
SAS C040	30 000	130 557	76,00	22 800	22 800
SAS NRH020	52 100	292 460	76,00	74 021	74 021
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS INALVEA DEVELOPPEMENT					
SARL AC 060					
SAS T120					
SARL 2 i 060					
SAS T260					
SAS C040					
SAS NRH020					
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
	<b>Prêts et avances consentis</b>	<b>Montant des cautions et avals donnés</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Résultat du dernier exercice clos</b>	<b>Dividendes encaissés</b>
			1 352 333	44 379	
			3 313 755	(139 045)	
			3 688 548	47 854	
			2 550 325	105 124	
			2 490 987	(25 040)	
			1 194 538	40 541	
			639 177	89 047	
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

11/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL FOCS CONSULT	10 000	73 649	76,00	3 800	3 800
SARL TRIDENTT 050	100 000	522 462	76,00	76 000	76 000
SAS T230	30 000	127 488	76,00	22 800	22 800
SARL NRH APT	8 000	(450 733)	76,00	6 080	
SAS T250	30 000	9 898	76,00	22 800	
SARL C030	50 000	219 325	76,00	38 000	38 000
SARL C020	50 000	376 537	76,00	38 000	38 000
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL FOCS CONSULT			109 849	16 731	
SARL TRIDENTT 050			2 954 336	101 547	
SAS T230			2 948 523	40 143	
SARL NRH APT			489 689		
SAS T250			606 296	(39 013)	
SARL C030			5 850 946	10 296	
SARL C020			2 808 474	17 217	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

# Filiales et participations

12/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL C010	100 000	(9 331)	76,00	38 000	38 000
SAS T270	30 000	233 251	76,00	22 800	
SAS L'AGENCE UNIQUE	10 000		76,00	426 841	426 841
SAS AC220	30 000	(545 240)	76,00	22 800	
SAS AC180	30 000	(328 996)	76,00	22 800	
SAS AC130	16 268	4 132	75,84	76 020	76 020
SARL GO MOBILITE	4 000	65 094	70,00	2 800	2 800
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SARL C010			4 727 379	(148 911)	
SAS T270			424 435	39 440	
SAS L'AGENCE UNIQUE					
SAS AC220			521 118	(243 987)	
SAS AC180			376 025	(102 277)	
SAS AC130			4 671 658	(21 490)	
SARL GO MOBILITE			167 855	(21 012)	
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	<b>Filiales non reprises en A</b>		<b>Participations non reprises en A</b>		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					



# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

## **Mare Nostrum**

Société anonyme  
au capital de 757 496,80 euros  
9, avenue de Constantine  
38100 Grenoble

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

## **Grant Thornton Commissaire aux comptes**

29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **Youxta Audit Commissaire aux comptes**

5, avenue de Poumeyrol  
69300 Caluire-et-Cuire

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

## **Mare Nostrum**

### Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Mare Nostrum,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

---

### Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

### Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Société concernée	Détention du capital > à 10%	Personne concernée	Fonction chez la société concernée	Fonction chez Mare Nostrum	Nature et objet de la convention	Modalités	Impact sur le compte de résultat (en HT)
Financière Saint Vial	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Acquisition des titres de la société Inalvéa auprès de FSV	Mare Nostrum acquiert 21% des titres d'Inalvéa pour 945 000 € au 22 septembre 2023	N/A

Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du fait d'une omission.

### Conventions des exercices antérieurs non soumises à l'approbation d'une précédente assemblée générale

Nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice 2022 et qui n'a pas été soumise à l'approbation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Société concernée	Détention du capital > à 10%	Personne concernée	Fonction chez la société concernée	Fonction chez Mare Nostrum	Nature et objet de la convention	Modalités	Impact sur le compte de résultat (en HT)
SCI Les Méridiens	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer	Loyer de 72 000 € par an à partir du 1 <sup>er</sup> novembre 2022 pour une durée de 12 ans, indexé à l'ILC.	-72 000 €

En application de la loi, nous vous signalons que le conseil d'administration n'a pas procédé à l'examen annuel de cette convention, prévu par l'article L. 225-40-1 du code de commerce.

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Société concernée	Détention du capital > à 10%	Personne concernée	Fonction chez la société concernée	Fonction chez Mare Nostrum	Nature et objet de la convention	Modalités	Impact sur le compte de résultat (en HT)
SCI Constantine	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer (Jonage)	Loyer de 9 811,25 € par mois à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2018 pour une durée de 9 ans, indexé à l'ILC.	-173 521 €
SCI Constantine	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer (avenue Constantine)	Loyer de 214 000 € par an à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 9 ans, indexé à l'ILC.	-278 194 €
SCI Constantine	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer (Eybens)	Loyer de 137 605 € par an à partir du 25 mai 2021 pour une durée de 12 ans, indexé à l'ILC.	-176 099 €

Société concernée	Détention du capital > à 10%	Personne concernée	Fonction chez la société concernée	Fonction chez Mare Nostrum	Nature et objet de la convention	Modalités	Impact sur le compte de résultat (en HT)
SCI Constantine	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer (Lyon)	Loyer de 51 600 € par an majorés d'un sur loyer afin de couvrir les éventuels travaux effectués par le bailleur à partir du 19 mai 2022 pour une durée de 12 ans, indexé à PILAT	-77 738 €

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 30 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**



Laurent Bouby  
Associé

**Youxta Audit**



Geoffroy Joly  
Associé